N° 2580 DU 25 AU 31 OCTOBRE 2023 – 2,20 €

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE
Gwenaël Laville, un jeune poissonnier distingué

HAUTE-GARONNE
Cafés Di-Costanzo : des cafés aux arômes responsables

HAUTES-PYRÉNÉES
Saint-Lary-Soulan : place aux jeunes

GUILLAUME **BERBINAU**
Président du groupe Octime

Béarn
Octime en leader

© Louis Piquemil - La Vie Economique

4

FRA174
CAPTAIN
ALTERNA-
walt
Afpa
32

42

24

60

Sommaire

À la une

4 Béarn : Octime en leader

Dordogne

10 L'as du pilotage change de braquet

12 Gwenaël Laville, un jeune poissonnier distingué

14 Gem Manutentation à la conquête du Périgord

15 Le Met-Biron, restitution remarquable

16 Périgord, terre de métiers d'art

17 Nouvelles Brèves

Haute-Garonne

20 Réseau Entreprendre Occitanie Garonne : coach de dirigeants

22 Cafés Di-Costanzo : des cafés aux arômes responsables

24 *Chants of Sennaar*, le jeu toulousain qui cartonne

26 Salon Siane, la robotique à l'aide des entreprises

27 France Invest loue le dynamisme occitan

28 Nouvelles Brèves

Gironde

32 Lalou Multi ajuste son cap

34 Nouvelles Brèves

Landes

36 Thermalisme : Aqui O Thermes investit dans la recherche

38 Nouvelles Brèves

Lot-et-Garonne

40 Entreprises : managers, ces super-héros

42 Le bio en péril ?

44 Salon des Maires/Agen : une 1re édition réussie

45 Nouvelles Brèves

Béarn

50 Pau : les Halles, cœur battant du centre-ville

52 Nouvelles Brèves

Pays basque

54 La communauté WordPress à Biarritz

56 Solutions viagères pour le bassin de l'Adour

57 DF Blue Agro sur le marché des biostimulants

58 Nouvelles Brèves

Hautes-Pyrénées

60 Au dessert roi

64 Saint-Lary-Soulan : place aux jeunes

67 Trophées Pyreneo : entre innovation et tradition

68 Château Montus : les rencontres de l'excellence

70 Pôle Emploi : les stratégies du recrutement

72 Nouvelles Brèves

Le Cercle des Experts

74 Octobre amiable

Tendances Business

76 Les TPE/PME investissent

78 Cinéma

81 Annonces Légales

GUILLAUME
BERBINAU
Président du
groupe Octime

Béarn Octime en leader

© Louis Piquemil - La Vie Economique

À Biron, aux portes d'Orthez, le groupe Octime s'est imposé comme une référence dans l'édition de logiciels de gestion RH. Croissance significative, recrutements continus, forte rentabilité… : tout semble réussir à cette entreprise aussi ancrée dans le territoire que Guillaume Berbinau, son dirigeant, également président de l'Elan Béarnais depuis quelques semaines.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

« Une entreprise avec du caractère » : à plusieurs reprises, cet après-midi-là entre les murs bleu ciel de son bureau avec vue sur la campagne béarnaise, Guillaume Berbinau utilise ce terme pour évoquer le groupe Octime dont il est président. Un choix sémantique fort, dont on devine qu'il n'est pas anodin : depuis son rachat par l'entrepreneur il y a 15 ans, la progression exceptionnelle de cette entreprise sur le secteur de la planification et de la gestion des temps de travail et activités (GTA) illustre la détermination de son dirigeant. Le groupe Octime enregistre ainsi une croissance à deux chiffres depuis dix ans, une rentabilité à 30 % et affiche un chiffre d'affaires de près de 32 millions d'euros en 2022. Aspirant à devenir leader sur son marché d'ici deux ans, la société béarnaise est ambitieuse, à l'image de son président.

DE BOUYGUES À OCTIME

Guillaume Berbinau est nourri avant toute chose par l'envie d'entreprendre et ce, dit-il, « depuis toujours » : « Je fais partie d'une famille d'entrepreneurs, qui parlait beaucoup de ses projets. Cela m'a bercé toute mon enfance et donné l'envie de manager ». Après des études d'ingénieur et 10 années formatrices comme chef de projet au sein du groupe Bouygues, il ressent à 33 ans l'envie de concrétiser son rêve de devenir chef d'entreprise. Entre une conserverie de sauce tomate et un éditeur de logiciel de gestion de ressources humaines basé entre Sauveterre et Salies, il opte pour la seconde option. Avec comme « cerise sur le gâteau » cette implantation dans le Sud-Ouest : ce Parisien dont les racines sont landaises signe, aussi, pour un retour aux sources. En mars 2008, il acquiert l'entreprise Octime, créée en 1999, qui affiche

> « Le groupe Octime vise une croissance de 60 % d'ici 2025 et un chiffre d'affaires de plus de 50 M€ »

© D.R.

© Shutterstock

alors 4,2 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 40 salariés.

LEADER DANS LE SECTEUR MÉDICAL

« J'ai été séduit par cette particularité d'Octime, sur un marché de niche, de développer un progiciel utilisé par toutes les entreprises. Le côté industrialisation était très étonnant et intéressant parce que cela permettait de créer un chiffre d'affaires récurrent et donc de construire sans repartir à zéro chaque année », resitue le dirigeant. Guillaume Berbinau évoque également le côté pionnier de la société, par ailleurs toujours au cœur de son projet pour Octime qui cherche sans cesse à innover. Aujourd'hui, l'entreprise béarnaise propose un logiciel en SaaS (comprendre « en ligne ») qui accompagne les entreprises dans leur gestion des ressources humaines : planification des horaires de travail, suivi des temps de travail, gestion des congés et des absences… Tout est pris en compte dans le respect des lois Aubry et, c'est l'une des valeurs ajoutées d'Octime, au cas par cas selon les entreprises utilisatrices. Une spécificité qui répond à un besoin particulièrement prégnant des établissements de santé : aujourd'hui, Octime est n° 1 de la gestion des temps et activités sur le secteur de la santé et du médico-social en France.

AMBITION ET HUMILITÉ

Si le groupe béarnais, qui réunit la société mère ainsi que des filiales à l'étranger, a multiplié son chiffre d'affaires par sept sous l'égide de Guillaume Berbinau,

DES ACQUISITIONS STRATÉGIQUES

2008

Guillaume Berbinau rachète **Octime**.

2015

Le groupe Octime fait l'acquisition de la société **Grupo Spec**, leader en ingénierie de solutions gestion des temps et contrôle d'accès en Espagne, Portugal, et Amérique latine. Avec ce rachat, le groupe Octime **double son chiffre d'affaires pour atteindre les 16 M€**.

2021

Le groupe Octime acquiert la société **Libmed**, spécialisée dans la gestion des remplacements et des recrutements. Renommée **Staffelio**, cette plateforme de gestion des renforts et des remplacements est aujourd'hui proposée seule ou nativement intégrée au planning Octime.

2022

La société **aTurnos**, entreprise espagnole spécialiste de la planification sous contrainte, entre dans le giron du groupe Octime.

© Shutterstock

ce dernier voit plus grand encore. Misant sur la « vision d'avance » de son entreprise, le président vise une croissance de 60 % d'ici 2025 et un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros, avec notamment une présence accrue à l'international. Un objectif de conquête teinté « d'ambition et d'humilité » clairement affiché, que le chef d'entreprise sait possible grâce à une « expertise » et une « qualité de service » reconnues par des clients « toujours plus nombreux ». « Nous savons les guider, les conseiller, leur dire non lorsque nous pensons qu'ils font fausse route sur leurs besoins. Et là, encore une fois, nous exprimons notre caractère lando-basco-béarnais », appuie le quadragénaire.

© D.R.

UNE EXTENSION DES LOCAUX EN 2024

« Nous sommes une entreprise qui détonne et nous en sommes très fiers, mes équipes et moi-même. Parce que le groupe Octime, ce n'est pas mon entreprise, c'est notre entreprise. » Pour Guillaume Berbinau, la réussite du groupe tient en effet tout autant à son savoir-faire qu'aux salariés qui le mettent en œuvre. « Notre ADN, c'est le collectif », assène-t-il ainsi. « Mon rôle est de mettre tous les talents de l'entreprise dans les meilleures conditions pour qu'ils puissent s'exprimer. Ils ont tous leur mot à dire, je suis à l'écoute de chaque idée. » Et de continuer : « Nous avons mené notre bout de chemin avec des coéquipiers incroyables. Aujourd'hui, grandir est un challenge, mais nous sommes tous prêts à le relever ». Si, pour accompagner ce développement, des locaux neufs de 1 350 m² ont été construits en 2016 et agrandit en 2021, 360 m² supplémentaires vont être bâtis cette année sur le terrain adjacent. À Biron donc, toujours. Un choix défendu par le dirigeant qui n'a aucunement l'envie de délocaliser ses quelques 300 salariés : « le groupe Octime a toujours été ancré sur cette terre et le restera », résume-t-il.

> « Le groupe Octime a toujours été ancré sur cette terre béarnaise et le restera »

© D.R.

ALLER PLUS LOIN SUR LA RSE

Pour Guillaume Berbinau, être installé au cœur de la campagne béarnaise n'est pas un frein ni à la croissance ni au recrutement, bien au contraire. Une cinquantaine de personnes ont ainsi intégré le groupe Octime en 2023. « Nous n'avons pas de difficultés majeures de recrutement », relève à ce sujet le président. « Pourquoi ? Parce que nous avons créé une entreprise dynamique, avec des conditions de travail assez exceptionnelles, et nous bénéficions d'une réputation inégalée dans notre secteur d'activités. Nous avons beaucoup d'atouts. » Guillaume Berbinau n'entend pas pour autant s'endormir sur ces bonnes bases, notamment en « allant encore plus loin sur la politique RSE » : « Nous voulons une RSE qui ne soit pas marketée. Nous la vivons depuis toujours et nous allons surtout la structurer de plus en plus ».

> « Une cinquantaine de nouvelles personnes ont intégré le groupe en 2023 »

LE GROUPE OCTIME EN CHIFFRES

6 628 clients actifs
50 pays couverts
5,43 millions d'utilisateurs
32 M€ de chiffres d'affaires (35 M€ visés sur l'exercice 2023), dont 2/3 sur le marché français
26 480 sites équipés
300 salariés

UNE SALLE DE SPORT, UN HÔTEL ET UN RESTAURANT

Privilégier le bien-être de ses employés est une évidence pour ce manager dans l'âme, qui dans cette perspective a fait construire notamment une salle de sport à leur intention mais a également investi, à titre personnel, dans un hôtel et un restaurant sortis de terre il y a deux ans à quelques mètres de son entreprise. Des infrastructures dont les salariés peuvent bénéficier, d'une part, mais qui participent aussi à la vitalité du bassin d'activité orthézien. « Je veux rendre à ce territoire ce qu'il m'a donné », exprime l'entre-

© D. R.

© Shutterstock

© Shutterstock

> « Je suis boulimique d'entreprendre. C'est comme cela que je suis épanoui »

preneur, définitivement attaché au Béarn. Un enracinement fort qui se traduit également depuis peu par un nouveau défi pour l'entrepreneur : le 13 septembre dernier, ce dernier a été nommé président de l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

UNE BOULIMIE D'ENTREPRENDRE

Après avoir racheté les 72 % des parts du club que détenait Eat4Good depuis un an, Guillaume Berbinau a pris les rênes du club de basket de Pro B, avec deux objectifs : redresser la situation financière et sportive. « On rebâtit un joli projet sur une histoire extraordinaire. Je le ferai sur la durée, comme je l'ai fait chez Octime : sereinement, en bon père de famille qui sait prendre quelques risques. » Et de rajouter : « Je le fais parce que j'aime le sport, mais aussi pour le territoire et pour me challenger ». En acceptant cette nouvelle exposition, Guillaume Berbinau se pose davantage encore comme une figure incontournable du milieu économique béarnais. Et à seulement 49 ans, il ne compte pas s'arrêter là : de son propre aveu, ses projets sont encore nombreux. « Je suis boulimique d'entreprendre. C'est comme cela que je suis épanoui », sourit-il, avant de confier : « Aujourd'hui, côtoyer au quotidien les personnes qui font grandir Octime, c'est mon plus grand bonheur ». ■

© D.R.

L'as du pilotage change de braquet

Ingénieur accompli et pilote automobile confirmé, le Bergeracois Rémi Béchadergue a lancé ARB indus, une entreprise d'usinage de pièces pour les véhicules de course et les voitures de collection.

Par Léontine AMART

8 août 2022. Casque sur la tête, Rémi Béchadergue, 33 ans, s'aligne au départ de la course de côte du Mont-Dore, dans le Puy-de-Dôme, au volant de sa Formula Master. Le pilote bergeracois, qui compte parmi les meilleurs du championnat de France de la montagne, n'a qu'un objectif en tête : améliorer son chrono. La veille, son bolide a terminé à la 13e place de la première manche.

SORTIE DE ROUTE

Est-ce à cause des conditions météo ? De la pression ? Après un départ de course canon, Rémi Béchadergue fait une sortie de route. La voiture est en miettes et son corps, bientôt couvert de bleus. Quelques semaines plus tard, alors qu'est venu le moment de réparer la Formula Master, le prodige de la course de côte déchante : les pièces dont il aurait besoin pour remettre sa voiture en état de marche sont introuvables, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe. « Je suis allé jusqu'en Italie en espérant y dénicher les pièces qu'il me manquait, mais je suis revenu bredouille », confie Rémi Béchadergue, qui a alors décidé de les fabriquer par lui-même.

L'atelier familial, à Lanquais, près de Bergerac, était équipé pour. Son père, Alain, un ancien tourneur fraiseur passionné de pilotage automobile, y a installé le moteur de son premier prototype, une voiture jaune aux faux airs de formule 1. « À l'époque, les gens pouvaient assembler eux-mêmes le châssis de la voiture et le moteur d'une grande marque », explique Rémi Béchadergue, qui fut longtemps le témoin privilégié des prouesses paternelles. « Enfant, j'étais souvent avec mon père », se rappelle-t-il. « C'est en le regardant faire que j'ai voulu apprendre à manier la fraiseuse et le tour. »

COMME SON GRAND-PÈRE AVANT LUI

À l'aise dans cet atelier où son grand-père construisait déjà par passion des moissonneuses-batteuses en modèle réduit, Rémi Béchadergue a commencé à conce-

> « C'est en regardant mon père faire que j'ai voulu apprendre à manier la fraiseuse et le tour »

© D.R.

voir un ensemble de direction avant d'embrayer avec des poignées de portières. « J'ai continué comme ça jusqu'à ce que la voiture puisse repartir comme avant », indique l'intéressé qui a eu l'occasion de la conduire au cours de la dernière saison. « J'ai même participé à la course de côtes du Mont-Dore pour ne pas rester sur une déception : c'était important par moi de dépasser ce qui aurait pu se transformer en blocage si je n'avais pas recouru à cet endroit-là. »

A POUR ALAIN, R POUR RÉMI ET B POUR BÉCHADERGUE

Peu à peu, des copains lui ont demandé de réaliser des pièces pour leur propre véhicule de course ou leur voiture ancienne. « Après les copains, ce sont les copains des copains qui m'ont apporté leur pièce », explique Rémi Béchadergue, qui a alors cru bon de créer une entreprise pour s'éviter des ennuis avec l'administration française. « J'ai déposé les statuts de la société en janvier 2023 », précise-t-il, prenant soin d'expliquer au passage pourquoi il a choisi de la baptiser « ARB indus ». « Le A est la première lettre du prénom Alain, que porte mon père, le R celle du prénom Rémi et B celle de notre nom Béchadergue : je n'aurais sans doute pas fait tout ce chemin si mon père ne m'avait pas accompagné dans cette aventure depuis le début », insiste Rémi Béchadergue.

Pendant six mois, l'entrepreneur, papa de deux enfants, a cumulé deux temps pleins. Celui de responsable clientèle et production chez VCN industries, une PME du Bergeracois spécialisée dans l'usinage de pièces, et celui de chef d'entreprise d'ARB indus. « Je quittais mon travail d'ingénieur pour aller travailler dans l'atelier sur mes pièces jusqu'à minuit. Le rythme était très dur à tel point qu'il m'a fallu choisir entre les deux », glisse le jeune père de famille.

IL A FAIT LE CHOIX DE L'ENTREPRENEURIAT

Sans surprise, Rémi Béchadergue a fait le choix de l'entrepreneuriat, synonyme d'indépendance et d'adrénaline. « Désormais, je me consacre pleinement à ma société », se félicite Rémi Béchadergue, qui compte s'appuyer sur son expérience d'ingénieur (15 ans) pour rendre son entreprise la plus performante possible. « Avant de travailler chez VCN, j'ai eu la chance de pouvoir évoluer à différents postes au sein de l'entreprise Turboméca, une filiale du groupe Safran, leader du marché mondial de la fabrication de moteurs pour hélicoptère. J'ai débuté au siège à Pau, puis rejoint différentes usines. J'ai même travaillé en Caroline du Nord, aux États-Unis pendant six mois. Tout cela a été très formateur. »

Convaincu que la pérennité de son entreprise passera aussi par l'image qu'elle renvoie, Rémi Béchadergue a

> « J'ai eu la chance de pouvoir évoluer à différents postes dans l'entreprise Turboméca »

investi dans la construction de nouveaux locaux. Plus spacieux, plus aérés que l'atelier de son père. « J'en termine actuellement le montage », explique le jeune entrepreneur qui a commandé le bâtiment en kit pour limiter ses coûts d'installation. Aussitôt que les travaux seront terminés, il y installera de nouvelles machines et un vrai bureau où il modélisera en 3D ses futures pièces. Des pièces de voiture, mais pas seulement. Rémi Béchadergue sera bientôt armé pour fabriquer toutes sortes d'objets pour peu qu'ils soient en métal. « Cela me permettra de développer ma clientèle au-delà du seul marché des véhicules de course ou de voitures anciennes. Je pourrai honorer les commandes des entreprises et des particuliers. » ■

Gwenaël Laville **Un jeune poissonnier distingué**

À seulement 27 ans, Gwenaël Laville, poissonnier-écailler de Périgueux, a remporté le concours de Meilleur Ouvrier de France, la plus haute distinction pour les poissonniers-écaillers, qui a demandé un important travail de préparation et fait la part belle à un héritage familial.

Par Marie LEMAITRE

De Breton, Gwenaël Laville n'a que son prénom. Et s'il n'a pas grandi au bord de mer, ce jeune Bergeracois a pourtant baigné dans le poisson depuis sa tendre enfance, sillonnant les marchés avec son père. Sa première vente, il l'a faite dès que sa petite tête a pu dépasser le comptoir, hissé sur un bac de poisson servant de marchepied. Une passion qui l'a mené jusqu'au concours de Meilleur Ouvrier de France, dont il a été lauréat au concours 2023. Il a rejoint la liste très sélective des dix-huit meilleurs ouvriers de France poissonniers-écaillers.

UNE INSTALLATION SOUS LES HALLES DE PÉRIGUEUX

MOF : la distinction ultime d'une profession, à l'issue d'un concours d'exigence, qui n'a lieu que tous les quatre ans. Et désormais une image de marque que le jeune homme arbore fièrement sur sa veste, au col bleu, blanc, rouge, représentative de son appartenance à ce corps. Ainsi vêtu, il sert avec toujours autant de passion ses clients – plus nombreux depuis le concours – sous les Halles du Coderc à Périgueux.

© Loic Mazalrey

© Loïc Mazalrey

> « Être MOF, c'est ce qui nous différencie nous, artisans, des vendeurs de poissons »

Après avoir longuement arpenté les marchés du département et de la Gironde voisine, c'est là, qu'avec son père, le jeune poissonnier a décidé de se poser. « On y songeait depuis longtemps, on voulait voir ce que c'était de ne plus amener la marée au client, mais que le client fasse la démarche de venir. » Alors quand la famille Laville a su qu'un box se libérait sous les halles de Périgueux, elle a sauté sur l'occasion. « On garde l'ambiance du marché, tout en ayant le défi de faire le chiffre d'affaires d'une journée sur une matinée », relève cet amoureux des challenges.

DÉJÀ MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Car les concours, Gwenaël Laville les a commencés tôt. C'est en rencontrant David Gomes, MOF depuis 2011, qu'il a eu le déclic : il ne sera pas seulement meilleur apprenti de France – concours qu'il a également réussi - lui aussi serait MOF. « Je me suis dit, je veux être comme lui. Ce qu'il dégageait sur le métier, sur sa culture et la concentration de savoirs qu'il détenait a été révélateur », résume le poissonnier. Dès novembre 2019, il s'inscrit au concours et le marathon de la préparation commence. Il travaille la pratique comme la théorie auprès des autres MOF poissonniers-écaillers, de pêcheurs, de producteurs chez qui il passe ses vacances. « Je n'avais qu'un seul but : que quelqu'un me dise si j'en étais capable ou pas, et j'ai bossé jusqu'à ce qu'on me dise que j'étais prêt », se remémore-t-il.

JULES VERNE AU MENU DE LA FINALE

Les derniers mois sont un véritable tourbillon d'apprentissage théorique. « On prépare des QCM qui portent sur différents thèmes : l'hygiène, la sécurité, les techniques de pêche, les tailles de commercialisation, les noms scientifiques des poissons… » Ce savoir, c'est le secret des MOF. « C'est ce qui nous différencie nous, artisans, des vendeurs de poissons. »

Pour les qualifications, Gwenaël Laville se noie dans la foule des 41 candidats inscrits, mais seulement 21 se présentent au concours. Dix sont retenus pour la finale. L'étau se resserre avec un thème : Jules Verne. Les finalistes doivent composer un plateau avec une vingtaine de poissons imposés, et le même nombre de techniques à réaliser. Un mois et demi de préparation intense s'ouvre alors. « J'ai fait cinq examens blancs : un seul est passé, et j'étais hors temps. » Un investissement lourd puisque chaque test coûte 2 500 euros au jeune poissonnier, aidé de quelques sponsors. « J'ai aussi été épaulé d'un MOF en boucherie, il m'a fait changer ma méthode de ficelage des paupiettes une semaine avant l'épreuve, alors que j'avais la même technique depuis six ans… », sourit-il.

> « Avec ma sœur, nous étions très fiers de ce que notre père a bâti, alors je m'étais dit qu'à sa retraite, je reprendrais »

PERPÉTUER LA TRADITION FAMILIALE

Cerise sur la crevette, le jury a les yeux posés sur lui lors du ficelage des paupiettes. Et grâce à ces entraînements, le jour J, Gwenaël Laville « survole le sujet », « j'avais l'impression de réciter une symphonie ». Une réussite, puisqu'il fait partie des quatre reçus pour ce nouveau cru.

Pourtant, pour ce jeune de 27 ans, initialement en formation d'électricien, si la poissonnerie était une évidence, elle devait arriver plus tard dans sa carrière. « Avec ma sœur, nous étions très fiers de ce que notre père a bâti, alors je m'étais dit qu'à sa retraite, je reprendrais, on voulait perpétuer la tradition familiale, le rendre fier. Mais tout a été plus vite que prévu », relate Gwenaël Laville. Un virage qui lui a réussi. ■

GEM Manutention À la conquête du Périgord

L'entreprise girondine GEM Manutention a ouvert fin septembre une nouvelle agence à Coursac, près de Périgueux. Avec à la clef un nouveau territoire à conquérir.

Par Marie LEMAITRE

© D.R.

Depuis la route, les rutilants chariots de manutention d'un rouge vif se repèrent de loin. Dans la zone d'activité du Petit Cerf, GEM Manutention a posé ses machines, lundi 25 septembre, avec l'ouverture d'une nouvelle agence. L'entreprise, spécialisée dans le chariot élévateur, les minipelles et les nacelles, développe sa présence territoriale et nourrit la proximité avec ses clients. L'agence périgourdine en est l'illustration.

DEVENIR LEADER

Depuis juillet 2021, GEM Manutention avait récupéré la concession Manitou (proposant notamment des chariots élévateurs tout-terrain) en Dordogne induisant la présence de commerciaux, mais sans réelle implantation sur le territoire. Désormais, l'entreprise propose les produits des marques Manitou et Kubota (qui propose des minipelles) avec une présence logistique sur le territoire, entretenue grâce à un technicien et un salarié responsables du service après-vente et du magasin.

« Notre objectif est d'être à une heure de chez les clients. Nous avons les marques leaders du marché, maintenant, c'est le service qui fait ses preuves », note Sophie Garin, directrice générale qui ambitionne que GEM Manutention devienne leader sur le secteur en Dordogne.

UN ATELIER EN PRÉVISION

Il s'agit de la sixième agence de GEM Manutention et ici en plus de vendre, on répare, on entretient et on stocke des pièces de rechange. « On fait un diagnostic par téléphone, ou un technicien est envoyé sur place », détaille la directrice qui cherche déjà à recruter de nouveaux salariés. Elle espère d'ici deux ans, compter huit à dix salariés dans ses effectifs, tout en donnant la part belle à l'apprentissage. Ces nouveaux locaux de 350 m^2 ont vocation à très rapidement se développer pour déménager « d'ici 1 an ou 1 an et demi », à Sanilhac, dans des locaux de plus de 1 500 m^2. L'objectif est d'exposer davantage de modèles mais surtout de créer un atelier pour les grosses réparations. À terme, GEM Manutention espère développer la location sur son futur site avec la marque Actis location. Un investissement de plusieurs millions d'euros, rien que pour le bâtiment. Le dernier en date, inauguré en septembre à L'Isle-d'Espagnac, près d'Angoulême, a coûté 3 millions d'euros. « C'est le début d'une histoire », se félicite Sophie Garin. ■

© Declic&Decolle-Semitour

Le Met-Biron restitution remarquable

Fruit de la collaboration entre le Département, le Metropolitan Museum of Art de New York et la Semitour Périgord, la réplique de la Pietà de Biron rejoint la chapelle seigneuriale du château après un an de travail de l'Atelier des Fac-similés du Périgord.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Tout est démesuré à Biron, du château qui émerge du paysage loin à la ronde à la chapelle à double niveau construite à l'aube de la Renaissance sur le rempart oriental. Elle abritait deux ensembles sculpturaux d'exception réalisés au début du XVIe siècle par un Maître imagier resté inconnu, une Pietà et une Mise au Tombeau, que les plus grands musées du monde s'accordaient à saluer. Un article de référence sur la valeur de ces sculptures a été publié en 1902 dans la revue *Les Arts*. John Piermont Morgan, alors l'un des hommes les plus riches au monde et président du Metropolitan Museum de New York, les acquiert en mai 1907 auprès du dernier marquis de Biron, par l'intermédiaire de Jacques Seligmann, marchand d'art à Paris. Ces œuvres, dont aucun moulage n'a pu être réalisé en raison de leur état de conservation, font dès lors partie des pièces maîtresses de la galerie médiévale du Met.

3D APPLIQUÉE AU GÉNIE MÉDIÉVAL

Le temps a fait son œuvre, si l'on peut dire, depuis cette installation aux États-Unis et les techniques ont évolué : elles permettent aujourd'hui aux Ateliers des Fac-similés du Périgord, élite de la réplique patrimoniale basée à Montignac à laquelle on doit notamment le fac-similé de Lascaux, de livrer la restitution de la Pietà dans son écrin originel.

PARTENARIAT AUTOUR DE LA COPIE DES SCULPTURES

C'est en 2020 que la Semitour Périgord, gestionnaire de sites culturels, d'hébergement et de loisirs propriétés du Département (Lascaux, Biron…), a repris contact avec le Met pour lancer un partenariat autour de la copie des sculptures. La photogrammétrie et le test d'impression en 3D réalisés en 2022 ont convaincu de concrétiser ce projet de reconstitution, qui s'est déroulée durant toute cette année 2023 en Périgord après rencontre des équipes françaises et américaines à New York. Et le talent de l'Atelier, labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2016, a fait le reste : cette filiale de la Semitour a réalisé son premier fac-similé de sculptures monumentales (personnages à taille humaine) en alliant techniques de 3D et savoir-faire artistique, jusqu'à conserver la dégradation et les restes de polychromie.

L'installation vient d'avoir lieu à Biron, en présence de la conservatrice du Met, soulignant le destin international de l'Atelier en même temps que la diversification de ses compétences. ■

© marion lebouteiller

Périgord Terre de métiers d'art

Le savoir-faire autant que la noblesse et la provenance des matières sont à l'honneur du traditionnel salon Rue des métiers d'art, qui réunit une trentaine de créateurs à Nontron.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Nous sommes presqu'à la campagne et pas si loin des grands axes régionaux : ce salon attire pour la balade et pour la quête d'objets originaux, produits en France et adaptés aux usages contemporains. Ce rendez-vous très fréquenté permet de découvrir des pièces uniques et petites séries d'objets d'art, décoration, arts de la table, bijoux et accessoires de mode, marqués par la rigueur et l'esthétique.

Des créateurs déjà très réputés côtoient 16 primo-exposants, et les membres du Pôle expérimental des Métiers d'art de Nontron et du Périgord-Limousin y ont toute leur place. La diversité des talents est de mise avec des « bottier, vannière, coutelier d'art, plumassier, artisanes lainières, sculpteurs céramique et bronze aux univers très personnels, menuisier mêlant tradition et modernité, stylistes tendance et éthique, bijoutiers raffinés et innovants, maroquinières, graveuse ou encore productrice de laine angora… » Sculptures et objets d'art seront particulièrement bien représentés lors de cette édition, avis aux collectionneurs et amateurs.

Ces professionnels animent des ateliers (linogravure et broderie) et démonstrations, informent sur les formations, savent se rendre disponibles pour le public, ce qui fait de ce salon un lieu privilégié de rencontres en même temps qu'un voyage au cœur des matériaux et des éléments naturels et locaux : bois, terre, verre, textile.

© Pedro de alves

ACHETER « BEAU, DURABLE ET ÉTHIQUE »

Ces savoir-faire d'exception, fondés sur des gestes traditionnels, sont aussi un passeport vers un avenir respectueux des ressources. Le Pôle, investi depuis 1999 pour montrer que la campagne est un lieu de recherche et d'innovation, affirme haut et fort à travers ce salon « que nous pouvons consommer autrement auprès des métiers d'art (…), acheter beau, durable et éthique ». Vigilants dans la pratique quotidienne de leur activité, citoyens impliqués dans la vie et le dynamisme des espaces ruraux, ces créateurs optent pour des produits de moindre nocivité, utilisent leurs matériaux jusqu'au bout, emploient des chutes. Leurs réalisations sont faites pour durer et racontent une histoire. ■

• Salon Rue des métiers d'art - Nontron – du 27 au 29 octobre. Place Alfred-Agard et voie des Tanneurs, ateliers ouverts et Boutique Métiers d'Art (rue Carnot pendant la restauration du château) www.metiersdartperigord.fr
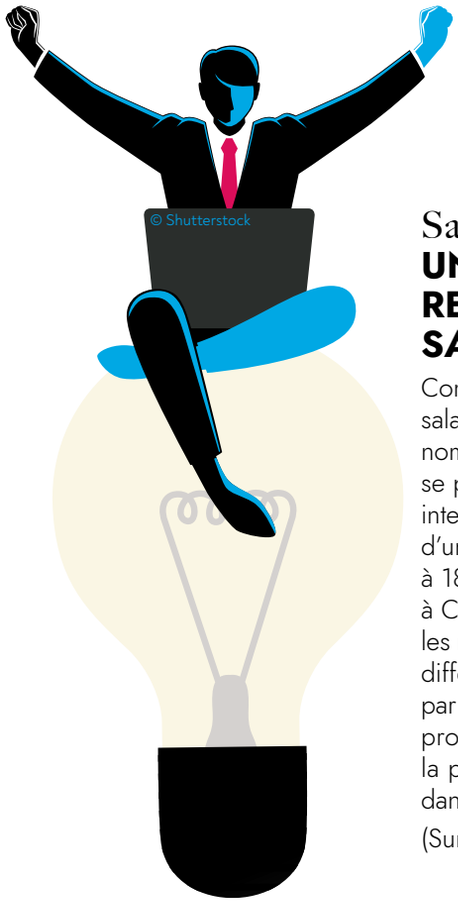
Sarladais

UNE CONFÉRENCE POUR RECRUTER ET FIDÉLISER SES SALARIÉS

Comment attirer et garder vos salariés ? Question d'actualité pour bon nombre d'entreprises, à laquelle se propose de répondre l'Association interprofessionnelle du Sarladais lors d'une conférence-débat jeudi 2 novembre à 18 h 30 à la pépinière Avenir Vialard, à Carsac-Aillac. Un consultant RH abordera les moyens de développer une approche différenciante et de fidéliser ses forces vives par le bien-être et l'épanouissement professionnel : on peut optimiser la productivité de l'entreprise en investissant dans un environnement de travail stimulant.

(Sur inscription : ais.sarlat@gmail.com)

Dordogne

LA DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE RÉUNIT SES RÉSERVISTES

La délégation, basée à Périgueux, a organisé une journée de cohésion, le 4 octobre, pour permettre à la vingtaine de réservistes, citoyens et opérationnels, de se réunir. Un engagement de 30 à 35 jours par an pour les réservistes opérationnels qui bénéficient du statut et de la rémunération militaires. Ils remplissent des missions opérationnelles, de sécurité, de soutien logistique et de formation. Un engagement qui apporte une plus-value pour ces volontaires qui sont salariés, indépendants, retraités… Frédéric, réserviste opérationnel depuis 25 ans, le note : « On apprend beaucoup en termes de management et les formations dans le parcours de réserviste apportent des outils d'organisation, de management, de performance… ». Le chef d'entreprise est convaincu. En outre, les entreprises qui libèrent leurs salariés pour la réserve bénéficient d'une défiscalisation pour chaque jour accordé.

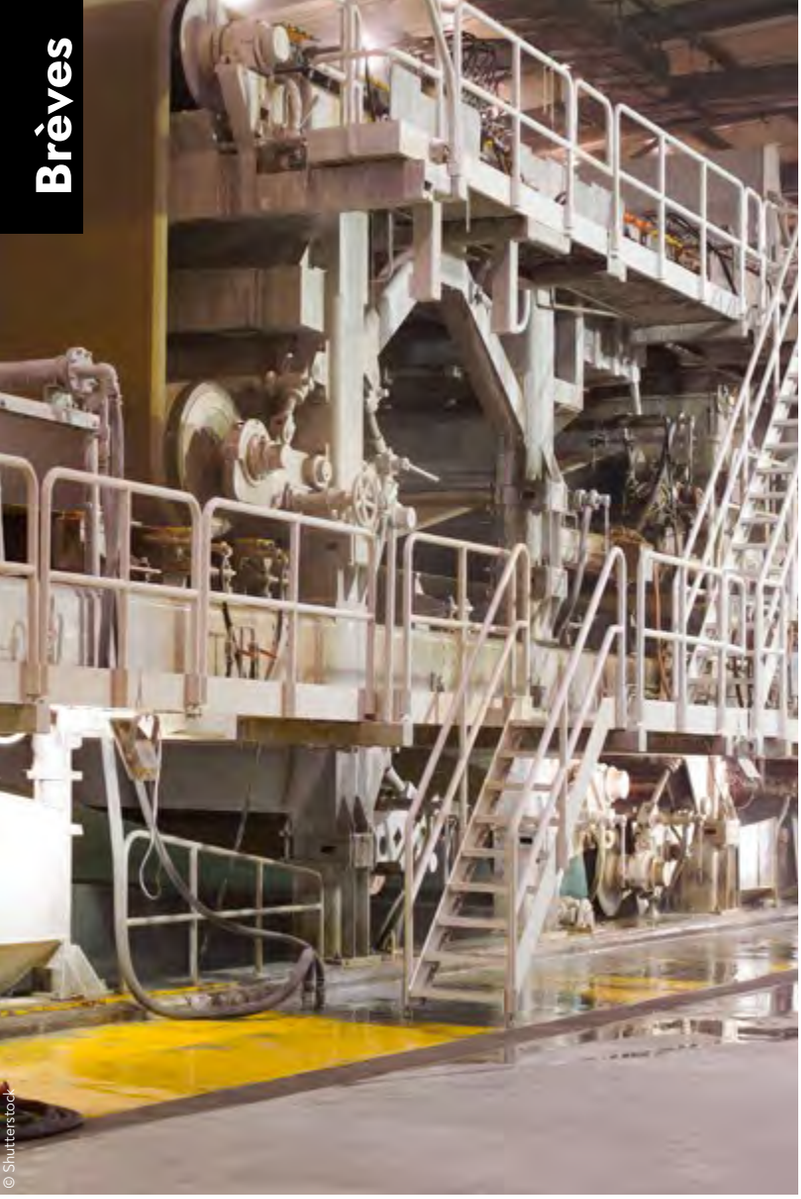

© Shutterstock

Le Lardin-Saint-Lazare
CONDAT : LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE EN VISITE

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, a rencontré les représentants syndicaux des papeteries de Condat, le 16 octobre. Sa visite intervient après que la fermeture de la ligne 4 a été actée, confirmant la suppression de 174 emplois. Un PSE a été signé la semaine dernière par les salariés qui attendaient plus de la visite du ministre, qui leur a assuré un accompagnement de l'État et qui s'est engagé à revenir dans un délai de six mois.
Le ministre a affirmé vouloir redynamiser le territoire avec le dispositif « Rebond industriel » qui devrait être mis en place dans les prochains jours, avec un financement de l'État de plusieurs millions d'euros. Roland Lescure a également assuré aux employés étudier avec les dirigeants de Lecta, le réemploi de la ligne 4 en la convertissant pour la production de papier glassine.

Dordogne
UN AUTOMNE À LA FERME

L'opération Un automne à la ferme se poursuit jusqu'au 29 octobre pour une découverte « ludique, pédagogique et savoureuse » avec les agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme qui ouvrent leurs portes afin de faire découvrir leurs métiers et leurs produits. La programmation spéciale repose sur des balades, ateliers pour enfants, animations musicales..., autant d'occasions de goûter des produits de saison. Huit fermes de Dordogne participent : L'Élevage d'oies des Granges à Tursac, la Ferme de la Bon'O'Venture à Rouffignac Saint-Cernin, les Jardins de Malevergne à Saint-Vincent le Paluel, la Ferme de la Dame Blanche à Montcaret, Les Cœurs de lait à Busserolles, la Ferme les Vigonies à Bouniagues, la Ferme de l'Ermitage à Fouleix, les Abeilles de la Picherie à Montpon-Ménestérol : pour tous les goûts, dans tout le département.

© Shutterstock

© Shutterstock

Dordogne

DES VISITES À LA FERME JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

La Chambre d'Agriculture et la fédération des Cuma (coopérative d'utilisation de matériels agricoles) de Dordogne organisent des visites d'exploitation dans sept fermes depuis le 18 octobre pour faire découvrir des projets énergétiques sur différentes thématiques : solaires thermique, tracker solaire, photovoltaïque, méthanisation, bois énergie… Une solution pour tenter de faire face à la volatilité des prix des énergies fossiles sur les marchés. L'une des clés d'adaptation peut être de développer des projets de production ou d'autoconsommation d'énergies renouvelables. En Dordogne, des agriculteurs ont mis en place des solutions sur leurs exploitations pour faire face à cette crise énergétique.
Pour connaître la liste des fermes et les dispositifs qu'elles ont mis en place :
https://dordogne.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/journees-techniques-energies-1/

Montignac

FRANCE INTER S'INSTALLE À LASCAUX IV

Le célèbre jeu de la radio France Inter « le jeu des 1 000 € » a installé son studio d'enregistrement le temps d'une après-midi à Lascaux IV. Pendant trois heures, l'actuel animateur du plus ancien jeu radiophonique, Nicolas Stoufflet, a interrogé des participants sur des questions de culture générale, toutes proposées par des auditeurs. Deux sessions d'enregistrement se sont déroulées dans les locaux de la grotte périgourdine, l'une destinée aux adultes, et l'autre aux adultes et aux jeunes publics. Le jeu était ouvert sans inscription ni réservation, et de nombreux Périgourdins étaient présents pour se prêter au jeu.

© Semitour Périgord

Réseau Entreprendre Occitanie Garonne

Coach de dirigeants

CHRISTOPHE **NOBILET**
président du Réseau Entreprendre Occitanie Garonne

© Lilian Cazabet

Depuis la création du Réseau Entreprendre Occitanie Garonne en 2001, plus de 450 entrepreneurs ont été accompagnés et 3 800 emplois ont été créés ou sauvegardés sur le territoire. Élu en avril dernier, Christophe Nobilet est le président de cet organisme au service de l'économie régionale.

Par Bérengère BOSI

Dirigeant de la société de recouvrement de créances Gestion Crédit Expert, Christophe Nobilet a été élu en avril dernier président du Réseau entreprendre Occitanie Garonne. Il affiche une simplicité bonhomme : « Je ne cherche pas la lumière », confirme l'entrepreneur. « C'est pour ça que j'aime les valeurs du Réseau Entreprendre : l'importance de la personne, la bienveillance, la gratuité et la réciprocité. À l'apparence, je préfère l'action ».

Agé de 53 ans, ce Breton d'origine est passé par Bordeaux, où il a fait ses études, puis par quelques grandes capitales européennes : Paris, Bruxelles ou Londres. « J'ai travaillé pendant 20 ans dans des grandes entreprises de services du numérique, en tant que cadre dirigeant. » Christophe Nobilet effectue une grande partie de sa carrière comme salarié chez Altran qui deviendra Capgemini. En 2013, alors qu'il est installé à Toulouse depuis quatre ans, il saute le pas et devient entrepreneur. « J'ai racheté Gestion Crédit Expert : une société qui accompagne les entreprises pour préserver leur santé financière », explique-t-il. L'entreprise emploie 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros.

DES MENTORS AU SERVICE DES LAURÉATS

C'est seulement quatre ans plus tard, en 2017, qu'il adhère au Réseau Entreprendre. « Je connaissais ce réseau depuis longtemps, mais j'ai attendu de me sentir assez légitime et d'avoir le temps suffisant pour m'y engager. » Car rejoindre le Réseau Entreprendre n'est pas anodin : les 210 entrepreneurs adhérents s'engagent à donner de leur temps et de leur énergie pour accompagner des jeunes-pousses. Chaque

> « Les 210 entrepreneurs adhérents s'engagent à donner de leur temps et de leur énergie pour accompagner des jeunes pousses »

année, ils étudient plusieurs centaines de dossiers de candidatures de jeunes dirigeants – environ 500 en 2023 – en quête d'un soutien dans leur parcours entrepreneurial. Une vingtaine de lauréats bénéficie d'un accompagnement de deux ans et, dans certains cas, d'un prêt d'honneur. « Nous retenons les candidats sur ce qu'ils sont. Ils doivent être prêts à se remettre sans cesse en question, car la posture du dirigeant fait beaucoup sur la réussite ou non d'une entreprise. Le projet porté doit par ailleurs être créateur d'emplois sur le territoire », en l'occurrence, la Haute-Garonne, le Gers, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège. Parmi les anciens lauréats : le Drive tout nu, Petits Cadors, Hoope ou encore Ma Boite à Moustique. « 100 % des entreprises accompagnées sont toujours en activité après trois ans d'existence », se félicite Christophe Nobilet. Depuis la création du Réseau Entreprendre Occitanie Garonne en 2001, plus de 450 entrepreneurs ont été accompagnés et 3 800 emplois ont été créé ou sauvegardés sur le territoire. 6,7 millions d'euros de prêts d'honneur ont par ailleurs été accordés. En 2022, 700 000 € ont bénéficié à 30 lauréats.

ROMPRE LA SOLITUDE DE L'ENTREPRENEUR

« Les membres qui adhèrent au réseau paient une cotisation annuelle pour donner de leur temps, accompagner nos lauréats, alors que d'habitude, ils le facturent ! », remarque en souriant le président. Mais s'ils sont prêts à le faire, c'est qu'ils trouvent eux aussi leur intérêt. « Faire partie du réseau est un moyen de rompre la solitude de l'entrepreneur. On y rencontre des pairs, soumis comme nous à des prises de décisions, et on peut même y développer des amitiés. » Les « mentors », qui s'engagent à rencontrer leurs jeunes protégés chaque mois pendant deux ans, peuvent également apprendre de ces derniers.

> « En 2022, 700 000 euros de prêts d'honneur ont été accordés à 30 lauréats »

ATTIRER DE NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Convaincu de l'utilité du réseau, le nouveau président souhaite attirer de nouveaux entrepreneurs – « nous espérons être 300 d'ici à 3 ans, accompagner 30 à 40 lauréats chaque année et contribuer ainsi à la création de 500 emplois par an ». À plus courte échéance, Christophe Nobilet présidera le 5 décembre prochain sa première « fête des lauréats ». Un événement qui réunit les adhérents et les entreprises accompagnées pendant l'année 2023. Parmi elles, de potentielles futures pépites telles que Philexis (ingénierie de projets), Keyia (capteurs embarqués) ou encore Conshumeur (plateforme de relation client). ■

CÉCILE THOMAS NOMMÉE DIRECTRICE DU RÉSEAU ENTREPRENDRE OCCITANIE GARONNE

Directrice du Réseau Entreprendre Occitanie Garonne depuis début octobre, Cécile Thomas succède à Laurence Arnould-Lhuillier qui avait occupé ce poste pendant 14 ans. Cécile Thomas connait bien le Réseau Entreprendre Occitanie-Garonne : elle y a occupé le poste de chargée d'études et de communication de 2009 à 2014, à l'issue de ses études à Sciences Po Toulouse, avant de devenir elle-même membre du réseau. Cette Lotoise de 37 ans est par ailleurs passée par les cabinets d'expertise comptable In Extenso puis Axilys en tant que responsable de développement et de communication.

Cafés Di-Costanzo aux Des cafés arômes responsables

Seize ans après avoir repris l'entreprise, Émilie et Étienne Gavanier ont fait des Cafés Di-Costanzo une référence du café haut de gamme dans le Sud-Ouest. Fidèle à ses valeurs, le couple innove pour réduire l'impact carbone du transport de café.

Par Bérengère BOSI

Caturra, Bourbon, Geisha, Catimor… Brésil, Équateur, Éthiopie, Vietnam… C'est avec soin qu'Émilie et Étienne Gavanier sélectionnent les variétés et les origines des cafés qu'ils torréfient dans leur brulerie de L'Isle-Jourdain (32). Le couple de quarantenaires dirige depuis 2007 les Cafés Di-Costanzo créés dans les années 1970. Dans la tasse, leurs cafés présentent une couleur moins noire que les traditionnels cafés de marques italiennes. « Ce sont des cafés qui n'ont pas besoin d'être fortement torréfiés. On dit qu'ils ont une couleur robe de moine. Ils ont un goût moins fumé et cendré que les cafés classiques », explique Émilie Gavanier.

POSITIONNEMENT PREMIUM DE NICHE

Car les Cafés Di-Costanzo ont choisi un positionnement premium de niche. « Nous sélectionnons uniquement des cafés de spécialité », autrement dit, des cafés qui ont obtenu une note supérieure à 80/100 sur la grille officielle internationale de notification des cafés, appelée SCA. « Il y a moins de 6 000 personnes certifiées dans le monde pour évaluer les cafés, quelques dizaines à peine en France. Émilie en fait partie », glisse fièrement Étienne Gavanier.

CHR, E-COMMERCE, BOUTIQUES ET GMS

Le positionnement fait mouche. « Lorsque nous avons repris l'entreprise à M. et Mme Di-Costanzo, elle fournissait une centaine d'hôtels, cafés et restaurants autour de Toulouse », se souvient Émilie Gavanier. « Aujourd'hui, nous comptons environ 1 000 clients en CHR dans le grand Sud-Ouest, entre Toulouse et Bordeaux. » Si ce marché représente

> « Deux nouveaux magasins devraient ouvrir dans les prochains mois, « toujours dans le Sud-Ouest de la France »

© Lilian Cazabet

ÉMILIE ET ÉTIENNE **GAVANIER**
gérants des Cafés Di-Costanzo

© Lilian Cazabet

CAFÉS DI-COSTANZO EN CHIFFRES

Chiffre d'affaires 2022 : 3,2 M€
Chiffre d'affaires 2023 : 3,7 M€
Effectif : une vingtaine de salariés
150 tonnes de café importées par an

aujourd'hui 60 % du chiffre d'affaires global de 3,7 millions d'euros, le couple d'entrepreneurs a fait le choix de diversifier les débouchés. « 25 % de notre chiffre d'affaires provient du e-commerce et des ventes réalisées dans nos deux boutiques : une accolée à la brûlerie, l'autre dans le centre-ville de Toulouse. »

DERNIER CLIENT EN DATE : LE CSE D'AIRBUS

Deux nouveaux magasins devraient ouvrir dans les prochains mois, « toujours dans le Sud-Ouest de la France ». Les Cafés Di-Costanzo sont également référencés dans quelques grandes surfaces et épiceries fines situées dans un rayon de 200 km autour de Toulouse. Un levier de croissance activé par la société pendant la crise Covid. « Il faut se souvenir que les cafés et restaurants sont restés fermés un an au total », rappelle Étienne Gavanier. « Nous avons dû chercher d'autres sources de revenu. » Les Cafés Di-Costanzo fournissent aussi des entreprises ; la plupart dans la région toulousaine. Dernier client en date : le CSE d'Airbus à Toulouse.

LIVRAISON EN VOILIERS CARGOS

Au-delà de proposer du café de qualité, Émilie et Étienne Gavanier, ingénieurs agricoles de formation, souhaitent également défendre des pratiques responsables. « Le café de spécialité étant plus cher, on contribue à la rémunération juste des producteurs », explique la dirigeante. Les Cafés Di-Costanzo essaient également de réduire autant que possible leur empreinte carbone en innovant sur le transport des grains. En 2022, la société a expérimenté l'acheminement de café depuis la Colombie jusqu'au port de Bordeaux par voilier. « Il s'agissait d'un test avec la société de transport à la voile Towt. Nous avions fait livrer 22 tonnes. Nous attendons désormais que Towt finalise ses deux voiliers cargos qui permettront de transporter plus de volume et optimiser ainsi les coûts. Cela restera toutefois plus cher qu'en porte-conteneurs : environ 80 centimes de plus au kilo », indique Étienne Gavanier.

> « La société a expérimenté l'acheminement de café depuis la Colombie jusqu'à Bordeaux par voilier »

ACHEMINEMENT FLUVIAL

Autre expérimentation : l'acheminement en septembre dernier de 20 tonnes de café en péniche sur le canal du Midi. Issus de plantations brésiliennes et vietnamiennes, les grains de robusta et d'arabica avaient été importés via le port de Fos-sur-Mer, avant de naviguer d'Arles au port de Lalande, situé au nord de Toulouse. « Il a fallu un an pour mettre en place cette expérimentation avec un armateur fluvial qui nous l'avait proposée. Elle nous a permis d'identifier les freins, notamment le manque d'infrastructures au niveau du port de Lalande. Nous sommes convaincus que cette solution est intéressante, à condition que la péniche transporte d'autres produits à haute valeur ajoutée pour diminuer les coûts », commente Étienne Gavanier.

UN NOUVEAU SITE POUR 2025

Les infatigables entrepreneurs regardent désormais vers un autre projet : leur déménagement en 2025 à quelques dizaines de mètres à peine de leur siège. L'entreprise fait construire son nouveau site : un bâtiment de 1 200 m² de surface au sol, soit 450 m² de plus qu'auparavant, qui accueillera un espace de stockage supérieur (500 palettes contre 300), une zone plus grande pour la torréfaction et les lignes de conditionnement (200 m² contre 150 m²), des bureaux et une boutique de 80 m². Investissement total : 2,5 millions d'euros. La livraison est prévue pour septembre 2025. ■

Le jeu *Chants of Sennaar* toulousain qui cartonne

Développé par le studio toulousain Rundisc, le jeu vidéo *Chants of Sennaar* triomphe actuellement sur les plateformes de téléchargement. Ambiance tour de Babel, énigmes pointues et musique choyée, le jeu valide les compétences de Toulouse, pourtant outsider dans le domaine, en matière de jeu vidéo.

Par Maxime FAYOLLE

Quelques minutes de jeu suffisent à se poser une question simple. « Mais qu'est ce que c'est que ce charabia ? » Dans *Chants of Sennaar*, le joueur va devoir se transformer en Champollion des temps modernes et tenter de déchiffrer des langues grâce aux signes essaimés un peu partout dans le jeu. L'objectif ? Ramener la compréhension et la paix entre tous les peuples à l'intérieur de cette tour de Babel dans laquelle le personnage évolue.

LANGUES À DÉCHIFFRER

Développé par les Toulousains du studio Rundisc, *Chants of Sennaar* est donc un jeu de réflexion et d'aventure. « On s'est inspiré de l'architecture romane qui est très présente à Toulouse pour le premier niveau du jeu », détaille Julien Moya, le cofondateur du studio avec Thomas Panuel. La petite équipe toulousaine, composée des deux cofondateurs, ne peut cependant pas rivaliser graphiquement avec les jeux les plus pointus. Là n'est d'ailleurs pas l'ambition. « On voulait une direction artistique originale pour se démarquer mais il fallait surtout que le concept et l'histoire soient innovants. » Sur le modèle du jeu *Heaven's Vault*, Julien et Thomas transposent l'idée du déchiffrement d'une langue. « Mais ici, ce n'est pas une langue morte. Tous les langages sont totalement inventés par nos équipes. On a créé des peuples avec leur histoire, leur culture. Les langues en sont l'émanation et représentent la philosophie de ces peuples. » Bien évidemment, les langues inventées ne contiennent que quelques mots, une quarantaine environ. « Mais on a mis en place une grammaire, avec des structures de phrases, des syntaxes différentes. » Tout est fait pour que la difficulté soit croissante. Et si le premier objectif est de traduire ces signes inconnus en français, le joueur va vite comprendre qu'il doit faire office de de traducteur entre les différents peuples du jeu.

UNE COOPÉRATION AVEC FOCUS

Disponible en téléchargement depuis début septembre, *Chants of Sennaar* déchaîne les passions. Sur la principale plateforme PC (Steam), le jeu atteint les 99 % de recommandations positives. Avec 2 500 avis déposés sur la plateforme, le nombre de téléchargements devrait avoisinner la dizaine de milliers. Un succès bien loin de *Varion*, le premier jeu lancé par les équipes de Rundisc en 2018. « C'est normal car nous n'avions aucun

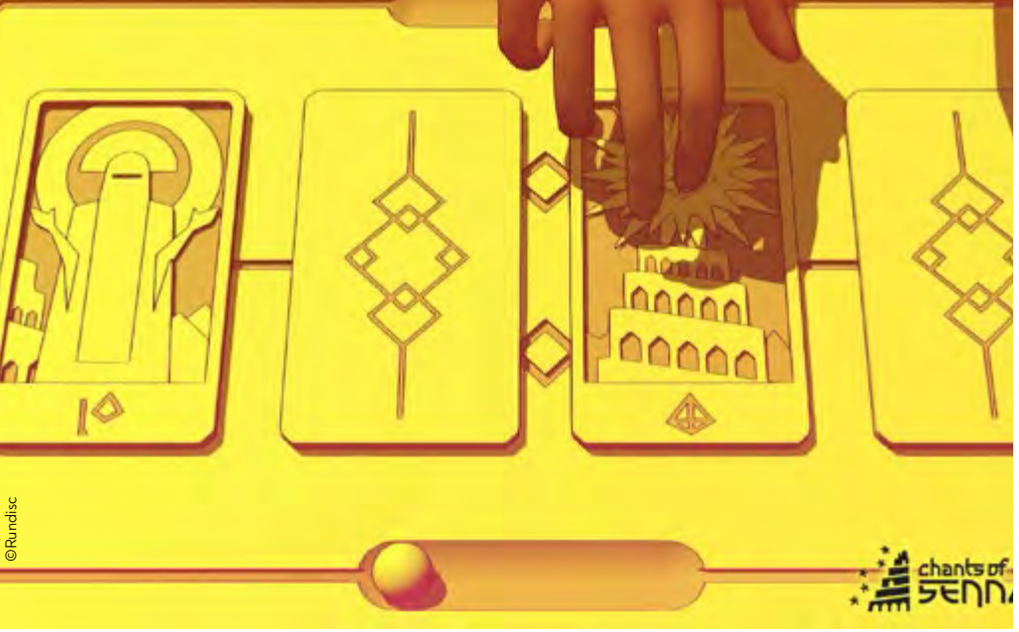

son impact sur le temps long car aujourd'hui, les jeux ne restent plus 3 semaines à l'affiche comme dans le passé. Mais on planche déjà sur d'autres jeux. On aimerait un autre format d'aventure, de réflexion, sans forcément que ce soit une suite de *Chants of Sennaar* », développe Julien Moya.

L'avenir dépendra aussi de la volonté de Focus Entertainment de continuer à travailler aux côtés des Toulousains de Rundisc. La question de la croissance de

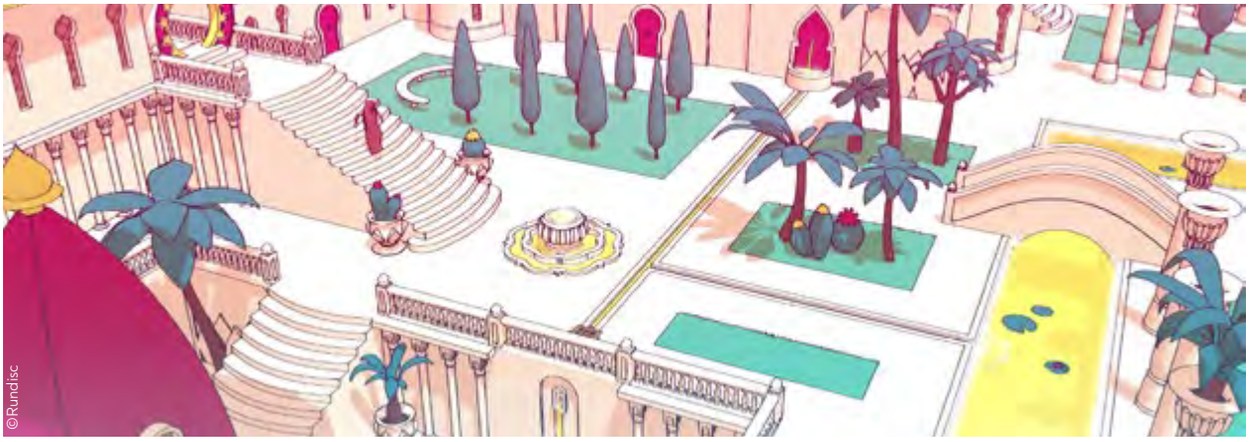

objectif à l'époque. Pour qu'un jeu indépendant fonctionne, il faut du marketing. Aujourd'hui, produire un bon jeu n'est pas synonyme de succès. C'est simplement un prérequis », détaille Julien Moya. C'est pourquoi les équipes de Rundisc se sont associées à la société d'édition Focus Entertainment et ses 132 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2022.

« On s'est dit qu'on ne voulait plus travailler 3 ans sur un projet sans perspective commerciale » rembobine le créateur du jeu. « On a cherché un éditeur et Focus nous a proposé de coproduire le jeu à hauteur de 50%. » Si le budget reste secret, le coût de fabrication d'un tel jeu est évalué en dessous du million d'euros. « Et nous étions le plus petit budget de Focus », ajoute Julien Moya. La présence de l'éditeur permet néanmoins aux équipes de travailler plus sereinement et de financer un compositeur pour le design sonore du jeu. « On voulait travailler avec des instruments acoustiques, traditionnels, obtenir des sonorités type

Moyen Orient … On est un jeu de réflexion donc la musique ne doit pas être forte mais accompagner le joueur pour souligner l'importance de certains événements. »

PAS DE SUITE À PRÉVOIR

Si la sortie de *Chants of Sennaar* est récente, ses créateurs sont déjà dans l'après. « On mesurera

l'entreprise se posera alors comme l'explique Julien Barbe, concepteur indépendant et président de l'association Toulouse Game Dev. « Un succès commercial peut faire venir de nouveaux talents à Toulouse si le studio envisage une suite plus ambitieuse. » De quoi mettre en avant Toulouse sur la carte des jeux vidéo ? La réponse n'est pas certaine pour deux raisons avance Julien Barbe. « D'abord, *Chants of Sennaar* n'est pas forcément estampillé toulousain. Rien ne le raccroche à la ville ou la région dans son gameplay ou son histoire. Ce n'est pas un jeu sur le Capitole, par exemple. Et puis, en Occitanie, la ville référence du jeu vidéo reste Montpellier grâce à la présence d'Ubisoft. » Néanmoins, l'écosystème toulousain du jeu reste dynamique malgré l'absence de mastodonte. « Toulouse se structure autour de petits studios ou d'indépendants très performants. » Le précédent succès en 2021 du jeu *The Planet Crafter*, produit par les Toulousains de Miju Games, en est l'illustration. ■

Salon Siane

La robotique à l'aide des entreprises

Le deuxième plus grand salon de France dédié à l'industrie s'est déroulé à Toulouse mi-octobre. Cette 18e édition de Siane a réuni près de 15 000 visiteurs. La région Occitanie a pu montrer son savoir-faire en matière de robotique et d'automatisme, notamment avec l'usine-école développée par la plateforme Pad'Occ.

Par Maxime FAYOLLE

Le profane n'a guère l'habitude de voir des robots se déplacer tout seuls dans la vraie vie. Mais au salon Siane, il faut s'y faire, la robotique est presque une religion. « Il faut envisager la technologie comme une aide », relativise Damien Roybon, responsable du programme Log'In chez Daher à Cornebarrieu, à quelques kilomètres de l'aéroport Toulouse-Blagnac. « Le travail doit être moins pénible tout en restant performant et compétitif au plan économique. » Voilà comment ces robots vont aider les entreprises à gérer notamment leur logistique interne et externe. De quoi remplacer les salariés ? Damien Roybon se veut rassurant : « non, cela va aider l'homme à être plus performant ! De plus, les métiers vont évoluer ».

USINE-ÉCOLE EN 2024

La crainte de voir la machine se substituer à l'humain est bien souvent un facteur bloquant pour l'évolution de certaines entreprises selon le directeur adjoint de Pad'Occ, la plateforme industrie du futur de la région. « On a donc créé une usine-école pour que les chefs d'entreprise voient comment l'industrie de demain fonctionne à taille réelle. Ils peuvent venir avec leurs collaborateurs pour les sensibiliser », explique Serge Angevin. Cette usine-école sera en fonction début 2024 sur le campus de Montaudran. « C'est un concept unique en France. On propose des solutions aux PME pour mieux gérer leurs machines et gagner en productivité. »

JUMEAU NUMÉRIQUE DE L'USINE

Démonstration en est faite avec la société NRConcept, basée à Merville, au nord de Toulouse, qui a créé un « jumeau numérique » de l'usine sur le salon. Grâce à un écran tactile, Nicolas Robin, le fondateur de la start-up, se balade en 3D sur toutes

© Maxime Fayolle

les machines présentes devant lui. « On peut voir les problèmes en temps réel. Des alarmes vont permettre de pointer des anomalies. Chaque pièce est équipée d'un capteur qui va donner une information sur son état. En cas de problème, on peut agir directement de façon interactive. » Une façon de gagner en efficacité et de réaliser une maintenance prédictive des instruments.

Ces technologies permettent aussi aux pièces fabriquées par les machines de conserver la même qualité car les logiciels vont détecter le moindre changement inhabituel. La traçabilité indispensable pour les clients est ainsi assurée. Plusieurs entreprises locales et nationales ont déjà fait appel aux services de NRConcept qui émarge à près de 400 000 € de chiffre d'affaires. ■

© Shutterstock

France Invest Loue le dynamisme occitan

L'association France Invest, de passage à Toulouse, a souligné le dynamisme industriel de la région Occitanie en invitant plusieurs chefs d'entreprises à détailler la recette de leur réussite.

Par Maxime FAYOLLE

Quelle est la recette du succès ? La question est aussi banale que piégeuse. C'est pourtant la colle posée aux chefs d'entreprises invités par l'association des Investisseurs pour la croissance, France Invest. Réunis au Village by CA à Toulouse, ces entrepreneurs ont expliqué leur trajectoire vers la réussite. « Pour moi, c'était un rêve au sens propre », se souvient Matthieu Hède, président de MH Industries (Lot) qui a repris l'entreprise familiale en 2003. À cette époque, la fonderie compte 32 personnes. « J'ai misé sur le fait qu'on serait 5 000 dans 40 ans. » La trajectoire à (très) long terme est (très) ambitieuse mais ne fait pas peur à l'entrepreneur. « On en est à la moitié et on est dans les temps ! »

TROUVER DES PARTENAIRES FINANCIERS

Pour maintenir ses ambitions, l'argent est forcément au cœur des discussions. « On a trouvé des partenaires. J'ai ouvert le capital de l'entreprise en 2013 avec une idée globale d'où je voulais aller. » Le patron souhaite avant tout ne pas trop dépendre d'un seul client. « On s'est fixé une règle. Un client ne représentera jamais plus de 15 % du CA. Sinon, en cas de crise, vous êtes morts. » Matthieu Hède vise désormais un triplement du chiffre d'affaires de l'entreprise d'ici 7 ans.

IPSOPHÈNE PEAUFINE SON PROJET

Invités également à la soirée, les dirigeants d'Ipsophène peuvent rêver d'une croissance similaire. L'entreprise va ouvrir en 2024 la première usine de fabrication de paracétamol à Toulouse. « On a trouvé des partenaires solides qui ont cru en nous comme la Région ou le Crédit agricole », explique Jean Boher, le président d'Ipsophène. Pas facile pourtant de convaincre des investisseurs alors que l'usine n'est pas encore sortie de terre. « Le Covid a mis en évidence notre manque de souveraineté sur la fabrication de médicaments, on se devait d'y répondre. »

L'usine toulousaine produira jusqu'à 3 000 tonnes de paracétamol par an et devrait embaucher 35 personnes. Son procédé de fabrication unique devrait permettre à Ipsophène de multiplier les rendements par deux par rapport aux usines actuelles situées hors de France. « On doit cette rupture technologique à Édith Lecomte Norrant », se félicite Jean Boher. La docteure en génie chimique a développé une solution de production moins polluante. Là où 1 kg de paracétamol crée plus de 150 kilos de déchets non recyclables, Ipsophène ne devrait en générer que 6. Un succès tant économique qu'écologique. ■

Jean-Christophe Aubagnac et Jean Boher, fondateur et président d'Ipsophène, Matthieu Hède, président de MH Industries

© Maxime Fayolle

© Aurélie Lamachère / Safran

Toulouse

SAFRAN RACHÈTE L'ACTIVITÉ SYSTÈMES ÉLECTRIQUES AÉRONAUTIQUES DE THALES

Après un an de négociations, Safran Electrical & Power a finalisé le rachat à Thales de sa branche systèmes électriques aéronautiques, qui porte sur la conversion, la génération de puissance et les moteurs électriques pour l'aéronautique. Cela signifie que les sociétés Thales Avionics Electrical Systems et Electrical Motors implantées dans l'Oise et dans les Yvelines passent dans le giron de Safran. C'est aussi le cas des activités support et maintenance basées aux États-Unis et à Singapour. Chez Thales, cette branche employait plus de 600 personnes et générait en 2022 un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros. « Cette acquisition va nous permettre d'apporter au marché des solutions encore plus pertinentes et performantes sur la décarbonation de l'aviation par l'électrique », s'enthousiasme le président de Safran Electrical & Power, Stéphane Cueille.

Carnet

© Arnaud Spani, Latécoère

Un nouveau changement à la tête de Latécoère. **Greg HUTTNER** est nommé nouveau directeur général du sous-traitant aéronautique. En juillet pourtant, l'ancien DG Thierry Mootz avait été nommé PDG du groupe. Il conserve toutefois son poste de Président aujourd'hui. Greg Huttner a rejoint l'entreprise en 2020 comme directeur général de la division Aérostructures. C'est lui qui a géré la période post-Covid très difficile pour l'entreprise qui a mené à sa recapitalisation récente. Greg Huttner a aussi développé l'activité du groupe en dénichant de nouveaux clients comme Pratt & Whitney, Heart Aerospace et Deutsche Aircraft. « Nous avons une feuille de route claire pour répondre à la demande croissante de nos clients tout en faisant face aux difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement et l'inflation », déclare le nouveau DG de Latécoère qui enregistre une activité en hausse de 43 % au premier semestre.

© Space Aero

Toulouse

L'AIRBUSIEN PIERRE PERDOUX NOMMÉ PRÉSIDENT DE SPACE AERO

SPACE Aero se dote d'une nouvelle gouvernance. Pierre Perdoux, aujourd'hui Vice-Président Procurement Operations chez Airbus, est nommé Président de l'association. Il remplace Jean-Philippe Bédos qui occupait ce poste depuis 2019. SPACE Aero pour but d'améliorer la performance industrielle des PME/TPE de la filière aéronautique et spatiale. L'association lance désormais sa démarche Aero Excellence pour améliorer la maturité industrielle des acteurs de la filière. L'objectif est de rationaliser les processus d'évaluation dans les chaînes d'approvisionnement. Cette démarche est mise en place avec le support du GIFAS, présidé par le patron d'Airbus, Guillaume Faury. « Nous avons testé chaque idée auprès de dizaines de sociétés et nous sommes prêts à déployer nos solutions dès janvier 2024 en France puis à l'international », annonce le Directeur Général de SPACE Aero, Christophe Delqué.

© MC Sipa Jeanne Accorsini

Toulouse

UN PAVILLON TOULOUSAIN ÉPHÉMÈRE LORS DES JO 2024

L'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse sera présente à Paris lors des Jeux olympiques et paralympiques 2024. L'ENSA a, en effet, contribué au projet Archi-Folies lancé en 2022 par la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak. L'ENSA Toulouse a réalisé une maquette d'un pavillon éphémère représentant la Fédération française de rugby. Il sera exposé au Parc de la Villette lors des JO, avec 19 autres pavillons sportifs réalisés par les étudiants des écoles d'architecture de tout le pays. Inspirés par le visuel d'un terrain de rugby, les étudiants toulousains ont imaginé un bâtiment en structure bois et murs de brique, un symbole qui n'est pas sans rappeler la capitale du rugby qu'est Toulouse.

© Ad'Occ

Occitanie

OCCITANIE INVEST : L'APPEL À CANDIDATURES EST OUVERT

L'agence de développement économique d'Occitanie Ad'Occ annonce l'ouverture des dépôts de candidatures pour la 19e édition de la convention d'affaires Occitanie Invest qui se tiendra le 14 mars 2024. L'événement permettra aux entreprises lauréates de venir pitcher devant un parterre d'investisseurs qu'elles pourront également rencontrer lors de rendez-vous business. Les sociétés candidates doivent être implantées en Occitanie, proposer un produit ou service avec de fortes perspectives de croissance, présenter une situation financière saine, et cherche à lever des fonds. Les candidatures sont à déposer avant le 20 décembre. Lors de l'édition précédente, 44 dossiers avaient été retenus sur 178 candidatures. Plus de 100 financiers avaient assisté à la convention, dont 46 fonds d'investissement nationaux.

Plus d'infos sur : www.occitanie-invest.com

© Shutterstock

Grand Sud-Ouest

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DOTÉE DE 100 M€ SUPPLÉMENTAIRES

L'agence de l'eau Adour-Garonne a adopté le 11 octobre à Toulouse une nouvelle stratégie de gestion de l'eau assortie de nouvelles ressources fiscales qui vont lui permettre d'augmenter ses moyens d'intervention de 100 M€, dont 60 M€ dès 2024. Les « moyens renforcés seront mobilisés en déclinaison du Plan Eau qui a permis une augmentation du budget des agences (de l'eau, NDLR) de 475 M€ à l'échelle nationale ». Concrètement, tous les usagers contribueront à l'augmentation des ressources. La redevance payée par les agriculteurs devrait augmenter de 12,5 %, celle des ménages de « moins de 5 % », tout comme celle payée par les industriels, indique l'agence de l'eau Adour-Garonne qui précise : « Pour les deux tiers des industriels du bassin, la hausse est inférieure à 1 000€ par an ».

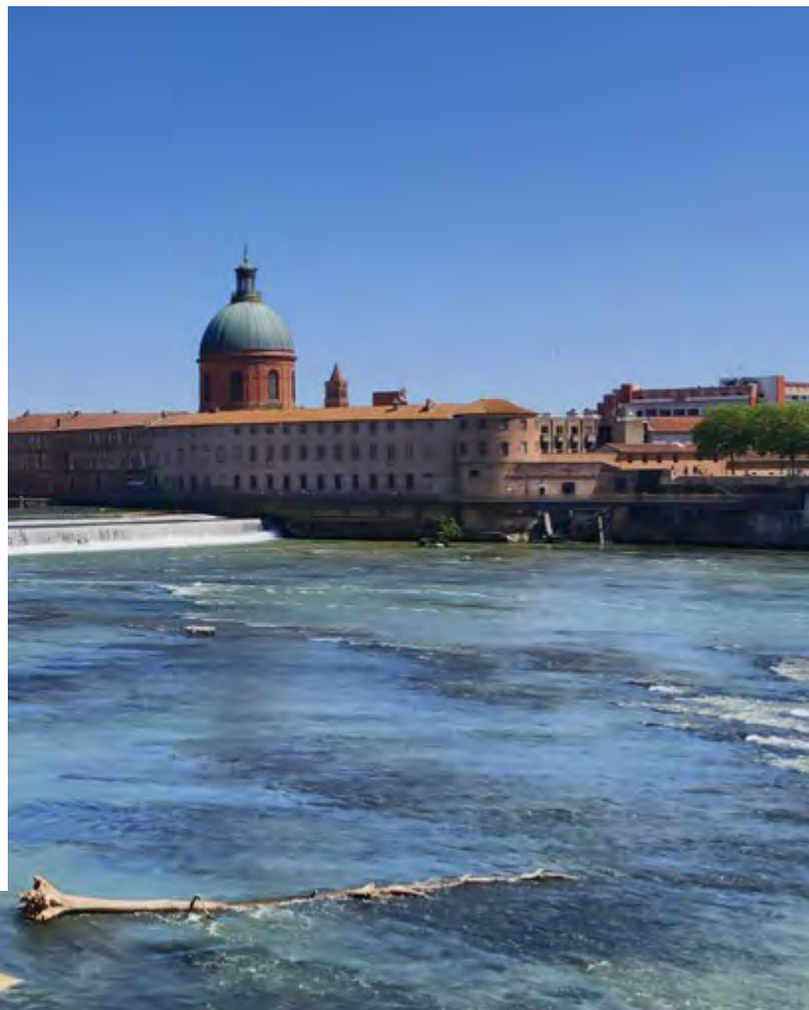

© FFB

Carnet

FRÉDÉRIC CARRÉ RÉÉLU À LA PRÉSIDENCE DE LA FFB OCCITANIE

Le président du groupe familial Carré implanté à Tournefeuille (31) a été réélu le 17 octobre à la présidence de la branche régionale Occitanie de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Une nomination qui intervient alors que l'une des 8 sociétés du groupe — l'entreprise Carré — a été placée fin septembre en redressement judiciaire.

Pour ce nouveau mandat de trois ans, Frédéric Carré, 49 ans, sera épaulé par Guy Durand, nommé président délégué. Objectif : accompagner la réalisation de la feuille de route de la FFB Occitanie qui vise notamment à développer les marchés, les compétences et la compétitivité des entreprises de la filière. La FFB Occitanie prévoit l'organisation au 2e semestre 2024 du premier Sommet de la construction en Occitanie.

Troisième secteur économique d'Occitanie, la filière du bâtiment compte dans la région 160 000 actifs et plus de 72 000 établissements. Elle génère un chiffre d'affaires de plus de 11 milliards d'euros.

© EY

Occitanie

PRIX EY : TROIS ENTREPRISES HAUT-GARONNAISES LAURÉATES

La Haute-Garonne a tiré son épingle du jeu lors de la remise des prix régionaux de l'entrepreneur de l'année organisée par EY le 10 octobre. Trois des cinq lauréats proviennent en effet de la région toulousaine. Safti, le réseau d'agents immobiliers indépendants fondé en 2010 par Gabriel Pacheco, Marc Brimeux et Sandra Françonnet reçoit le prix de l'Entrepreneur de l'année. Le prix de la start-up est attribué à Ascendance Flight Technologies et ses avions hybrides à décollage vertical, tandis que le prix de la Scale-up de l'année revient à Eco Tech Ceram, entreprise basée à Balma spécialisée dans la valorisation des chaleurs fatales industrielles. Aucune entreprise occitane n'a toutefois été primée lors de la cérémonie nationale qui s'est tenue le 16 octobre à Paris.

Lalou Multi ajuste son cap

© Vincent Olivaud

Le chantier naval Lalou Multi, créé à Talais en 2007 par le skipper professionnel Lalou Roucayrol, modifie sa trajectoire. L'entreprise devient Neo Sailing Technologies et prépare une production de petite série pour des tiers.

Par Astrid GOUZIK

Quelques ajustements dans sa stratégie pour rester dans la course. Il faut dire que « dans le monde de la compétition, le contexte n'est pas très favorable », avance Fabienne Baron, présidente de Neo Sailing Technologies (ex-Lalou Multi) en marge du Grand Pavois. À La Rochelle, fin septembre, l'entreprise médocaine, chantier naval et écurie de course au large, a officialisé son changement de nom, symbole de sa nouvelle stratégie.

© Vincent Olivaud

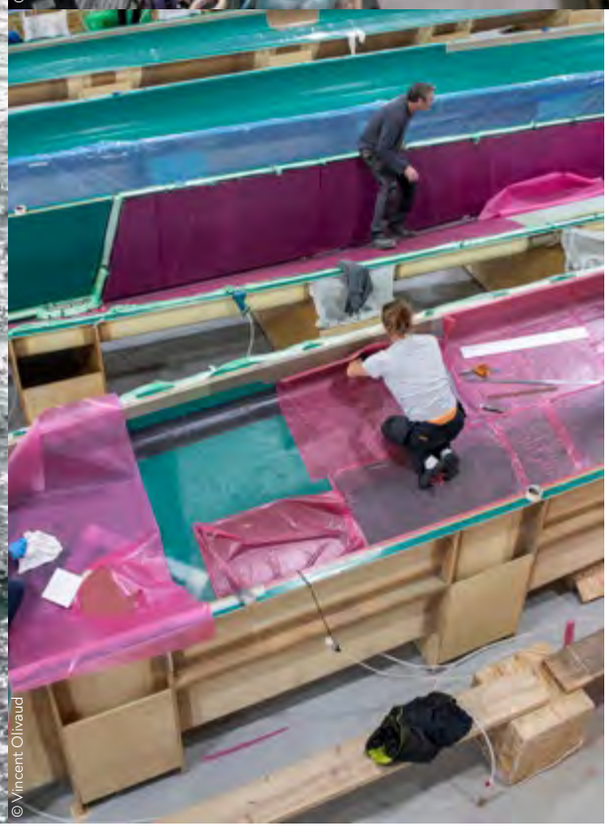
© Vincent Olivaud

VERDIR LA FILIÈRE

D'un côté, la PME veut maintenir ses positions dans la course au large. « C'est notre passion, notre métier initial, mais nous avons la conviction que la performance doit faire sa révolution en devenant soutenable », indique l'entreprise. « On souhaite se positionner comme un acteur important dans la mise en œuvre de solutions technologiques qui puissent permettre à toute la filière d'adopter des solutions plus soutenables d'un point de vue environnemental », précise Fabienne Baron (ex-Roucayrol).

Déjà en 2016, Lalou Multi, porté par les innovations de son partenaire l'industriel tricolore Arkema, avait développé un voilier construit avec une résine entièrement recyclable. Une première mondiale. Puis en 2022, *Captain Alternance*, skippé par Keni Piperol, est entièrement conçu avec des matériaux renouvelables.

Toutes ces innovations, Neo Sailing Technologies va continuer de les bêta-tester au sein de son chantier naval situé au Verdon. « Et à l'inverse on exprimera des besoins par rapport à la construction des bateaux et des idées de recherche », souligne la dirigeante. Avec un objectif en tête, réduire l'impact environnemental de la filière.

UNE CINQUANTAINE DE BATEAUX PAR AN

Neo Sailing Technologies a aussi cherché des relais de croissance. Avec un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros, l'exercice 2022 était déficitaire. C'est le deuxième pilier de sa stratégie : « nous allons développer une production de petite série pour des tiers », annonce Fabienne Baron.

« On continuera à faire du prototype ou du one-off mais la petite série est plus rentable. On espère atteindre une cinquantaine de bateaux par an, des modèles un peu premium. »

D'ici 2 à 3 ans, l'entreprise voudrait construire une unité de production dédiée à la série.

« Il est possible que l'on cherche, à un moment, des partenaires financiers qui apportent notamment des compétences liées à la série », précise-t-elle.

En 2021, Lalou Multi avait déjà construit pour un tiers, un class 40 pour le skipper Yoann Richomme avec lequel il a remporté la Route du Rhum en 2022. C'est aussi l'une des raisons pour laquelle l'entreprise a tenu à ce changement de nom : « Lalou Multi était associé aux multicoques alors que l'on fait aussi des monocoques ». Vogue désormais Neo Sailing Technologies ! ■

© Ubisoft

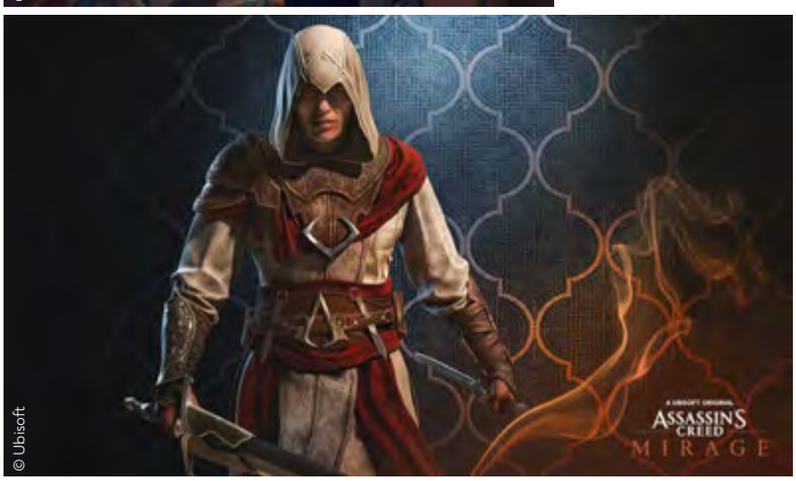

© Ubisoft

Bordeaux

SORTIE D'*ASSASSIN'S CREED MIRAGE* DU STUDIO UBISOFT BORDEAUX

Premier jeu AAA d'aventure historique d'Ubisoft Bordeaux en tant que responsable du studio, *Assassin's Creed Mirage*, est sorti le 5 octobre dernier. Très attendu par la communauté des joueurs d'*Assassin's Creed*, cet opus retour aux sources prend place dans le Moyen-Orient médiéval, décor qui a fait le succès de la série aux 200 millions d'exemplaires vendus, et a participé à faire d'Ubisoft un géant mondial du jeu vidéo. Disponible sur PS5, PS4, Xbox Series X|S, Xbox One, PC via Ubisoft Store et Epic Games Store, Amazon Luna, et pour les abonnés Ubisoft+, *Assasin's Creed Mirage* a été développé avec le soutien d'Ubisoft Belgrade, Montpellier, Montréal, Philippines, Québec, Roumanie, Shanghai, Singapour, Sofia, Ukraine. Une sortie importante et réussie pour le studio français, qui a connu des difficultés en Bourse ces dernières années. « Nous sommes fiers d'annoncer qu'*Assassin's Creed Mirage* est le plus gros lancement New Gen en termes d'unités vendues à ce jour », affirmait sur X (ex-Twitter) le studio bordelais 6 jours après ce lancement.

© Shutterstock

Castres-Gironde

HECTAREA LÈVE 500 000 EUROS

Plateforme d'investissement dans le foncier agricole créée en 2022 par Paul Rodrigues et Adime Amoukou, Hectarea annonce une levée de fonds de 500 000 euros, réalisée auprès de 25 investisseurs et experts des secteurs agricoles (Ynsect, Agriconomie, Terroirs d'Avenir, EMC2 : coopérative agricole), de la collecte d'épargne (Enerfip, Nalo, Papisy) et de la tech et du marketing (Doctolib, Recommerce, Grasp). Elle doit permettre à la jeune entreprise d'ouvrir sa plateforme au grand public et de lancer la vente des premiers terrains agricoles d'ici la fin de l'année 2023. Objectif : aider les agriculteurs à accéder à la terre et financer la transition écologique des exploitations via l'épargne citoyenne. Les particuliers investisseurs acquièrent ainsi les terres agricoles et en perçoivent des revenus de loyers, dits fermages. « Cette levée de fonds auprès d'experts qui ont réussi sur nos piliers d'activité est un signal fort et va permettre d'accélérer le déploiement d'Hectarea pour soutenir les modèles agricoles de demain », assure dans un communiqué Paul Rodrigues, cofondateur et CEO d'Hectarea.

CÉDRIC
QUEVAL
directeur développement Nouvelle-Aquitaine de GSE
© D. R.

Pessac
GSE À L'ASSAUT DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Le spécialiste de l'immobilier d'entreprise, GSE, implanté en Nouvelle-Aquitaine depuis 2017, a inauguré fin septembre sa nouvelle agence à Pessac. Installée au cœur du bâtiment Wood Office, un programme de bureaux de 2 500 m² construit par GSE en 2021, GSE occupera près de 400 m². Un nouvel espace de travail adapté à la stratégie de développement de l'entreprise en région Nouvelle-Aquitaine, où elle espère augmenter sa présence et son activité, en doublant son chiffre d'affaires et son nombre de collaborateurs d'ici 3 ans. « Notre ambition est de concevoir et bâtir plus durablement, en plaçant les enjeux environnementaux et humains au cœur de notre réflexion et de nos projets, tout en développant avec nos clients et partenaires de vraies collaborations basées sur la confiance mutuelle, la transparence et l'engagement », assure dans un communiqué Marc Tracewski, directeur GSE pour la région Nouvelle-Aquitaine. C'est dans ce cadre que Cédric Queval a été nommé le 9 octobre directeur développement Nouvelle-Aquitaine de GSE.

Château Malartic-Lagravière, à Léognan, médaille d'or dans la catégorie restauration à la propriété
© Gironde Tourisme

Gironde
UN BON MILLÉSIME POUR LE BEST OF WINE TOURISM

Le concours Best Of Wine Tourism récompense chaque année les propriétés viticoles et les prestataires de services les plus originaux et les plus innovants en matière d'accueil de visiteurs. Les trophées de l'édition 2024 de ce concours d'excellence du tourisme œnologique ont été remis le 9 octobre dans les locaux de la CCI Bordeaux Gironde. Les lauréats « Or » des sept catégories en lice sont les suivants : château Montlabert, à Saint-Émilion (architecture et paysages) ; château Castera, à Saint-Germain-d'Esteuil (art et culture) ; château Rol Valentin, à Saint-Étienne-de-Lisse (découverte et innovation) ; château Malartic-Lagravière, à Léognan (restauration à la propriété) ; château Fage, à Arveyres (hébergement à la propriété) ; château Mauvinon, à Saint-Sulpice-de-Faleyrens (pratiques environnementales) ; château Giscours, à Labarde (services œnotouristiques). Le coup de cœur du jury est quant à lui revenu au château d'Arbo, à Montagne.

Thermalisme

Aqui O Thermes investit dans la recherche

Déploiement de sa plateforme Thermassist, étude sur les bienfaits d'un programme thermal sur des actifs, analyse de l'eau en temps réel avec un consortium européen… le cluster thermal néo-aquitain s'active pour valoriser les atouts de la filière.

Par Julie DUCOURAU

Après une hausse de 34 % de la fréquentation des 28 établissements thermaux néo-aquitains en 2022 par rapport à 2021, 2023 semble poursuivre la dynamique de rattrapage des années Covid, avec + 20 % de curistes dès avant la fin de saison. Encore loin des 150 000 curistes d'avant 2020 certes, mais bien au-dessus des 114 000 accueillis l'an passé. « La reprise se confirme d'année en année. La reconquête reste plus aisée pour les petites stations de moins de 3 000 curistes qui ont souvent une clientèle de proximité plus facile à capter », a souligné Arnaud Laborde des Thermes de Saubusse, président du cluster régional Aqui O Thermes, lors d'un point presse à l'hôtel de région.

DES PARTS DE MARCHÉ EN PLUS

Et même si le retour à l'avant-Covid n'est pas encore atteint, « la région Nouvelle-Aquitaine est celle qui gagne le plus de parts de marché » (26,08 % en 2022 contre 24,8 % en 2018), a abondé Julien Bazus, maire de Saint-Paul-lès-Dax et conseiller régional délégué au thermalisme.

Dans un secteur où menace la pénurie de médecins et d'agents thermaux, le cluster réfléchit à la possibilité d'adjoindre des aides aux kinésithérapeutes, avec des formations dédiées en deux ans pour de nouveaux personnels aptes à masser, sous la responsabilité des kinés.

© Aqui O Thermes

De gauche à droite : Arnaud Laborde, président d'Aqui O Thermes ; Laurence Delpy, directrice ; Thomas Ellin, chef de projet Thermassist ; Julien Bazus, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine délégué au thermalisme et maire de Saint-Paul-lès-Dax

Dans ce contexte global et pour rester leader dans l'innovation, le cluster régional fait de la recherche et développement son premier axe stratégique, avec 127 000 euros en R&D sur 2022-2023. Sa plateforme internet lancée l'an passé, Thermassist, permet - nouveauté 2023 - de générer et télétransmettre directement des ordonnances de médecins thermaux à l'établissement de cure et aux patients. L'outil actuellement installé dans un tiers des stations de la région, le sera dans trois quarts d'entre elles en 2024.

© Aqui O Thermes

LES THERMES CONTRE L'ABSENTÉISME AU TRAVAIL ?

Côté recherche de nouveaux soins, le cluster, en partenariat avec l'université de Bordeaux, le laboratoire Bordeaux PharmacoEpi platform (BPE) et l'Inserm, travaille également avec l'hôpital de Dax à « un programme thermal dédié aux actifs qui pourrait permettre d'améliorer leur bien-être au travail et par conséquent, diminuer l'absentéisme des salariés », selon Laurence Delpy, directrice du cluster. Le protocole est actuellement à l'étude pour déboucher sur des essais cliniques dans divers hôpitaux néo-aquitains.

Pour toujours mieux économiser les ressources en eau, un outil permettant l'analyse en temps réel des eaux avec l'intelligence artificielle (IA) est, par ailleurs, travaillé avec le consortium européen Aquapred. « Ceci pourrait permettre de gérer mieux les risques bactériens sans attendre des analyses pendant 24 ou 48 heures en cas de problèmes physico-chimiques, et donc d'être plus agile dans la gestion de la ressource », relève Laurence Delpy. Intelligence artificielle encore avec le programme Prévichute, cofinancé par la Fondation Maïf, pour tenter de prévenir les risques de chute.

Rappelant le plan thermal 2023-2028 voté en mars dernier au conseil régional et tout ce travail sur le long terme, Julien Bazus a conclu « en espérant que demain, notre savoir-faire innovant soit reconnu et mis au service d'autres acteurs français, voire internationaux ». ■

DE DAX À TENGCHONG

Depuis 2022, la société franco-chinoise Shenzhen Qianhai Sino Europe Spa Academy qui accompagne actuellement deux grands groupes d'investisseurs chinois dans le développement de thermes en Chine, collabore avec l'Institut du thermalisme de Dax pour son savoir-faire et son expertise scientifique, médicale, pédagogique et technique. Dans l'établissement thermal de 130 chambres ouvert l'an passé à Tengchong (Yunan) avant un nouveau en 2024 dans le Sichuan, « sont mêlées pour la première fois médecine traditionnelle chinoise et pratiques thermales à la française », a expliqué George Yé de la délégation chinoise, lors d'une visite à Dax mi-octobre. 12 hydrothérapeutes chinois ont notamment été formés en visio - à cause des restrictions Covid - par l'institut dacquois rattaché à l'université de Bordeaux. La collaboration (dont les contours financiers aux « tarifs raisonnables » n'ont pas été dévoilés) s'effectue aussi sur leurs sources d'eaux (interprétation médicale, protocoles d'analyses physico-chimiques…) qu'ils mélangent à des argiles françaises souvent importées de Dordogne, pour produire leurs boues thermales.

La délégation chinoise
© J. D.

Tourisme

LE CARNET AVANTAGES DE L'AUTOMNE

Du 21 octobre au 5 novembre, 52 partenaires de l'opération l'Automne gourmand et culturel, concoctée par l'agence Landes Attractivité, invitent à savourer les Landes à prix doux. Sur tout le département, producteurs, artisans, restaurateurs, sites, musées ou épiceries fines proposent réductions et avantages à découvrir dans le carnet de voyage à télécharger sur **www.tourismelandes.com.**

© Landes Attractivité

© Olivier Dion / Livres Hebdo

Culture

DOUBLE RÉCOMPENSE POUR LES MÉDIATHÈQUES LANDAISES

Le palmarès 2023 de la 14e édition du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques présidée par Anne Berest (Prix Renaudot des Lycéens 2021) a attribué deux des 11 récompenses à des professionnels landais. Dans la prestigieuse salle Richelieu de la Bibliothèque nationale de France à Paris, la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans a ainsi reçu la récompense suprême, le Grand Prix, et la médiathèque des Landes a remporté le prix de l'innovation numérique pour ses formations en ligne.

© Shutterstock

Recyclage

DES BALLONS DE RUGBY EN PORTEFEUILLE

Un vieux ballon qui traîne dans le jardin ou à la cave ? Pensez recyclage pendant la Coupe du monde ! Tout le mois d'octobre, l'UNSS des Landes récupère des ballons ovales pour les transformer en portefeuilles, trousses et sacs à main, en partenariat avec l'association francilienne Recycling rugby. « De quoi financer des projets humanitaires », relève Jérôme Alfonsi, président de l'UNSS des Landes, qui faisait déjà ce type de récup' quand il était professeur d'EPS au lycée français du Cambodge.

Contact : sd040@unss.org et 06 03 88 66 75

Landes Nature Côte D'argent
CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION AVEC LA RÉGION

Le Pôle d'équilibre territorial et rural Landes Nature Côte d'Argent qui réunit près de 55 000 habitants sur les communautés de communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature, ont signé le 4 octobre dernier, avec la région Nouvelle-Aquitaine leur contrat de développement et de transitions. L'objectif : accélérer les projets « répondant à des enjeux de transition et d'attractivité » sur ce territoire qui connaît une importante dynamique démographique générant notamment des tensions sur le marché immobilier. Parmi les projets identifiés dans le cadre de cette stratégie commune : le Barrat castésien avec la création d'un nouveau site d'animation locale et touristique à Castets ; la Manufacture du Born (tiny houses et espace de stockage) à Saint-Julien-en-Born et Mézos ; la création d'une maison des saisonniers, d'un foyer des jeunes travailleurs et de logements sociaux à Parentis-en-Born ; l'élaboration d'une charte paysagère environnementale et architecturale à Mimizan ; la préfiguration du Territoire zéro chômeur de longue durée sur la communauté de communes de Mimizan ; le transport à la demande dans la communauté de communes des Grands Lacs ; la piste cyclable entre Sanguinet et Cazaux ou la voie verte de Contis à Saint-Julien-en-Born.

Santé
18E JOURNÉES DE LA PSYCHIATRIE À DAX

L'Association pour la recherche et l'étude en psychiatrie publique (Arepp) organise deux journées de formation, les 30 novembre et 1er décembre prochains à Dax, autour de « la psychiatrie d'hier et d'aujourd'hui ». L'objectif ? Identifier les évolutions des pratiques en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie, repérer les partenaires du secteur, comprendre le rôle de chacun dans la prise en charge globale du patient et l'orienter vers les nouvelles offres de soins.

Contact : Arepp – 05 58 91 48 38

© Shutterstock

Entreprises

Managers, ces super-héros !

Organisateur et animateur d'une soirée dédiée aux managers et dirigeants d'entreprise le 21 novembre prochain à Aubiac, Damien Lambert partage ses expériences, à travers des formations et une activité de conseil, avec son entreprise Semer & Grandir créée en 2018.

Par Mathieu DAL'ZOVO

C'est dans le cadre somptueux du château d'Aubiac que Damien Lambert organisera, le mardi 21 novembre, une grande conférence à destination des chefs d'entreprises, managers et responsables RH autour d'une question centrale : managers, supers héros de l'entreprise ? Après une première conférence ayant réuni une cinquantaine de managers l'an dernier sur Agen, sur le thème de comment garder ses collaborateurs avant de recruter, Damien Lambert s'attaque cette fois-ci à l'ultra-présence des managers qui peut parfois brider involontairement le potentiel de ses équipes : « Tel un super-héros, le manager peut être partout, sur tous les fronts, dans toutes les prises décisions en se sentant invulnérable ! Malgré ses bonnes intentions, il peut créer des difficultés dans les prises d'initiatives de ses équipes ou dans l'avancée de certains projets. Dans le cadre de mon activité de conseil, je vois des managers qui mettent la pression sur leurs équipes sur des projets qui n'avancent pas alors qu'ils veulent décider de tout ! ». Utilisant l'analogie avec les super-héros lors de sa conférence, Damien Lambert posera la question de savoir ce qui fait perdre ses pouvoirs à Superman… À Aubiac, il donnera donc des outils pour s'écarter de la posture du manager sauveur, une situation qu'il a lui-même bien connue.

ARRIVÉE À L'AGROPOLE POUR GÉRER LA PRODUCTION DE YOOJI

C'est en effet après une première expérience de responsable d'atelier dans une entreprise de pâtisserie industrielle, dès la sortie de son école d'ingénieur en agroalimentaire en 2004, que Damien Lambert a découvert le quotidien d'un manager : « Le discours d'entrée du directeur de l'école parlait de nous comme de la future élite qui se destinait aux postes les plus prestigieux mais en 3 ans d'études, nous n'avons jamais entendu parler de management d'équipe ! Je me suis donc retrouvé à gérer une équipe de 20 personnes pour mon premier poste et j'ai fait tout ce qu'il ne fallait pas faire ». Ayant du mal à se positionner dans ce costume de manager, qu'il

> « 70 % du temps sont consacrés à la mise en situation »

© Julien Mirielle

n'occupera qu'un an, Damien Lambert passe alors par une longue phase de remise en question. C'est à partir de ce moment là qu'il fait le choix de ne pas rester sur un échec et de poursuivre dans la voie du management. Recruté sur un poste de responsable de production dans une grosse entreprise, « là où j'ai tout appris », il se lance un nouveau défi et quitte, en 2013, la région Rhône-Alpes pour rejoindre l'Agropole afin de gérer la production de l'entreprise Yooji. Spécialisée dans l'alimentation Bio pour les bébés, cette jeune PME est alors gérée à distance par son fondateur, demeurant sur la région bordelaise, qui cherche un profil pour prendre en charge la production. Pendant 6 ans, Damien Lambert vit alors une expérience professionnelle se rapprochant d'une direction d'usine.

DEUX NOUVELLES FORMATIONS EN 2024

C'est ensuite lors d'un congé parental en 2018 que Damien Lambert prend du recul sur sa vie professionnelle et décide d'être plus autonome en créant l'entreprise Semer & Grandir : « Je me suis simplement rendu compte que je gérais des équipes depuis 15 ans et j'aimais plus le management et la relation humaine que la technicité du métier. J'avais envie d'apporter quelque chose et de partager mes expériences ».

Parti d'une feuille blanche, Damien Lambert démarche alors les entreprises de la région pour proposer ses services en tant que consultant. Il profite ensuite de la période Covid pour étoffer son offre et construire les premiers outils qui lui permettent de proposer aux chefs d'entreprise et responsables RH de travailler sur leur management à travers des séances de formations, en petits groupes et interentreprise, autour d'outils, ateliers ou petits jeux : « 70 % du temps est consacré à la mise en situation, mais le cœur de mon activité reste le conseil en entreprise », ajoute Damien Lambert qui apporte ainsi un regard extérieur et un plan d'action adapté après avoir établi, lors d'une phase d'immersion dans l'entreprise, un état des lieux de la situation auprès de toutes les parties concernées. Venant d'être certifié sur un nouvel outil (Praditus) pour mieux se connaître, comprendre sa personnalité, ses motivations et travailler ses compétences comportementales (soft skills) - autour de questions telles que : comment prendre des risques ou être ouvert au feedback ?- Damien Lambert est convaincu que mieux se connaitre est une clé pour mieux manager. Il lancera d'ailleurs, en 2024, un nouveau parcours de formation à destination des dirigeants et managers cadres qui s'intitule « Manager & Leader ». Ce parcours sera composé de deux nouvelles formations, une à destination des managers dits de terrain (chef d'équipe, d'atelier, responsable de zone…) et l'autre pour des managers plus confirmés sur des thèmes comme comment développer l'autonomie, la responsabilisation, son leadership…

Pour s'inscrire à la soirée du 21 novembre, rendez-vous sur le site : www.semergrandir.com ■

© MBSO

Le bio en péril ?

Alors que les producteurs de la région se préparent au Mois de la Bio qui aura lieu en novembre, le contexte inflationniste conjugué à une baisse de la consommation inquiète les acteurs d'un secteur en pleine crise de croissance.

Par Jonathan BITEAU

Après avoir connu une progression constante depuis des années, l'alimentation biologique connaît un premier ralentissement qui interroge et interpelle les acteurs, producteurs et magasins bios, qui n'hésitent plus à parler de crise. En effet, les chiffres sont sans appel : entre 2022 et 2021 la consommation de produits bios a chuté de 4,6 % en France, un chiffre plus important que celui de la baisse générale de la consommation des produits alimentaires due à l'inflation : - 2,3 %. Et si l'on regarde les statistiques dans le détail, seule la vente directe résiste avec une progression de 3,9 %. En grandes surfaces, la baisse atteint 4,6 % et on dépasse les 10 % en magasins bios.

Le résultat de cette dégringolade : 200 fermetures de magasins bios sur un an. L'heure n'est plus au constat mais à la recherche de solutions.

QUELS LEVIERS D'ACCOMPAGNEMENT ?

Pour Philippe Leymat, président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine et viticulteur en Corrèze, le marché ne suffit plus à la consolidation de l'agriculture biologique : « Les citoyens veulent du bio mais plus les consommateurs. Nous devons trouver d'autres leviers d'accompagnement : je pense notamment à la restauration collective qui doit intégrer des aliments bios depuis la loi Egalim. Je pense aussi au budget du ministère de la Santé pour les services rendus par l'agriculture biologique à la qualité de l'air et des sols. Le bio, c'est aussi un projet de société qui ne doit pas que reposer sur le budget du ministère de l'Agriculture ».

UNE ENQUÊTE QUI INQUIÈTE

Attitudes et société, institut spécialisé, a interrogé un échantillon représentatif de la population française de 1 326 personnes sur leur perception des magasins bio.

Zoom sur les principaux enseignements de cette étude publiée en cette rentrée 2023 :

21 % des Français continuent de fréquenter les magasins bio.

Les 3/4 des consommateurs estiment pouvoir y trouver des produits qui ne sont pas disponibles ailleurs (78 %).

Le magasin spécialisé biologique souffre d'un véritable déficit d'image sur les prix : il est jugé trop cher par 85 % des personnes interrogées.

Les Français sont devenus locavores : ils sont près de 8 sur 10 à considérer que consommer des produits locaux préserve davantage la planète qu'acheter des produits bio.

Enfin, près de 8 Français sur 10 pensent qu'il y a trop de labels et ne savent pas les différencier.

Résultats à retrouver sur attitudesetsociete.fr

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

9 100 fermes soit **14,1 %** des exploitations

1,8 milliard d'euros de chiffres d'affaires

380 000 hectares

9,7 % de surface agricole utile

2e région bio de France

© MBSO

> « Sur un an, 200 magasins bio ont fermé »

LE PROGRAMME DU MOIS DE LA BIO

Le Mois de la Bio 2023 de la Région Nouvelle-Aquitaine aura lieu du 3 au 30 novembre. Dans les 12 départements de la grande région, ce sont plus de 80 événements destinés aux professionnels qui vont se dérouler. En Lot-et-Garonne, 4 rencontres sont prévues :

- **Jeudi 9 novembre** à 14 h au Gaec des Mille Pattes à Monbahus : élevage laitier
- **Lundi 13 novembre** à 14 h avec l'Inrae à Bourran : culture fruitière
- **Jeudi 23 novembre** à 14 h au domaine de Ferrussac à Montesquieu : culture de myrtille
- **Lundi 27 novembre** à 14 h à la ferme de Prie Dieu à Ferrensac : la graine de courge du 47

Programme complet sur moisdelabio.fr

LÉGÈRE AUGMENTATION DES DÉCONVERSIONS

Même son de cloche chez Sylvie Dulong, présidente de Bio Nouvelle-Aquitaine et viticultrice en Gironde : « Nous avons constaté une stagnation des installations d'agriculteurs en bio après un fort développement. Et on constate même une légère augmentation des déconversions avec 600 retours au conventionnel en un an ». Si les regards des professionnels de la filière bio sont une nouvelle fois tournés vers la Politique Agricole Commune Européenne qui devrait intégrer les services environnementaux rendus par l'agriculture biologique, ils nourrissent également des espoirs dans le Pacte Bio 2023-2027 voté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Celui-ci ambitionne d'atteindre 25 % des exploitations en bio, 18 % de la surface agricole utile, 30 % de produits locaux bios dans les lycées et un chiffre d'affaires global de 2,5 milliards d'euros. Un horizon encore lointain. ■

© Interbio

INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE VERSUS BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Interbio est une association interprofessionnelle régionale qui compte environ 300 membres (agriculteurs, transformateurs et distributeurs). Interbio Nouvelle-Aquitaine est née de la fusion entre 3 structures : Arbio Aquitaine, Croissance Bio Poitou-Charentes et Interbio Limousin. Interbio est présidé par Philippe Leymat. Bio Nouvelle-Aquitaine est la fédération régionale d'Agriculture Biologique qui accompagne les agriculteurs vers la conversion en bio. Elle agit sur le plan local grâce à des GAB départementaux : Groupements d'Agriculture Biologique. Bio Nouvelle-Aquitaine est présidée par Sylvie Dulong.

Salon des Maires / Agen

Une 1re édition réussie

ARNAUD **BENEDETTI** ET JEAN **DIONIS DU SÉJOUR** maire d'Agen

©Julien Mivielle

L'ensemble des élus, institutionnels et partenaires des collectivités avaient rendez-vous le 13 octobre à Agen au Palais des Congrès pour un premier salon dédié à l'action publique qui a réuni plus d'un millier de personnes.

Par Jonathan BITEAU

Le président de l'Association des Maires du Lot-et-Garonne, Jean Dionis du Séjour, l'a dit lors de son discours inaugural : « Dans le Sud-Ouest, c'est difficile de changer une tradition, surtout quand elle est centenaire ! ». Et le maire d'Agen de poursuivre en saluant la belle affluence (plus d'un millier de personnes) et le succès de ce premier Salon des Maires et des Collectivités du Lot-et-Garonne. Jusqu'à présent, les édiles locaux se réunissaient une fois par an avec une assemblée générale statutaire et un déjeuner ou dîner républicain.

UN VÉRITABLE ÉVÉNEMENT AUTOUR DE L'ACTION PUBLIQUE

Cependant, à l'image du Sélaq (Salon des élus locaux et agents publics de Nouvelle-Aquitaine), nombreux sont ceux qui ont poussé les élus lot-et-garonnais à voir plus loin et à organiser un véritable événement autour de l'action publique. Avec 50 stands, force est de constater que les partenaires ont répondu présents. Aucune institution ne manquait à l'appel : chambres consulaires, bailleurs sociaux, forces de l'ordre, compagnies d'assurances, entreprises de travaux publics, syndicats de réseaux, promoteurs, transporteurs, acteurs du tourisme etc. L'espace d'une journée, Agen Agora était « The place to be » en Lot-et-Garonne.

ARNAUD BENEDETTI EN INVITÉ D'HONNEUR

Le lancement d'un tel événement ne pouvait se faire sans un invité de marque, qui plus est originaire du Lot-et-Garonne. Et pour cette première édition, c'est Arnaud Benedetti, politologue, professeur à la Sorbonne et rédacteur en chef de la *Revue politique et parlementaire* qui a inauguré la manifestation avec une conférence intitulée : « Le rôle de l'élu local pour restaurer le lien démocratique ». Tout au long de la journée, ateliers et conférences se sont d'ailleurs succédé sur des thèmes aussi variés que les problématiques de recrutement dans la fonction publique, la gestion de l'eau, la transition écologique, l'attractivité territoriale, la sobriété foncière etc. Autant de rendez-vous qui ont suscité la curiosité des élus et acteurs locaux. Une réussite sur laquelle le nouveau préfet Daniel Barnier a sobrement conclu : « Je suis positivement étonné par le succès de ce salon ». ■

Agen
UNE FORMATION POUR ENTREPRENDRE

La CCI 47 vient d'être certifiée Qualiopi et propose désormais un nouveau service aux créateurs et repreneurs d'entreprises : la formation reconnue par l'État « 5 jours pour entreprendre ». Cette session permet aux porteurs de projets d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et modéliser un projet de création d'entreprise et définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire à la prochaine session qui aura lieu du 4 au 8 décembre dans les locaux de la CCI 47 à Estillac. Inscriptions au 05 53 77 10 00 - com@cci47.fr

© D. R.

© D. R.

Agen
UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE CHEZ PITAYA

Pitaya, l'enseigne leader de street food thaï, rouvre ses portes à Agen, en plein cœur du centre-ville. L'enseigne bordelaise confirme le dynamisme et les ambitions de son réseau de franchises, qui compte plus de 150 restaurants en France et à l'international. S'inspirant de la street food des rues de Bangkok, Pitaya propose des plats cuisinés au wok. Pour rester fidèle à l'effervescence propre aux échoppes thaïlandaises, les restaurants Pitaya sont tous dotés d'une cuisine ouverte. Julien Sarrazin, franchisé du restaurant agenais savoure cette annonce : « Ce concept de street food thaï apporte une offre de restauration différente, qui a déjà séduit les habitants de la ville. Mon équipe et moi-même, avons hâte de faire perdurer le thaï spirit à Agen ».

Marmande
UNE MARMANDAISE CHEZ ETCHEBEST

Cette année, Philippe Etchebest repart à la recherche du meilleur apprenti ou amateur de France. Pour cette 9e saison, le Chef fera des dégustations uniquement à l'aveugle, les candidats ne pourront donc compter que sur leur technique pour le convaincre. Pour l'aider dans cette recherche inédite, il a fait appel à deux chefs de talents : Yoann Conte et Juan Arbelaez, qui se rendront dans toute la France, à la rencontre de ces futurs talents de la cuisine. Et lundi dernier, c'est à Marmande que l'émission s'est arrêtée pour découvrir Emmanuelle, candidate à Objectif Top Chef. Emmanuelle, 46 ans, salariée chez un traiteur, en a vu passer des chefs ! Amatrice de cuisine, elle a toujours attendu pour être légitime de devenir cheffe. Elle a donc décidé de prendre les choses en main et d'enfin réaliser son rêve en participant à Objectif Top Chef.

© M6

© D. R.

Agen
LES LAURÉATS DE BOOSTCAMPUS 2023

Le Campus Numérique 47 et la French Tech Lot-et-Garonne organisaient les 13 et 14 octobre la 6e édition de leur concours de projets innovants, BoostCampus 47. Pendant deux jours, les 11 équipes candidates ont été accompagnées dans la conception de leur projet par plus de 25 coachs. Le samedi, les équipes ont pu présenter leur pitch face au jury. 4 projets ont été récompensés : 1er prix : Re'text (Vincent Bernardet) : projet de réemploi de la bourre textile de blanchisserie ; 2e prix : InfoMobile47 (Cyril Meghirbi) : service mobile de dépannage informatique en milieu rural ; 3e prix : A tes mesures (Aurore Lallement) : procédé de création et fabrication de bustes de couture sur mesure ; prix Coup de cœur : 3Distrib (Clément Faure) : démocratisation de la fabrication numérique. Les lauréats recevront chacun une dotation de 1 000 à 5 000 euros et bénéficieront d'une incubation au Campus Numérique 47 de 3 mois à un an.

Lot-et-Garonne
6 ENTREPRISES AU SIANE

Du 17 au 19 octobre, 6 entreprises adhérentes du groupement d'industriels SOTRA ont participé collectivement, en stand commun, au salon Siane Industries à Toulouse. SOTRA est un groupement d'industriels animé par la CCI47 et soutenu par le Conseil Départemental. Or, le Siane est un rendez-vous incontournable pour les industriels de la sous-traitance, une vitrine pour promouvoir les savoir-faire lot-et-garonnais, une occasion de se faire connaître et de rencontrer de potentiels clients. L'événement est également l'occasion de faire de la veille. Le Siane est en effet le carrefour des dernières innovations en matière d'industrie. Lors du Siane, SOTRA a eu son propre stand sur l'espace CCI Nouvelle-Aquitaine. Les 6 entreprises participantes : De Nadai, Défi Industries, Métal Mobil, Aquitaine Laser, Eroc, ID Marquage.

© D. R.

Lot-et-Garonne

LE RETOUR DES ATELIERS CONNECTÉS DU COMMERCE

Les rendez-vous du numérique sont de retours. Pour cela, la CCI47 propose une série d'ateliers connectés pour booster la visibilité du commerce sur le web. Au programme jusqu'au 14 décembre :

· **Jeudi 26 octobre de 8 h à 10 h :** La communication par l'image
· **Jeudi 2 novembre de 8 h à 10 h :** Quels réseaux sociaux pour mon entreprise ?
· **Jeudi 9 novembre de 8 h à 10 h :** Guide Facebook & Instagram
· **Jeudi 16 novembre de 8 h à 10 h :** Comment soigner sa e-réputation ?
· **Jeudi 23 novembre de 8 h à 10 h :** 10 éléments à savoir avant de créer son site internet
· **Jeudi 30 novembre de 8 h à 10 h :** Les 4 clés pour être visible sur Internet
· **Jeudi 7 décembre de 8 h à 10 h :** Cybersécurité
· **Mardi 12 décembre de 8 h à 10 h :** Des photos pro avec le téléphone
· **Jeudi 14 décembre de 8 h à 10 h :** Concevoir des visuels mémorables

© D. R.

Fauillet

UN CINÉ-DÉBAT SUR L'AGRICULTURE

Pour la deuxième année, l'Agglo participe au Festival Alimenterre, qui offre l'opportunité de rencontres et d'échanges autour des sujets de l'agriculture et de l'alimentation, avec un ciné-débat gratuit proposé mercredi 31 octobre à Fauillet. Le film *Tu nourriras le monde* sera projeté à partir de 20 heures. Ce film s'appuie sur l'histoire agricole d'une région céréalière française, la Champagne crayeuse, pour interroger l'agriculture intensive. Avant cela, il sera possible de participer à une réunion plénière sur le projet alimentaire territorial à partir de 16 h à la salle multifonctions de Fauillet. Ce temps d'échanges est ouvert à tous : agriculteurs, transformateurs, acteurs de la restauration collective, élus, citoyens et associations.... Tous les participants seront invités à réagir à des pistes d'actions concrètes.

Lot-et-Garonne

LA BELLE HISTOIRE ARDEV SE POURSUIT

ARDEV (Alliance Régionale pour le DEVeloppement) augmente de 30 % ses fonds propres pour accélérer le développement des sociétés du groupe. Au travers de cette augmentation de capital, ARDEV se donne ainsi plus de moyens avec ses actionnaires historiques mais aussi de nouveaux investisseurs. Au rayon des prises de participations, on retrouve ABC Residences, We Go GreenR, BlueNav, K-Ryole, Dermoioniq et le dernier investissement juste avant l'été dans Helica. Basée à Marmont Pachas, Helica est une entreprise qui produit et distribue de la spiruline de très haute qualité ainsi que de nombreux compléments alimentaires. Quelques informations marquantes : Les Inspirés, Personal traiteur poursuit un fort développement en Lot-et-Garonne et dans la région et va doubler cette année son CA et sa capacité de production d'ici 12 mois en devenant l'un des traiteurs majeurs des Girondins de Bordeaux et des Boxers dont il est aussi devenu l'un des actionnaires.

Lot-et-Garonne

TERRES DU SUD INNOVE AVEC LOGIFEEL

Acteur majeur de l'agriculture et de l'alimentation du Sud-Ouest (6 000 agriculteurs adhérents, 1 405 collaborateurs, cinq branches d'activités), le groupe Terres du Sud s'est doté d'un dispositif omnicanal complet : Agrifeel, au service des agriculteurs. Parmi ces canaux, Agrifeel Logistique vient de lancer une innovation majeure à travers un nouvel outil digital de suivi de la collecte aux champs : Logifeel. Développée en partenariat avec l'éditeur de solutions digitales innovantes, Cirrusware/Send Up, cette application a pour objectif d'optimiser la collecte aux champs, en facilitant le travail des équipes internes et surtout en améliorant le service rendu aux agriculteurs, grâce au suivi des bennes en temps réel ; d'où une diminution du temps passé en optimisant les trajets, une réduction des coûts de transport et une traçabilité des céréales transportées par Agrifeel Logistique.

© TERRES DU SUD

© REDEN

Moncrabeau
DES BOVINS SOUS LE SOLEIL

Pionnier de l'essai en matière d'élevage bovin sur parc agrivoltaïque, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne, Reden est le premier énergéticien à avoir réalisé des études de plusieurs mois portant sur la coactivité entre élevage bovin représentatif et production d'électricité solaire au sein d'une centrale agrivoltaïque en exploitation. Après une première expérimentation probante en 2020, déjà une première en France, avec des vaches gestantes sur centrale photovoltaïque fixe, Reden a renouvelé cette expérimentation grandeur nature avec 10 vaches suitées (accompagnées de leurs veaux) et un taureau de race Aubrac sur l'une de ses centrales équipées de trackers adaptés 1 axe. L'expérience s'est déroulée sur une parcelle de 15,5 ha sur la commune de Moncrabeau, de novembre 2022 à mars 2023. Les résultats parlent d'eux-mêmes : amélioration du bien-être animal, accès à une parcelle d'hivernage pour un cheptel complet, potentiel agronomique de la parcelle conservé et exploité pour la production agricole à titre principal, adaptation au changement climatique…

Agen
CONVENTION PTZ

La convention de prêt à taux zéro communal (PTZ) passée en 2007 entre la Ville d'Agen et le Crédit agricole a été réactualisée. Dans cette nouvelle convention, en termes de revenus fiscaux (revenu fiscal N-2), le PTZ est plafonné à 45 000 euros pour une personne seule et 70 000 euros pour un couple. Il convient d'ajouter pour chaque enfant 5 000 euros. Le PTZ est annulable et la durée du prêt est allongée jusqu'à 25 ans ce qui permet de le rendre plus accessible. La Ville d'Agen a voté une enveloppe budgétaire de 30 000 euros par an ce qui permettra d'accompagner 15 à 20 ménages par an. Enfin, le périmètre du PTZ communal a été redéfini. Il prend désormais en compte, dans cette nouvelle convention, l'écoquartier de la Villette.

© D.R.

© Cyril Ganabos

Pau

Les Halles cœur battant du centre-ville

Pau a reçu la semaine dernière un séminaire rassemblant une quarantaine de managers de centre-ville et élus du commerce de Nouvelle-Aquitaine. L'occasion pour la Ville de revenir sur l'attractivité de son centre-ville, retrouvée notamment grâce aux Halles.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Ce mercredi 18 octobre, le choix des Halles pour accueillir un rassemblement régional de managers de centre-ville et représentants du commerce n'était pas anodin de la part de la Ville de Pau. Symbole de l'attractivité retrouvée du cœur de la cité béarnaise, entièrement reconstruit il y a cinq ans, ce lieu incontournable de la vie locale se pose en effet comme la locomotive du centre-ville palois. En témoigne l'introduction de cette rencontre par Pierre Creuzet, fondateur de Centre-Ville en Mouvement, association d'élus et parlementaires invitée pour cette journée d'échanges au même titre que les membres de Manacom, réseau de managers du commerce de Nouvelle-Aquitaine : « Certains se demanderont « pourquoi encore Pau ? », alors que déjà nous étions venus en 2019 pour les 14e assises nationales du Centre-Ville. Je vais leur répondre : nous revenons d'abord pour ce marché, pour ces Halles qui sont exemplaires à nos yeux ».

UN LIEU ÉGALEMENT FESTIF

Avec 30 % de clientèle en plus depuis 2018 et 30 000 passages enregistrés chaque semaine, Sophie Borotra, directrice de la SPL Halles et République mesure le chemin parcouru. Mais derrière les chiffres, elle sait les nombreux ajustements. De l'adaptabilité pendant les 1 an et demi de travaux, jusqu'aux longues concertations avec les commerçants et aux prises de décisions, visiblement éclairées, à l'instar de l'ouverture le dimanche. « Nous sommes devenus un lieu de vie », précise-t-elle, soulignant les animations mises en place chaque semaine, qu'il s'agisse des nocturnes, des brocantes ou autres journées dédiées aux enfants. Carreau des producteurs, étaliers à l'année, restaurants à l'étage et événements festifs, le tout sur 6 000 m² : la formule semble fonctionner, bénéfique pour les Halles mais aussi pour ses alentours, ces dernières irriguant l'activité du centre-ville selon Sophie Borotra.

> « Les Halles affichent 30 % de clientèle en plus depuis leur reconstruction et 30 000 passages chaque semaine »

« UNE RECONQUÊTE » DU CENTRE-VILLE

Ce compte-rendu sans fausse note aura certainement ravi Thibault Chenevière, élu au commerce, qui a recontextualisé ce projet phare pour le maire de Pau : « Les Halles s'inscrivent dans une stratégie globale de reconquête du centre-ville », a-t-il ainsi resitué. « En 2014, lorsque François Bayrou a été élu, nous avions perdu 8 000 habitants en 10 ans et les vacances commerciales étaient très importantes. »

© Ville de Pau

Et de citer les investissements menés dès lors pour redonner de l'attractivité au cœur de la capitale béarnaise, injectés dans la propreté, la sécurité, le plan façade, l'espace public à l'instar du mobilier urbain, les logements, le traitement des locaux commerciaux avec la création d'une foncière ou encore la rénovation des parkings… « On cueille aujourd'hui les fruits de cette stratégie », s'est félicité l'élu, citant par ailleurs l'action Cœur de Ville. « Celle-ci repose également sur de gros projets comme les Halles, mais aussi le Foirail, le passage Carnot, ou encore bientôt la Sernam… » Autant de réalisations concrètes que la quarantaine de participants à ce séminaire ont visité cet après-midi-là, après un déjeuner sur la terrasse… des Halles, bien entendu. ■

LE FOIRAIL, UNE NOUVELLE SAISON À SUCCÈS

L'élu à la culture, Jean Lacoste, est également intervenu ce matin du 18 octobre pour présenter la salle de spectacles et de cinéma *Le Foirail*, autre grand projet de François Bayrou. Plus d'un an après son inauguration en grande pompe en présence d'Emmanuel Macron, « le vaisseau amiral de la flotte culturelle paloise » connaîtrait lui aussi un succès non démenti cette saison. Une réalisation dont se félicite la collectivité, Jean Lacoste en tête, ce dernier estimant par ailleurs que « tout ce qui a été fait depuis 2014 donne un peu le vertige ».

© Pôle Laherrère / Agence RFLX

Pau
HÉLIOPARC AU PÔLE LAHERRÈRE

La technopole paloise Hélioparc a été retenue par l'agglomération de Pau pour gérer une partie du pôle entrepreneurial Laherrère. Sorti de terre il y a quelques mois, ce dernier héberge plusieurs espaces dédiés au monde économique et aux entreprises en création ou en développement. Hélioparc a remporté l'appel d'offre pour la gestion de ces espaces, en l'occurrence le Centre d'affaires, la Pépinière et le Coworking. Pour Olivier Farreng, son directeur, « le pôle entrepreneurial a vocation à accueillir des porteurs de projets et des entreprises qui ont pour la plupart le besoin d'être accompagnés et aidés dans leur développement. C'est donc naturellement qu'Hélioparc, dont c'est l'une des missions, a candidaté à l'appel d'offres. Même si on s'éloigne de la tech, il est intéressant de suivre et de soutenir ces projets qui créent de l'activité et de l'emploi au cœur du quartier Saragosse ».

Pyrénées-Atlantiques
LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

Ce vendredi 13 octobre, en préfecture, le préfet Julien Charles a pris part à la signature d'un avenant de la charte départementale du club « Les Entreprises s'engagent ». Créée en juillet 2019 dans les Pyrénées-Atlantiques, ce club a pour vocation de fédérer une communauté d'entreprises engagées sur le territoire « pour une société inclusive et un monde durable », à l'instar des 101 autres clubs présents dans les départements français. Cette signature a permis d'officialiser la position de 4 leaders, en l'occurrence Safran, Euralis, EPTA et Jean Goyty. Durant deux ans, ces derniers s'engagent ainsi à représenter le club, le fédérer et le copiloter. Ce rendez-vous était également l'occasion d'accueillir les 21 nouvelles entreprises entrées au club depuis le mois de janvier et de présenter les actions mises en place. Aujourd'hui, les clubs « Les Entreprises s'engagent », nés à l'initiative du Gouvernement en 2018, comptent près de 70 000 entreprises membres.

© E. L-T

Nay

LE SOULOR DISTINGUÉ AUX TROPHÉES PME RMC

L'entreprise nayaise Le Soulor 1925, dirigée par Philippe Carrouché et Stéphane Bajenoff, est lauréate de la 14e édition des Trophées PME RMC pour la région Sud-Ouest. Récompensé ce lundi 16 octobre à Bordeaux, lors de la soirée consacrée à l'événement, le fabricant de chaussures béarnais s'est distingué dans la catégorie « PME artisanale » qui récompense une entreprise « fondée sur des méthodes de fabrication traditionnelles, ancestrales ou au contraire a développé un savoir-faire innovant ». Le dossier du Soulor 1925 sera dès lors présenté ce mardi 7 novembre au jury national des Trophées PME RMC, qui élira 7 lauréats nationaux dans les catégories suivantes : artisanale ; créative et innovante ; durable, solidaire et écoresponsable ; fabriqué en France ; jeune pousse ; transformation digitale ; PME de l'année.

© Le Soulor 1925

© Sanders-Euralis

Lons

10 BOUGIES POUR SANDERS EURALIS

Ce jeudi 12 octobre, Sanders Euralis a fêté ses 10 ans sur son site de Lons. Née en 2013 de la volonté des groupes Euralis et Avril de créer une coentreprise spécialisée dans la nutrition animale dans le Sud-Ouest, Sanders Euralis est devenue l'un des leaders du secteur. « Au fil du temps, nous avons connu un fort développement », précise Arnaud Cervera, directeur exploitation de Sanders Euralis, qui compte deux sites de production respectivement implantés à Lons, près de Pau, et à Vic-en-Bigorre (65). « Nous avons multiplié les filières spécifiques et amélioré notre capacité à répondre à des cahiers des charges exigeants. Sur la partie Ruminants notamment, nous sommes devenus un acteur incontournable du territoire. » Chaque année, 300 000 tonnes d'aliments sont fabriquées par Sanders Euralis sur ses deux sites, fournis à 2 700 éleveurs de porcs, volailles, canards, ruminants, poules pondeuses, chevaux et lapins, sur 8 départements du Sud-Ouest.

© Sanders-Euralis

La communauté WordPress à Biarritz

300 passionnés et experts se sont réunis le 6 octobre dernier au Connecteur de Biarritz autour du logiciel WordPress, leader mondial de conception de sites web. Rencontre avec Aurélien Denis, l'un des organisateurs de cet événement.

Par Vincent BIARD

La Vie Economique : Quelle est la philosophie d'un rassemblement comme ce WordCamp Biarritz ?

Aurélien Denis : « C'est pour célébrer Wordpress, cette technologie qui propulse 43 % des sites Internet dans le monde. L'idée est de partager et d'échanger entre utilisateurs. C'est un public majoritairement composé de professionnels avec des agences spécialisées en web ou marketing, des experts du référencement SEO ou SEA, des salariés avec des compétences dans le digital, des étudiants. »

LVE : Pourquoi avoir choisi Biarritz pour organiser ce WordCamp ?

A. D. : « Depuis le premier tenu à San Francisco en 2006, il y a eu plus de 1 300 WordCamps dans le monde. En France, il s'en organise depuis une dizaine d'années principalement à Paris. En Nouvelle-Aquitaine, après Bordeaux en 2017 et 2019, l'équipe organisatrice de ces deux WordCamps a choisi Biarritz comme ville d'accueil pour s'ouvrir un nouveau public. »

LVE : Quel était le programme du WordCamp Biarritz ?

A. D. : « Nous avons accueilli 16 conférenciers répartis en deux séries de conférences se déroulant en parallèle dans deux salles et dans la même journée. Les spectateurs choisissent eux-mêmes les conférences et l'idée est d'harmoniser la programmation pour équilibrer le volume de public. »

LVE : Pour quelles raisons WordPress est-il le leader des CMS ?

A. D. : « Au-delà de sa gratuité comme beaucoup de solutions web, la vraie raison est la puissance de sa communauté. C'est-à-dire des gens bénévoles et passionnés qui contribuent à améliorer le code de WordPress en l'enrichissant, en repérant les bugs, en maintenant des traductions de qualité du back office disponible même en langue basque. Le code source est accessible et modifiable en opposition aux solutions propriétaires. Il y a 3 ou 4 versions de WordPress chaque année et la dernière mise à jour a mobilisé 650 contributeurs de plus de 50 pays. »

LVE : Que demandent les entreprises aux concepteurs et développeurs de sites web comme vous et la communauté WordPress ?

A. D. : « Quand on nous contacte, nous pouvons répondre à toutes les demandes car il y a un énorme écosystème autour de WordPress avec des éditeurs d'extensions permettant d'ajouter des fonctionnalités. L'écosystème français est l'un des plus développés.

© Arnaud Legue

© Arnaud Legue

Ce que nous constatons en termes d'évolution, c'est un grand besoin de flexibilité de la part des clients qui souhaitent être autonomes, modifier leur contenu, faire évoluer leurs structures de pages. »

LVE : Et comment WordPress s'est-il adapté à cette demande de flexibilité ?

A. D. : « Avec notamment l'apport du Full Site Editing qui est la gestion par bloc, c'est la tendance actuelle. C'est comme un jeu de lego à interconnecter pour construire des pages plus rapidement avec davantage de souplesse. C'est l'évolution majeure de 2023. Cela ressemble aux outils No Code ou Low Code qui permettent de concevoir des pages sans véritable formation de développement web ou de programmation. »

LVE : Si les coûts de fabrication d'un site web varient de quelques centaines d'euros pour une présence digitale minimaliste à des tarifs conséquents pour des solutions ambitieuses, l'objectif de conversion est-il devenu primordial pour tous ?

A. D. : « Aujourd'hui que l'on soit freelance ou agence, les clients vous demandent une approche globale à 360°. Il faut donc savoir s'entourer de toutes les compétences. Acquérir du trafic pour un objectif de conversion est le défi majeur de nombreuses entreprises présentes sur le web car il y a maintenant une grande concurrence. Et même celles qui pensaient ne pas en avoir vraiment besoin du fait de leur situation particulière de monopole, de notoriété ou de puissance se sont aperçues avec le Covid que c'était incontournable. » ■

LEADER GRATUIT ET COLLABORATIF

WordPress est un système de gestion de contenu (ou CMS en anglais) utilisé par 43 % des sites internet dans le monde. Leader mondial des CMS avec 63 % des parts de marché, WordPress est gratuit mais des fonctionnalités complémentaires sont commercialisées. L'originalité de WordPress est d'être open source : chacun peut en modifier le code source et une importante communauté participe à son évolution dans une philosophie collaborative. Au Pays basque, de l'indépendant à l'agence multisalariés, une cinquantaine d'acteurs sont capables de concevoir des sites web. Alors que chacun d'entre eux était plutôt spécialisé sur un CMS, dorénavant WordPress est également utilisé par tous selon Aurélien Denis.

Solutions viagères pour le bassin de l'Adour

Julie Lamboley et Damien Delavigne lancent « Vivien — Le viager autrement » en s'appuyant sur leur expertise du marché de l'immobilier et en affichant une volonté d'éthique et d'innovation. Ils ouvrent des agences à Saint-Jean-de-Luz et à Biarritz.

Par Vincent BIARD

Chaque année en France, environ 10 000 transactions immobilières en viager sont réalisées, d'après Julie Lamboley et Damien Delavigne. Dans 90 % des cas le vendeur reste dans son logement avec néanmoins de nombreuses formules contractuelles. Nécessitant un vrai savoir-faire, ces transactions sont pilotées par des notaires - qui formalisent tous les contrats de rente viagère - mais aussi par des spécialistes de ce marché de niche.

VENTES EN PROGRESSION

Les ventes en viager sont en progression annuelle de 5 à 6 %, c'est peut-être la preuve de la pertinence de cette solution qui « améliore le bien-vivre des seniors en leur permettant de rester chez eux », argumentent Julie Lamboley et Damien Delavigne. Avec le vieillissement de la population et le défi du maintien à domicile, le viager est une solution judicieuse et apaisante pour les seniors.

UN PATRIMOINE À PARTAGER

Avec leur société créée il y a quelques mois, les deux associés de l'enseigne Vivien présentent les principaux avantages du viager pour le vendeur : rester chez soi, protéger son conjoint, anticiper sa transmission, bénéficier d'une fiscalité avantageuse. Pour l'acquéreur, c'est la constitution d'un patrimoine à un prix décoté, à une valeur maîtrisée, sans prêt bancaire, sans aléas locatifs et sans pression fiscale.

CONSEIL ET CONFIANCE

L'enseigne Vivien se positionne en tiers de confiance entre vendeurs et acquéreurs pour estimer la valeur vénale du bien, présenter une solution, constituer le dossier, gérer l'appel d'offres auprès d'investisseurs et accompagner la vente. Philippe Castex et Jérôme Lefebvre ont été recrutés comme chargés d'affaire pour le bassin de l'Adour. Deux agences viennent d'ouvrir leurs portes à Saint-Jean-de-Luz et Biarritz bientôt complétées par une troisième dans les Landes.

UNE PLATEFORME BIENTÔT EN LIGNE

L'objectif de l'enseigne Vivien est de se faire connaître des offices notariaux, acteurs et prescripteurs incontournables du marché du viager, mais aussi des investisseurs comme les mutuelles, les banques ou les fonds d'investissement. Une plateforme « Vivien – Le viager autrement » sera bientôt mise en ligne avec des offres, une application de simulation, des informations juridiques mais aussi une présentation des valeurs éthiques de ce nouvel acteur du viager. ■

JULIE **LAMBOLEY** ET DAMIEN **DELAVIGNE**
créateurs de « Vivien – Le viager autrement »

© Cottonbro studio

DF Blue Agro sur le marché des biostimulants

Basée à Saint-Palais, la filiale du groupe espagnol DF Group lance la commercialisation d'Hizablend, un biostimulant agricole permettant de compléter les engrais avec un meilleur respect de l'environnement.

Par Vincent BIARD

« C'est le produit le plus technique et le plus innovant que nous proposons », atteste Jean-Paul Labat, directeur de DF Blue Agro, à propos d'Hizablend. Après sa récente autorisation de mise sur le marché (AMM6210484), cette nouvelle formulation brevetée est maintenant commercialisée auprès de coopératives agricoles et de distributeurs et négoces de produits pour l'agriculture. Créée à Saint-Palais en 2011, la société Blue Agro produit et commercialise un large catalogue d'engrais pour les marchés français, espagnol et portugais. En 2019, elle est devenue DF Blue Agro, filiale française du groupe espagnol DF Grupo lui aussi spécialisé dans la production d'engrais et affichant un chiffre d'affaires de 700 millions d'euros.

OPTIMISER LA NUTRITION DES PLANTES

Hizablend est un biostimulant qui s'utilise en association avec de l'engrais pour optimiser la nutrition des plantes. L'un des rôles d'un biostimulant est d'agir directement sur le développement et la résistance de la plante alors que les engrais, selon leurs types, nourrissent les plantes mais aussi le sol pour en accroître la fertilité. Les biostimulants sont appelés à jouer un rôle décisif dans l'agriculture face au changement climatique.

SAINT-PALAIS POUR L'HEXAGONE

« Il y a très peu de produits équivalents sur le marché. Notre objectif est de réaliser 20 % de notre chiffre d'affaires avec cette gamme dont deux autres produits sont en préparation », annonce Jean-Paul Labat. Déjà forte d'une vingtaine de salariés, l'unité de production de Saint-Palais devrait se renforcer pour devenir un laboratoire relais de développement et de contrôle qualité sur le territoire français. DF Grupo communique sur un investissement de près d'un million d'euros en recherche et développement en 2022 et ambitionne de devenir un acteur majeur du secteur des engrais en France avec Saint-Palais comme siège social pour l'Hexagone. ■

© Le Béret Français

Bayonne

LABEL ET PARTENARIATS POUR LE BÉRET FRANÇAIS

Labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » depuis 2018 pour ses bérets fabriqués en France avec de la laine française, la marque Le Béret Français garde la distinction attribuée par ce label d'État éclairant les savoir-faire industriels et artisanaux d'excellence. Créée dans le Béarn en 2012, l'entreprise s'est installée à Bayonne en 2018 pour y produire ses bérets. Filiale du groupe Gouaix, Le Béret Français affiche un chiffre d'affaires d'un million d'euros, exporte un tiers de sa production et emploie une dizaine de salariés. Grâce à un partenariat avec les organisateurs de la Coupe du monde de rugby en France, Le Béret Français a fabriqué le béret officiel estampillé « Rugby World Cup France 2023 ». Un partenariat équivalent est engagé avec le comité organisateur des Jeux olympiques de Paris de 2024.

© Pollutec

Anglet

LA START-UP PURENAT LAURÉATE DES POLLUTEC INNOVATION AWARDS 2023

La jeune société Purenat créée à Anglet par Natacha Kinadjian Caplat (associée ensuite à Manon Vaillant) a été primée lors du salon international Pollutec organisé à Lyon du 10 au 13 octobre. Lauréate des Pollutec Innovation Awards 2023, la jeune entreprise a convaincu le jury avec son matériau biomimétique breveté et présenté comme le premier textile du marché capable de filtrer et détruire les polluants organiques de l'air et intégrable à de nombreux types d'installations fermées. Après une première levée de fonds de plus d'un million d'euros réalisée au printemps 2023, Purenat lancera la commercialisation de son matériau en 2024.

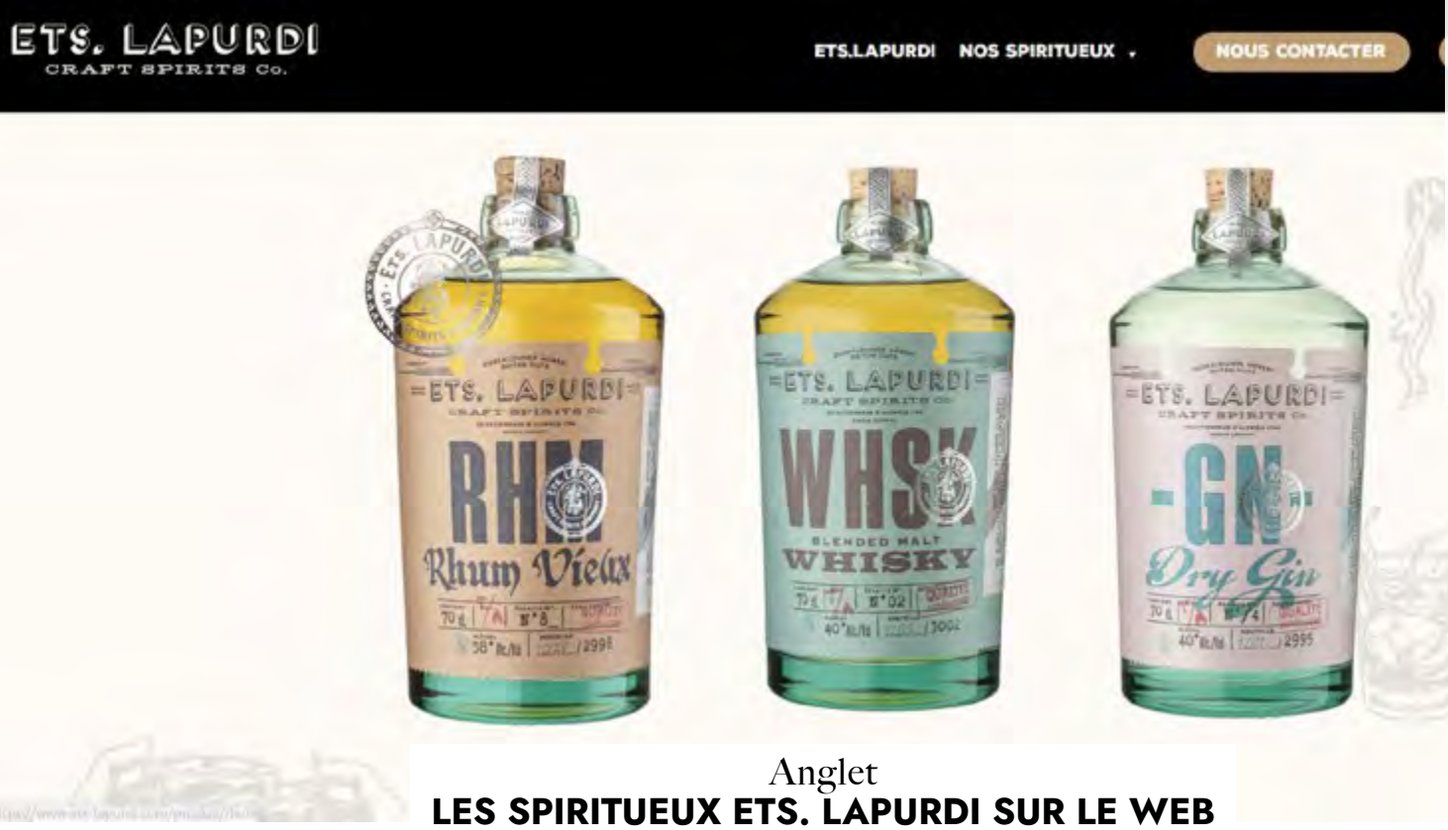

© D. R.

Anglet

LES SPIRITUEUX ETS. LAPURDI SUR LE WEB

Un nouveau site Internet présente la gamme de spiritueux des Ets. Lapurdi commercialisant un gin, un rhum et un whisky produits au Pays basque. Accessible en langues française, basque, espagnole et anglaise, ce site e-commerce a été réalisé par l'agence rezo 21 d'Anglet. La marque Ets. Lapurdi a été lancée par la société Egarri. Créée en 2015 à Anglet pour produire et distribuer des boissons basques artisanales, Egarri a d'abord lancé le cidre Kupela en s'associant à un producteur du Pays basque espagnol. En 2020, la société a repris le site de production de jus de fruits et de boissons sans alcool de la société Elikatxo situé à Bardos et l'a relocalisé cette année à Ayherre, autre localité du Pays basque français. Quant aux spiritueux de la marque Ets. Lapurdi, ils sont réalisés en collaboration avec la distillerie Acha installée à Amurrio au Pays basque espagnol.

© ESTIA

Bidart

L'ESTIA REJOINT L'ACADÉMIE ORACLE

L'école supérieure des technologies industrielles avancées (ESTIA) formant des ingénieurs sur le technopôle Izarbel de Bidart vient de signer un partenariat avec Oracle France. L'ESTIA devient ainsi le premier établissement académique en France à faire l'objet d'un accord cadre avec la filiale de ce géant américain de l'informatique. Les enseignants et étudiants du Master BIHAR dédié à l'intelligence artificielle et au Big Data ainsi que les élèves ingénieurs de l'ESTIA de l'option informatique accéderont dorénavant au programme d'études et aux ressources d'apprentissage de la « Oracle Academy ». Le partenariat entre l'ESTIA et Oracle se matérialisera également avec la réalisation annuelle de démonstrateurs par les étudiants de l'ESTIA qu'Oracle soutiendra par des bourses ou via la taxe d'apprentissage.

Au dessert roi

Installés à Vielle-Aure, à l'entrée de Saint-Lary-Soulan, Anaïs Vidal et Alvaro Gonzalez ont créé un espace unique dans une ancienne quincaillerie abandonnée. Boutique de pâtisseries, glacier, restaurants de dessert et coworking : l'espace de Madame Monsieur et de Jòia, leurs deux concepts, est éclectique, unique et porteur de valeurs fortes.

Par Charlène LERMITE

© Nathan Birrien Visual

Aux abords de Saint-Lary-Soulan, Anaïs Vidal et Alvaro Gonzalez ont déployé leur projet unique de glacier-pâtissier, restaurant et coworking. L'espace est à l'image de ses propriétaires, chaleureux et convivial. Le rez-de-chaussée de l'ancienne quincaillerie, inoccupée pendant 8 ans, a fait place depuis février dernier à la boutique Madame Monsieur. Elle est dédiée à la vente à emporter de glaces, de pâtisseries, de viennoiseries et à un laboratoire de 70 mètres carrés nécessaires à la confection des créations de la maison spécialisée dans les desserts. À l'étage est installé, Jòia, un restaurant de desserts de 220 mètres carrés, qui a ouvert ses portes début juillet dernier. Anaïs Vidal et Alvaro Gonzalez signent une première saison estivale réussie : « Nous sommes très contents que les clients nous aient suivis, nous avons même été surpris, c'était un pari d'ouvrir en bord de route ».

UN PROJET NÉ EN 2014

Le couple n'en est pas à son coup d'essai. Le projet a longtemps maturé dans la tête d'Anaïs Vidal. Titulaire d'une licence en marketing, gestion et commerce, et également, monitrice de ski, elle réfléchit à son concept pour la première fois en 2014 alors qu'un accident la tient immobilisée. « C'est une remise en perspective, j'ai eu l'envie d'ouvrir un lieu gourmand et de partage où les gens peuvent passer un agréable moment. Je me suis mise à la recherche de formations et j'ai passé un CAP de pâtissier à l'école Ferrandi à Paris. » Après un an dans la capitale et deux ans à travailler comme salariée dans la vallée, Anaïs Vidal décide de se lancer en décembre 2017, avec une roulotte sur les marchés du coin. Elle propose des pâtisseries et des glaces. Alvaro, qui était guide de canyoning et conducteur de télésiège, ne tarde pas à rejoindre le projet comme associé.

© Nathan Birrien Visual

ALVARO **GONZALEZ**
ET ANAÏS **VIDAL**

© Lilian Cazabet

PREMIER LABO DE 14 M²

L'entreprise est d'abord installée au rez-de-chaussée de leur maison de Cadéac où elle occupe un laboratoire d'à peine 14 m². Ils vendent alors sur commande et développent le marché B2B. « Nous fournissons des restaurants, des épiceries et des petits commerces. Mais, dans 14 m², il était impossible de confectionner des glaces et des pâtisseries en même temps. Nous avions refusé beaucoup de clients donc nous savions qu'il y avait un marché de ce côté-là », explique Anaïs Vidal. Le couple se met à la recherche d'un local pendant 2 ans. « Nous ne voulions pas louer au vu de

© Jòia

© Lilian Cazabet

© Jòia

> “Nous savons d’où viennent nos produits, comment ils sont récoltés”

l’investissement nécessaire pour installer un laboratoire de pâtisserie. Il est difficile de trouver quelque chose de disponible dans la vallée qui ne soit pas hors de prix », souligne la jeune femme.

DES VALEURS ASSUMÉES

Anaïs et Alvaro font finalement l’acquisition de la quincaillerie et après plusieurs mois de travaux naît leur projet Madame Monsieur et Jòia. Le restaurant Jòia est un concept novateur : « Nous proposons des desserts salés et sucrés à l’assiette, des brunchs. Nous sommes un salon de café avec des cafés de spécialités, des grands crus », explique le couple d’entrepreneurs. Aussi bien sur les étals de la boutique que dans les plats servis à l’étage, les valeurs sont claires pour Anaïs Vidal et Alvaro Gonzalez : « Nous ne travaillons que des matières brutes, naturelles, éthiques et en circuit court.

Les glaces sont au lait cru de ferme et les sorbets sont plein fruit avec au minimum 50 % de fruit. Le beurre est AOP Poitou Charentes et le sel vient de Salies-de-Béarn, le chocolat de chez Valrhona. »

UN SOURCING PRÉCIS

Une part importante du travail repose sur le sourcing des produits. « Cela fait 5 à 6 ans que nous travaillons cet approvisionnement. Ce sont souvent des petits producteurs pour lesquels il n'est pas simple de s'adapter à nos commandes. Mais, nous savons d'où viennent nos produits, comment ils sont récoltés. Nous n'utilisons aucun produit ultra transformé », souligne Alvaro Gonzalez. Un travail précis qui se retrouve dans la décoration de l'espace Jòia. « Nous avons recherché à avoir le moins d'impact possible sur l'environnement, nous avons beaucoup chiné. Certains meubles ont été retapés par Laura du Bois des Bennes à Ozon, nos coussins sont fabriqués en laine de tonte des Pyrénées par Pyloow et certaines de nos tables ont été créées à partir de volants de badminton recyclés », ajoute Anaïs Vidal.

BOUTIQUE, COWORK, RESTAURANT…

Le lieu modulable est grand et pourra évoluer avec le temps en fonction des projets du couple. À côté de la salle de restauration, Anaïs Vidal et Alvaro Gonzalez ont installé un espace de coworking qui se loue à la journée, avec une salle de réunion équipée d'une imprimante et d'un rétroprojecteur. « Des ateliers seront organisés prochainement avec de la cosmétologie et du yoga du rire. Nous profitons d'être hors saison pour développer cette partie. Nous avons voulu créer un lieu éthique qui rassemble », termine le couple. ■

Saint-Lary-Soulan

Place aux jeunes

Sous l'impulsion de nouveaux arrivants ou de jeunes de retour aux pays, les nouveaux commerces se multiplient dans la station de ski et alentour. André Mir, à la tête de la commune de Saint-Lary-Soulan depuis 2020, encourage ces initiatives en intensifiant les activités dans le village tout au long de l'année et en mettant au point des opérations immobilières pour contrer la difficulté à se loger..

Par Charlène LERMITE

La Vie Economique : Saint-Lary a vu arriver de nouveaux commerces ces dernières années. À quoi cela tient-il selon vous ?

André Mir : « Nous avons vu émerger en peu de temps de restaurants, de nouvelles activités, tenues par des jeunes âgés de 25 à 40 ans. Il y a de nouveaux acteurs économiques et des reprises d'entreprises. Il se passe quelque chose avec des jeunes et des très jeunes qui s'engagent dans des projets qui servent l'image de Saint-Lary. Cela traduit aussi l'attractivité de la commune. Ce sont souvent des jeunes originaires d'ici comme l'équipe de la glacerie Madame Monsieur, une ancienne monitrice de ski qui a fait l'école Ferrandi (voir pages précédentes, NDLR.). Nous parlons là d'excellence et c'est une réussite qu'ils arrivent à vivre de leur métier ici. L'intérêt pour le maire d'une commune comme la mienne c'est qu'ils en font une destination gastronomique. Il y a par exemple l'Hospice du Rioumajou, les brunchs de chez Böbby, l'Atelier du Burger, Le Balthazar etc... Ils ont tous pris des créneaux différents. »

LVE : Quel est votre regard sur ces installations ?

A. M. : « Ils mettent de l'énergie et des financements dans ces projets. Un maire ne peut que vouloir les aider, leur état d'esprit est différent par rapport aux générations précédentes, ils s'entraident beaucoup. Des jeunes ou de futurs entrepreneurs viennent nous voir avec leurs projets et nous les aidons du mieux que nous le pouvons. Il faut que les élus soient acteurs et promoteurs. Nous devons reconstituer et régénérer le tissu économique. »

LVE : Comment agissez-vous pour que la commune soit attractive toute au long de l'année ?

A. M. : « Les commerces doivent travailler l'hiver et l'été, pouvoir étendre leurs terrasses pendant la saison estivale par exemple. Nous sommes en train de mettre en place une charte de la publicité pour qu'elle soit harmonieuse et plus discrète. Nous cherchons à accentuer l'attractivité de la rue principale qui est piétonne l'été ce qui amène de la fréquentation et aide les commerces. Saint-Lary est à la fois une station de ski et une station

> « Nous devons reconstituer et régénérer le tissu économique »

© Lilian Cazabet

ANDRÉ **MIR**
maire de Saint-Lary-Soulan

© Lilian Cazabet

thermale. Nous avons une stratégie de diversification des activités. La fréquentation est de plus en plus lissée sur l'ensemble de l'année. La saison estivale démarre en mai avec deux week-ends de transhumance, puis s'enchaînent les épreuves sportives avec le Patou Trail, du cyclotourisme, des animations culturelles… Nous avons aussi augmenté les animations tout au long de l'année. L'objectif est qu'il se passe tous les week-ends quelque chose car cela permet de faire tourner les affaires, les bars. »

LVE : Les prix de l'immobilier sont relativement élevés à Saint-Lary. En quoi est-ce un problème ?

A. M. : « Notre problématique de logement est liée à notre nombre d'habitant en baisse. Les jeunes ne peuvent plus vivre sur la commune. Ils s'installent en proche couronne mais peu à peu ils doivent aller de plus en plus loin. À force de s'éloigner, la question de l'intérêt de travailler à Saint-Lary sur le long terme se posera et derrière c'est l'emploi à Saint-Lary qui sera menacé. C'est donc un problème à régler pour nous. À

> « Nous allons démarrer en janvier la construction de 19 maisons en bail réel solidaire. »

défaut de voir la population augmenter, nous voulons enrayer le processus, faire en sorte que les personnes qui travaillent quelque part puissent aussi y vivre. »

LVE : Comment avez-vous pris les choses en main côté logement ?

A. M. : « Nous voulons faciliter l'installation et nous menons des actions concrètes. Pour accompagner les jeunes, la question de comment les loger se pose. Nous allons démarrer en janvier la construction de 19 maisons en bail réel solidaire. L'intérêt derrière est d'éviter la spéculation et que les nouveaux logements deviennent des résidences secondaires. Le prix de l'immobilier est très cher ici et donc nous avons une politique du logement social assumée. Pour les saisonniers, nous avons créé 52 appartements partagés entre le haut de la station et le village. Ils sont mis à disposition des employés. » ■

LE PROJET CHANTE COUCOU DÉMARRE EN JANVIER

Midi Logement lance en janvier prochain la construction de 19 maisons en T3 et T4 avec jardin et garage dont les prix démarrent à 200 000 euros. Elles sont proposées via le dispositif de bail réel solidaire qui permet à des ménages dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds d'accéder à la propriété en zone tendue. Dans un bail réel solidaire (BRS) le foncier et le bâti sont dissociés ce qui permet de baisser le prix du logement. Le logement acheté est directement loué à l'Organisme Foncier Solidaire (OFS).

© Lilian Cazabet

Trophées Pyrenéo Entre innovation et tradition

Moment fort de Pyrenéo, la remise des trophées a mis à l'honneur le 14 octobre les entreprises du massif qui contribuent à sa valorisation.

Par Hermance HITTE

Cécile Gounot, Jean-Jacques Camarra et Florence Gares du Festival Pyrénéen de l'Image Nature, lauréat 2023.

© D.R

L'édition 2023 de Pyrenéo fut si intense qu'il serait faux de dire que la cérémonie des Trophées en était le point d'orgue. Pour les entreprises en lice, elle était pourtant le rendez-vous de la reconnaissance et dans le cadre de sa deuxième édition, 77 avaient postulé. Un travail de sélection titanesque pour le comité technique qui a dû n'en retenir que 14 et une participation conséquente qui démontre le dynamisme du massif pyrénéen mais aussi sa richesse. Entre innovation et tradition, start-up et PME historiques, les facettes de l'économie s'articulent pour mieux se compléter et les finalistes en étaient un magnifique panel. Sur la scène du Palais des Congrès de Lourdes, c'est au son des cloches béarnaises des Sonnailles Daban qu'ils se sont retrouvés samedi matin.

UNE COMMUNAUTÉ EN ROUTE

De la start-up Elda Technologies qui a mis au point un outil géospatial lié à l'enneigement au tiers-lieu culturel et créatif de montagne la Soulane, les vocations étaient loin d'être les mêmes mais toutes contribuent à la valorisation du massif pyrénéen. John Palacin, président de l'Agence des Pyrénées et coorganisateur de l'événement l'a par ailleurs souligné : « Toutes ces entreprises, et pas seulement les lauréats, pointent du doigt les énergies positives. Les individus, les groupes font des choses qui ont du sens et les réussissent ». Un vœu auquel Vincent Fonvieille, président d'Agora Pyrénées, s'est fait l'écho : « L'objectif de se rencontrer, de créer des envies et d'imaginer des choses ensemble, est en route ». Et c'est accompagné des sonnailles que celle-ci s'est fermée mais avec l'impression commune qu'elle ne faisait que s'ouvrir. ■

LE PALMARÈS 2023

Pour les différentes catégories, les lauréats et les coups de cœur des Trophées Pyrenéo sont cette année :
Originalité et innovation : la Soulane (65) et HUPI SAS (64)
Préservation de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique : les Laines Paysannes (09) et Viseta (09)
Promotion, rayonnement et image des Pyrénées : le Festival Pyrénéen de l'Image Nature (65) et les Éditions Cairn (64)
Trophées « jeunes pousses » : le Lin des Pyrénées (64) et la Maison du vélo, chez Octave (65)

Château Montus Les rencontres de l'excellence

Les 18 et 19 novembre prochains, la famille Brumont ouvre les portes de ses domaines situés à Castelnau-Rivière–Basse et à Maumusson-Laguian. Un programme élaboré comme une ode aux saveurs avec dégustations à la verticale, gastronomie et musique.

Par Hermance HITTE

Ce sont des visites qui se vivent comme des moments hors du temps, créant des souvenirs fondés sur l'exceptionnel. Une rencontre rare avec les saveurs d'un cépage, la passion des hommes pour leur terre, leur talent pour en faire jaillir l'excellence… Et l'occasion de découvrir les domaines des châteaux Montus et Bouscassé à travers leurs plus beaux millésimes. Les 18 et 19 novembre prochains, la famille Brumont en ouvre les portes au public et pour ces créateurs de merveilleux, l'événement suit la trilogie qui est devenue la signature de ses grands rendez-vous avec le public : des vins et de la belle gastronomie baignés de culture. Un équilibre raffiné qui n'est pas sans rappeler le caractère des nectars classés parmi le top 5 des plus grands vins du monde, régulièrement reconnus lors des dégustations à l'aveugle.

DÉGUSTATION VERTICALE

A cheval entre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, les 140 hectares des domaines sont au cœur du Sud-Ouest et ce rendez-vous est de ceux qui vont le faire battre un peu plus fort. Le programme est celui de la quintessence et c'est bien comme celle-ci qu'il a été pensé : « Nos trois métiers sont ceux de la passion et c'est une façon de la transmettre. On ne boit pas un vin, on le déguste et c'est la même rencontre avec un produit que proposent les représentants de la gastronomie et les artistes », explique Laurence Brumont.

Si la visite des chais est déjà en soi une escapade inoubliable, tant à Castelnau-Rivière-Basse qu'à Maumusson-Laguian, les amateurs de grands crus seront comblés avec la Tyre et les Vieilles Vignes proposées en dégustation verticale. Une chance de découvrir les différents millésimes d'un tannat mais aussi le porc noir de Bigorre qui va se prêter au même voyage dans le temps : « Le jambon évolue au fil des ans, le principe est le même et en guise de sommeliers, des maîtres coupeurs animeront l'atelier accords mets et vins ».

> « Si la visite des chais est déjà en soi une escapade inoubliable, les amateurs de grands crus seront comblés avec la Tyre et les Vieilles Vignes »

LA TECHNOLOGIE EN APPUI

La cour du château servira également de cadre fabuleux au Piano Trotteur dont le répertoire classique va assurer les interludes et dans un autre registre, plus festif, la Banda Chicuelina revisitera les hymnes du Sud-Ouest au château Bouscassé. Après les Nuits Impériales, la famille Brumont perpétue l'alliance des talents, une évolution qui est loin d'être la seule chez ce grand nom de l'œnologie.

© D.R.

© D.R.

Malgré une année marquée par les intempéries et la grêle, la cuvée qui s'annonce devrait simplement être fabuleuse et la technologie aura joué un rôle dans son élaboration : « C'est un peu surprenant avec les aléas de la météo mais grâce au tri optique, on va vers quelque chose de grandiose. C'est un système de sélection ultra précis qui permet de ne garder que les meilleurs grains d'une grappe », explique Laurence Brumont pour qui s'adapter aux changements climatiques fait partie du métier.

60 % DE LA PRODUCTION À L'EXPORT

Dans le même esprit, une biologiste travaille à demeure dans les domaines, analysant tout le process de la vigne à la cuve : « Nous voulons le moins d'entrants possibles dans nos vins, on collabore en liens étroits avec les chercheurs pour établir des protocoles qui réduisent, par exemple, le souffre au maximum. Cela va s'ajuster au fil des millésimes, c'est une année expérimentale ». Repris par Alain Brumont en 1979, Château Montus continue d'éblouir le monde entier avec des cépages qui en 1810 étaient déjà sur les plus grandes tables : aujourd'hui l'export représente 60 % de la production. Amérique du Nord, Suède, Japon, Chine et Corée font partie des amoureux du madiran et du pacherenc dont 1 million de bouteilles sont assurées chaque année. À celles-ci s'ajoutent la gamme de côtes-de-gascogne.

> « Grâce au tri optique, on va vers quelque chose de grandiose »

UNE SAGA FAMILIALE

Avec un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, Montus et Bouscassé font rayonner le territoire et emploient une soixantaine de salariés, rejoints par des saisonniers lors des vendanges. Une saga magistrale qui va se poursuivre avec Antoine Veiry, fils de Laurence Brumont : « Il a repris le flambeau, on sait que cet esprit sera perpétué pour les 40 prochaines années ». Une évolution passionnante d'un métier qui demande une vraie adaptation, à suivre dans l'avenir mais à découvrir en novembre et en détail sur le site : les réservations sont plus que conseillées. ■

DES DÉJEUNERS SIGNÉS STÉPHANE CARRADE

Le chef du Skiff Club à Pyla-sur-Mer (33), doublement étoilé au Michelin, élaborera les déjeuners proposés à 13 h. Bigourdan d'origine, ce maestro défend une gastronomie durable basé sur son terroir gascon, des valeurs qui rejoignent celles de la famille Brumont. Au menu, des produits issus du potager, de la ferme et des nouvelles filières locales mais surtout la patte d'un artiste des fourneaux qui va s'accorder avec les nectars de Montus… Réservations obligatoires !

Pôle Emploi

Les stratégies du recrutement

Aux 35 métiers en tension répertoriés nationalement s'ajoutent ceux du BTP et des services à la personne dans le département. Pôle Emploi travaille en lien avec les entreprises et mise sur l'innovation pour y faire face.

Par Hermance HITTE

On les connaissait stables, d'avenir ou manuels, en 2023 les métiers qui sont sur toutes les lèvres sont dits « en tension ». Préoccupation majeure des entreprises qui connaissent une reprise économique intense, le manque de main-d'œuvre est si vif qu'il pourrait même ralentir certains secteurs. Les Hautes-Pyrénées n'échappent pas à la problématique nationale et les équipes locales de Pôle Emploi travaillent main dans la main avec les sociétés pour établir de véritables stratégies.

Il faut dire que le département connaît un essor qui dépasse la dynamique de 2019 et se répercute sur les offres d'emplois. Si en Occitanie elles ont baissé de 1,4 % cette année glissante, elles ont fait un bond de 9 % dans le 65 : « On est un peu en décalage avec la Région, on est dans un paradigme. Rien que ces 3 derniers mois,

> « Sur ces 3 derniers mois, on a enregistré plus de 3 800 offres d'emploi »

© Shutterstock

CATHERINE
GUILBAUDEAU
directrice territoriale
Hautes-Pyrénées et Gers

on a enregistré un peu plus de 3 800 offres », constate Catherine Guilbaudeau, directrice territoriale Gers et Hautes-Pyrénées.

BAISSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS DE 3,5 %

Sachant que les embauches proposées par Pôle Emploi représentent un tiers du marché total du travail, on ne peut que se réjouir de la conjoncture qui booste l'économie locale comme le souligne Catherine Guilbaudeau : « Pour les demandeurs d'emplois, il y a de vraies opportunités sur le territoire. Fin juillet, nous en avions 17 000 enregistrés, on est sur une baisse de 3,5 % sur un an, bien devant la Région qui est à 0,6 % ». Un contexte qui induit évidemment des recrutements intenses dans l'industrie, notamment l'aéronautique mais aussi étonnamment dans le BTP qui ne connaît aucun ralentissement dans le département : « On a moins de grosses boîtes que dans l'industrie mais c'est tout un tissu de petites entreprises qui a besoin de main-d'œuvre dans la pose de canalisations, la conduite de grue ou d'engins de terrassement par exemple », explique la directrice.

L'HÔTELLERIE, LEADER DE LA TENSION

Dans une moindre mesure, le transport rejoint la liste des secteurs en tension et la santé demeure un point noir avec un énorme besoin en infirmiers et personnel polyvalent hospitalier, métiers encadrés par des diplômes d'État, particulièrement difficiles à trouver : « On est tous sous l'eau. Ce n'est pas un secteur où on a des solutions, on est en difficulté ». Les métiers liés aux services à la personne pâtissent d'un vrai manque d'attractivité et enfin, le premier secteur d'activité où les difficultés sont majeures est celui de l'hôtellerie. Une conséquence logique dans un département touristique : « Lourdes est juste après Paris en termes de nuitées hôtelières, même si les lignes bougent par rapport aux saisonniers, ça reste très difficile ». La saison cultuelle se termine, celle du ski et des sports d'hiver se prépare déjà avec le recensement des offres et les jobs dating qui s'enchaînent dans les vallées.

UN CONSEILLER DANS LES LOCAUX DU BTP

Au niveau national, 35 métiers en tension ont été répertoriés, auxquels s'ajoutent les particularités locales. Autant dire que Pôle Emploi est à pied d'œuvre et n'hésite pas à mettre en place des stratégies inédites. Si les conventions avec les différentes branches professionnelles comme l'UMIH ou l'UIMM sont usuelles, avec le BTP, la collaboration est celle de l'innovation. Richard Leduc, conseiller de Pôle Emploi, a un bureau au sein des locaux de la fédération du bâtiment pour être au plus près des artisans.

ANTICIPER ET FORMER

Et c'est le cœur du sujet, lorsqu'un secteur affiche un regain de recrutement, Pôle Emploi peut même mettre en place une formation collective : « Je le dis souvent aux employeurs, il ne faut pas nous appeler la veille pour le lendemain. Les demandeurs ne sont pas formés pour les métiers en tension ». Un travail en amont avec les entreprises qui permet d'anticiper et d'établir un parcours de reconversion sur mesure avec tuteur si besoin : « On part des besoins des employeurs et on en parle à nos demandeurs pour les adapter à ces besoins. Daher embauche par exemple et on a besoin de 20 tourneurs-fraiseurs, on informe en temps réel le Conseil Régional qui met en place le plan régional de formation. Il faut être hyper réactif ».

> « Le but c'est de ne pas mettre nos entreprises au ralenti parce qu'elles ne trouvent pas de main d'œuvre »

L'ESPRIT START-UP AU SERVICE DU RECRUTEMENT

Le panel d'outils s'est également adapté au contexte et les conseillers créent des produits numériques dignes des start-ups comme Immersion Facilité, un site sur lequel les employeurs proposent une immersion dans leur entreprise et où les demandeurs d'emplois n'ont qu'à matcher : « On est également en train de travailler avec l'office des HLM pour l'hôtellerie et la restauration. Quand une mise en relation avec une offre sera faite, un accès permettra au saisonnier de trouver un logement disponible ». Un système qui n'existe qu'en Bretagne et sera déployé en 2024 dans les Hautes-Pyrénées : « Le but, c'est de ne pas mettre nos entreprises au ralenti parce qu'elles ne trouvent pas de main d'œuvre ». ■

© Cédric Ducla-Bouvier – département des Hautes-Pyrénées

Hautes-Pyrénées
DES ATELIERS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le département des Hautes-Pyrénées organise « Les ateliers de la rénovation énergétique ». En partenariat avec les intercommunalités, ces réunions d'information ouvertes au public ont pour but de renseigner sur la rénovation thermique de l'habitat, mais aussi les solutions d'accompagnement et de financement qui s'offrent aux propriétaires. Ils accueillent plusieurs intervenants comme le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et les opérateurs des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Ces ateliers se tiendront encore jusqu'au 27 novembre, notamment le 26 octobre à Bonnefont, le 9 novembre prochain à Capvern, le 13 novembre à Bagnères-de-Bigorre, le 14 novembre à Arreau, le 16 novembre à Tibiran-Jaunac et enfin le 27 novembre prochain à Lourdes.

Barèges
LE REFUGE AIGUES-CLUSES INAUGURÉ

Un tout nouveau refuge a été inauguré le 11 octobre dernier. À mi-chemin entre Néouvielle et Orédon, le refuge d'Aygues-Cluses vient renforcer l'offre sur le tour du Néouvielle entre celui du lac de la Glère à 5 heures de marche et ceux de Campana et du Bastan à 3 heures de marche. Le gîte, qui compte 35 places, est une nouvelle construction et a nécessité 5 ans de travaux. Le bâtiment se veut écoresponsable et l'utilisation d'eau est limitée avec la mise en place de toilettes sèches. Le coût de l'opération s'élève à 3,3 millions d'euros dont 1,15 million par la région Occitanie, soit près de 35 % de la somme, 200 000 euros par le programme européen Leader, l'État via divers fonds (DETR pour 300 000 et 350 000 euros, FNADT pour 250 000 euros) et un peu plus de 1,13 million d'euros d'autofinancement.

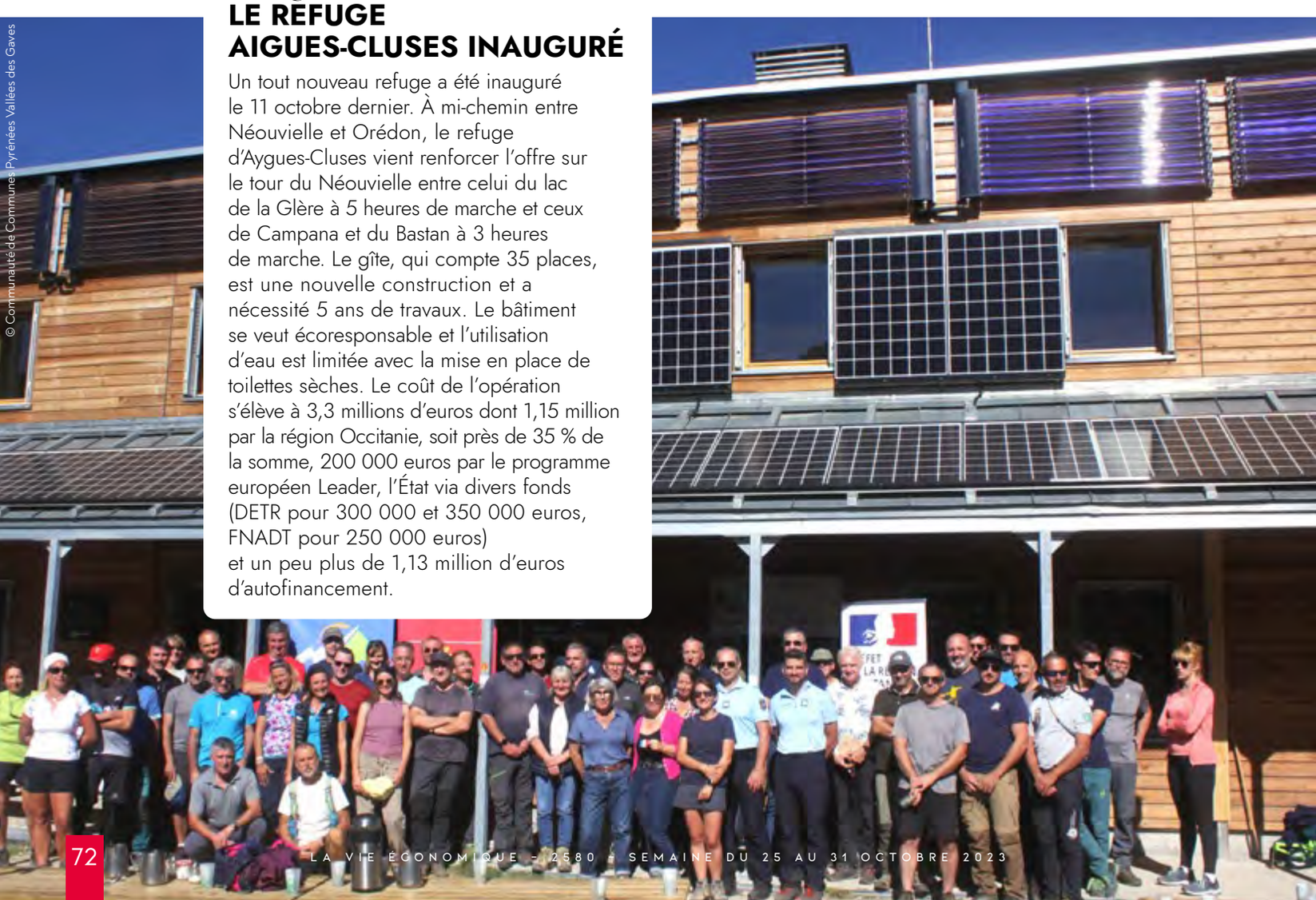

© Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

© Altiservice / Nathan Birrien

Saint-Lary-Soulan
ALTISERVICE A INVESTI 25 MILLIONS D'EUROS EN 3 ANS

Altiservice, la société qui est à la tête des stations de Saint-Lary (65) et Font-Romeu (66), a investi 25 millions d'euros en trois phases pour moderniser le domaine skiable de Saint-Lary dans le cadre de son contrat de délégation de service. En 2020, Altiservice a d'abord renforcé son réseau de neige de culture sur les pistes du Pla d'Adet. En 2022, la télécabine du Portet a été remplacée par une télécabine nouvelle génération, le télésiège Tourette et le téléski des Merlans ont laissé place à un télésiège six places débrayable. En 2023, c'est le télésiège Forêt qui a été créé. Il sera mis en service en décembre prochain. L'objectif affiché derrière cet investissement est de pérenniser l'attractivité du domaine skiable sur les 30 prochaines années en améliorant l'enneigement et le profilage des pistes.

La Barthe-de-Neste
LE VAN GOOGLE FAIT ESCALE

La Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan (CCPL) a accueilli le 9 octobre dernier le van Google dans le cadre des « Lundis de l'Éco », des ateliers pour les entrepreneurs du territoire organisés en partenariat avec la CCI des Hautes-Pyrénées et Pôle Emploi.
Ces ateliers numériques animés par Google proposent une série de formations et de rendez-vous personnalisés pour les entreprises, les commerçants et les spécialistes du tourisme. Parmi les thématiques détaillées par Google : comment être plus visible grâce à mes réseaux sociaux ? Comment paramétrer et optimiser ma fiche d'établissement avec Google MyBusiness ?
Les prochains « Lundis de l'Éco » auront lieu le 13 novembre prochain à Capvern, sur les enjeux de recrutement, d'intégration et le 4 décembre à La Barthe-de-Neste sur l'export.

© Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan

Octobre amiable

La circulaire de mise en œuvre dans les procédures judiciaires civiles, de la politique publique de l'amiable a été publiée le 17 octobre et signée par le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti. Il s'agit là d'une étape décisive sur la vie des modes amiables en France, pour les personnes et les entreprises.

Par Marie-Pierre BORDE,
médiateur conventionnel et judiciaire, inscrite
auprès de la Cour d'appel de Bordeaux

Très souvent en France, la médiation est uniquement rangée du côté du droit de la famille. Or, la médiation concerne tous les secteurs de nos vies, personnelles, professionnelles, associatives et institutionnelles. Elle intervient dans tous les secteurs juridiques, tels que le droit des personnes, le droit des affaires, les entreprises en difficulté-surendettement, les contrats, les responsabilité et quasi-contrats, les biens, la propriété littéraire et artistique, les relations du travail et protection sociale, les relations avec les personnes publiques… Elle vit en situation de résolution de conflits et aussi, en situation de prévention de conflits, comme dans l'établissement des contrats, partenariats ou les développement de projets…

La circulaire de mise en œuvre dans les procédures judiciaires civiles, de la politique publique de l'amiable a été publiée le 17 octobre 2023 et signée par le ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti. Elle présente les décrets n° 2023-686 du 29 juillet 2023 portant mesures favorisant le règlement amiable des litiges devant le tribunal judiciaire et n° 2023-357 du 11 mai 2023, relatif à la tentative préalable obligatoire de médiation, de conciliation ou de procédure participative en matière civile.

L'AUDIENCE DE RÈGLEMENT AMIABLE (ARA)

Cette circulaire s'accompagne de quatre annexes concernant l'audience de règlement amiable (ARA), la césure du procès civil, l'obligation de tenter préalablement une démarche amiable et l'évaluation de la politique publique de l'amiable.

Cette circulaire est publiée au *Bulletin officiel du ministère de la Justice* (BOM) et diffusée sur l'intranet de la direction des affaires civiles et du sceau, ainsi que de la direction des services judiciaires du ministère de la justice.

L'amiable, c'est plusieurs moyens de résolutions des conflits, dont la médiation. La médiation peut être conventionnelle, à l'initiative des parties concernées ou bien judiciaire, sur demande d'un juge. Elle est réglementée et constitue une voie de justice officielle. Pratiquée par un médiateur professionnel et diplômé, un accord en médiation a valeur de loi et est exécutable. En médiation, il y a en moyenne 75 % d'accords trouvés et signés. Le plus dur en médiation, c'est d'y entrer !

La cour d'appel de Bordeaux, sur l'initiative de sa présidente, Isabelle Gorce, impulse depuis des mois la coopération des juges et des médiateurs de la cour d'appel. Là aussi, un tournant est en train d'être pris, puisque tous les présidents des tribunaux judiciaires de son ressort se réunissent, pour utiliser et promouvoir la médiation.

> « En médiation, il y a en moyenne 75 % d'accords trouvés et signés »

UNE MÉDIATION, C'EST POSSIBLE EN 3 MOIS

L'association UMEDCAB (union des médiateurs auprès de la cour d'appel de Bordeaux) dont le président est Alain Roy, membre de l'association nationale des médiateurs (A.N.M.), a mis en place un mode de coopération entre médiateurs, qui permet le traitement rapide des décisions de recourir à la médiation. Une médiation, même complexe, c'est possible en 3 mois. Parfois moins, quelques fois plus, si cela est rendu nécessaire, notamment pour des expertises.

Le 4 octobre dernier, le tribunal judiciaire de Bergerac, sur l'initiative de sa présidente, Anne Mauchamp, et de sa procureure de la République, Sylvie Martins-Guedes, a organisé la nuit du droit. Avec d'autres médiateurs, conciliateurs, avocats, l'association UMEDCAB et l'association EMA (Espace médiation Aquitaine) ont animé des tables rondes autour de la médiation.

Nous rencontrer est indispensable pour y voir plus clair sur ce qu'est la médiation. C'est pourquoi, les Rencontres de la Médiation Aquitaine que j'ai initiées et animées en Dordogne depuis 2021, rassemblent des professionnels d'horizon variés, issus du monde judiciaire, entrepreneurial, syndical, institutionnel, administratif et de divers conseils de l'ordre. ■

© Atelier Gallien

Les TPE/PME investissent

Le troisième trimestre 2023 s'avère plutôt morose pour les PME et TPE, d'après le baromètre Bpifrance Le lab/ Rexecode. Mais en dépit d'une diminution attendue de la marge brute, certains investissements continuent de croître.

Par Anne DAUBRÉE

Un troisième trimestre 2023 plutôt morose : c'est ce que dessine la 22e édition du Baromètre trimestriel Bpifrance Le lab/ Rexecode dédié à la trésorerie, l'investissement et la croissance des PME et TPE et publié ce 25 septembre. Concernant l'évolution de leur trésorerie sur les trois derniers mois, le solde d'opinion des dirigeants s'est un peu amélioré au niveau global. Toutefois, 30 % d'entre eux indiquent une dégradation. Par ailleurs, les dirigeants semblent un peu plus inquiets sur l'évolution à venir. Point dolent, le nombre de PME-TPE qui déclarent avoir rencontré des difficultés de financement de l'exploitation courante (conditions de crédit moins favorables, notamment) a crû de quatre points sur le trimestre pour atteindre 21 %.

Autre indicateur crucial à l'évolution inquiétante, la marge nette. Cette année, elle devrait se dégrader selon 41 % des dirigeants. Et les PME qui rencontrent des difficultés d'approvisionnement sont particulièrement concernées. Au niveau global, les prévisions négatives concernant l'évolution de la marge nette ont augmenté depuis avril, mais diminué par rapport à il y a un an. Et en termes de risque principal pour l'évolution de l'activité, les dirigeants de PME/TPE identifient d'abord les difficultés de recrutement, même si le sujet est un peu moins cité qu'en avril dernier (par 54 % d'entre eux, soit - 2 points sur le trimestre). À la deuxième place des préoccupations figurent les perspectives de demande dégradées (41 % des dirigeants, soit + 6 points depuis avril). Les coûts et prix trop élevés reculent, cités par 34 % des chefs d'entreprise interrogés (- 7 points sur le trimestre). Suit la concurrence, qui inquiète 28 % des entrepreneurs.

> « L'investissement fait preuve de résilience »

ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE PLUTÔT QU'OUVRIR UN NOUVEAU SITE

En dépit du contexte peu porteur, l'investissement fait preuve de résilience, notamment porté par le motif environnemental. Globalement, 57 % des dirigeants de PME/TPE ont investi ou comptent investir en 2023. Cette proportion est en hausse : ils étaient 53 % au troisième trimestre 2022. Les analyses de la Banque de France confirment le diagnostic de l'étude

avec une hausse prévue de 3,1 % des investissements en 2023, après + 3,9 % en 2022. Parmi les principales destinations d'investissement privilégiées, le renouvellement des équipements et des installations usagés ou obsolète reste en tête (74 %), mais se replie de deux points, devant la modernisation d'équipement ou d'installation existants (66 %, + 2 points). Autre motif d'investissement en progression celui environnemental (économies d'énergie incluses), déclaré par 44 % des chefs d'entreprise, en hausse de 4 points et très largement au-dessus de sa moyenne pré-pandémie (25 % de 2017 à 2019). Viennent ensuite l'extension de la capacité de production (+ 2 points à 35 %) et l'introduction de nouveaux produits ou services (- 6 points à 32 %). Les objectifs de nouvelle implantation ne sont évoqués que par 18 % des dirigeants, en baisse de cinq points sur un trimestre.

Pour financer leurs projets, 73 % des dirigeants de PME/TPE choisissent le recours au crédit. C'est deux points de moins qu'il y a un an, et nettement sous la moyenne pré-Covid (82 %). Parmi ces entrepreneurs, 18 % signalent des difficultés auprès des banques et établissements de crédit. Stable par rapport au second trimestre 2023, cette proportion demeure légèrement supérieure à sa moyenne d'avant Covid (16 %). Là aussi, les résultats de l'étude concordent avec les observations de la Banque de France : un taux de recours au crédit d'investissement résilient, mais des montants accordés probablement moindres comme semble l'attester la baisse de production de crédits nouveaux ce premier semestre. ■

PLUS DES TROIS QUARTS DES PME VONT AMORTIR LEUR PGE SUR PLUSIEURS ANNÉES

Selon l'enquête, 66 % des PME/TPE ayant souscrit un Prêt garanti par l'État, l'ont utilisé en grande partie, voire en totalité (contre 57 %, il y a un an). Côté remboursement, 18 % l'ont déjà réalisé en intégralité ou comptent le faire d'ici la fin de l'année. Une large majorité (78 %) pense en revanche l'amortir sur plusieurs années. Et 4 % redoutent ne pas être en mesure de pouvoir le rembourser.

© Shutterstock

par Pascal LE DUFF

Second tour

METTRE À DISTANCE LE SÉRIEUX

Tout semble réussir à Pierre-Henry Mercier, le favori de la prochaine élection présidentielle. Mademoiselle Pove, journaliste d'investigation en disgrâce à cause de sa langue bien pendue, est sollicitée pour le suivre entre les deux tours. Alors qu'on lui a demandé des reportages complaisants, elle mène en douce sa propre enquête. Elle déterrera des secrets enfouis par ce novice moins lisse qu'en apparence mais devra aussi se confronter à son propre passé... Malgré le ton grinçant pour ridiculiser le monde politique et les médias d'information, le registre choisi est celui du pastiche, qu'il conseille de ne pas prendre trop au sérieux :

« Je n'ai jamais conçu mes films comme des messages même si l'espace-temps que je traverse peut le laisser penser. J'ai bâti ce que j'appelle un roman de gare à partir d'une anecdote héroïque de Robert Kennedy. « La réalité, on l'exprime ou on la restitue », a dit Balzac. En ce qui me concerne, depuis des années, je ne cherche qu'à l'exprimer. J'ai tout fait pour créer une histoire qui selon moi me permettait de mettre à distance le sérieux et les comparaisons possibles avec les politiques. »

Son intrigue a un aspect de thriller engagé à l'américaine mais reste ancrée dans un cadre français où brille son sens du détournement humoristique et poétique. Les rebondissements farfelus suffisent à souligner son intention de divertir, malgré le contexte dramatique. Il s'est inspiré d'un documentaire sur Bobby Kennedy lorsqu'il menait sa campagne présidentielle en 1968 :

« Le point de départ est le documentaire *Bobby Kennedy For President*. Son discours à Indianapolis dans un ghetto black où il annonce la mort de Martin

© D.R.

Luther King m'a ému et impressionné car, pour la première fois, je voyais la puissance d'une parole politique improvisée donc sincère, où il cite de mémoire un poème d'Eschyle. Ce fut la seule ville des États-Unis où il n'y a pas eu d'émeute raciale après ! Mon esprit rocambolesque a eu envie de bâtir une fable : et s'il n'avait rien dit de ses véritables intentions politiques et sociales ? Quelques semaines avant son assassinat, Romain Gary l'avait averti : « Vous vous rendez compte qu'ils vont vous tuer ? ». Il lui a répondu qu'il le savait, et cette détermination à la fois héroïque et résignée a été le point de départ. »

S'il est très présent à l'écran, il cède la vedette à Cécile de France, piquante en journaliste féroce qui fait peur à tout le monde, surtout à son patron, contraint de la choisir car personne d'autre n'était disponible ! Placardisée en chroniqueuse sportive, elle fait semblant d'être aux ordres mais ne va en réalité rien céder de sa pugnacité (au contraire de nombre de ses collègues) bien déterminée à faire jaillir la vérité. À ses côtés, le fidèle Nicolas Marié (César du second rôle pour *Adieu les cons*) est non moins savoureux en cameraman complice malgré le danger qui plane autour d'eux. Leur duo fait des étincelles et s'avère particulièrement hilarant, surtout dans la première partie avant que les mystères dignes d'un (bon) roman de gare commencent à s'éclaircir.

« J'étais ravi de travailler avec cette actrice douée qui, sur le plateau, était encore meilleure qu'aux répétitions. Elle est extrêmement riche dans la variété de ses interprétations, d'une sincérité totale, elle sait exactement où elle va, une fois les indications données. Qui plus est, elle s'est beaucoup amusée avec Nicolas. Avoir du plaisir sur le plateau est la seule façon au final d'en donner au spectateur. Elle a parfois eu des réflexes de dramaturge et alors qu'on bafouillait sur une scène, celle du soupirail où Gus lit sur les labiales, elle m'a éclairé sur le fait qu'elle n'avait pas besoin de dire tout cela car son personnage, à ce stade de l'histoire, connaissait déjà ces informations. On a simplifié la scène et ce jour-là j'étais à la fois vexé et épaté. J'ai pensé à Nicolas dès le départ. Son expressivité, sa *vis comica* et son enthousiasme m'ont guidé dans l'écriture. Il m'a comblé par la juvénilité de son jeu, sa sincérité et son expressivité une fois de plus. Ses idoles sont De Funès et Fernandel, des références majeures pour moi, et ils se sentent beaucoup dans son jeu. »

Albert Dupontel interroge avec une ironie mordante le mensonge en politique, qui peut servir les pires intérêts ou cacher de nobles intentions. Notons qu'il dédie le film à des personnalités récemment disparues auxquelles il était très attaché :

« Bertrand Tavernier était un cinéphile de légende qui m'a encouragé jusque dans ses derniers jours par des listes de films à aller voir. Jean-Paul Belmondo a été une icône d'enfance et de jeunesse, et a symbolisé le génie d'acteur et le plaisir de vivre. Je l'ai fréquenté jusqu'à la fin de sa vie et il m'impressionnait encore plus car bien que diminué, il éclairait par son optimisme et sa joie tous ceux qu'il rencontrait. Alors qu'après *Bernie*, je me pensais banni de la profession, Michel Deville m'a appelé pour me proposer le rôle principal de *La Maladie de Sachs*, me faisant me considérer pour la première fois comme ayant une valeur d'acteur. ». ■

En salle le 25 octobre

Avec Cécile de France, Albert Dupontel, Nicolas Marié

Comédie dramatique, Drame, Comédie

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

LICENCIEMENT

Le délai de cinq jours ouvrables qui doit séparer la convocation du salarié de l'entretien préalable à son éventuel licenciement court à compter du lendemain de la présentation de la lettre recommandée (C. trav. art. L 1232-2)

En l'espèce, la lettre de convocation ayant été présentée le 12 janvier, le délai précité a commencé à courir le 13 et l'intéressé a, dès lors, bénéficié, à la date de l'entretien fixé au 24 janvier, de cinq jours ouvrables pleins, peu important qu'il ait attendu jusqu'au 22 janvier pour retirer le courrier à la Poste. (Cass soc., 6 septembre 2023 pourvoi n° 22-11661)

Une cour d'appel ne peut pas condamner l'employeur au paiement d'une somme supérieure au montant maximal prévu par le barème d'indemnisation du licenciement abusif (barème Macron), au motif que ce montant ne permet pas, compte tenu de la situation concrète et particulière de la salariée (sans diplôme, âgée de 58 ans à la date de la rupture et de santé fragile), une indemnisation adéquate et appropriée au préjudice subi, compatible avec les exigences de l'article 10 de la convention 158 de l'OIT (Organisation internationale du travail), alors qu'il lui appartenait seulement d'apprécier la situation concrète de la salariée pour déterminer le montant de l'indemnité due entre les montants minimaux et maximaux déterminés par le Code du travail. (Cass soc., 6 septembre 2023, pourvoi n° 22-10973)

Pour déterminer le caractère réel ou non des concessions contenues dans la transaction, le juge peut, sans heurter l'autorité de la chose jugée attachée à la transaction, restituer aux faits énoncés dans la lettre de licenciement leur véritable qualification. Ayant constaté que la lettre de licenciement reprochait au salarié l'insuffisance de ses résultats commerciaux, une insuffisance de prospection, son absence de réponse à la demande de plan d'action par l'employeur, et le refus des nouveaux postes proposés par celui-ci, la cour d'appel a pu décider que ces faits n'étaient pas susceptibles de recevoir la qualification de faute. Dès lors, en l'absence de concession réciproque, la transaction était nulle. (Cass soc., 13 septembre 2023, pourvoi n° 21-25481)

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Une cour d'appel ne saurait juger que la rupture anticipée du CDD d'une salariée, ayant débuté, pendant un arrêt de travail, une formation auprès d'une entreprise autre que son employeur alors qu'elle était contractuellement liée à ce dernier, était fondée sur une faute grave, aucune clause du contrat de travail n'interdisant à la salariée, sauf accord de l'employeur, l'exercice d'une activité autre que son emploi et sans constater que l'activité exercée pendant son arrêt de travail l'avait été pour le compte d'une entreprise concurrente de l'employeur, ni caractériser un préjudice directement causé à ce dernier, lié à l'exercice de cette activité. (Cass soc., 6 septembre 2023, pourvoi n° 21-24434)

CONGÉS PAYÉS

Les salariés atteints d'une maladie ou victimes d'un accident, de quelque nature que ce soit (professionnelle ou non professionnelle) ont le droit de réclamer des droits à congé payé en intégrant dans leur calcul la période au cours de laquelle ils n'ont pas pu travailler. (Cass soc., 13 septembre 2023, pourvoi n° 22-17340)

En cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle, l'indemnité compensatrice de congé payé ne peut être limitée à un an. (Cass soc.,13 septembre 2023, pourvoi n° 22-17638)

Lorsque le salarié s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre ses congés payés annuels au cours de l'année de référence, en raison de l'exercice de son droit au congé parental, les congés payés acquis à la date du début du congé parental doivent être reportés après la date de reprise du travail. (Cass soc., 13 septembre 2023, pourvoi n° 22-14043) ■

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com - Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) :
Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

VAJC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 248 rue des Uberthes 24150 LALINDE

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VAJC

Siège social : 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE

Objet social : L'exploitation d'une pizzeria soit la restauration de type rapide à emporter ainsi que la vente de boissons non alcoolisées et la vente de boissons alcoolisées relevant de la petite licence à emporter à savoir les apéritifs, les vins, les bières ainsi que les liqueurs.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Valérie BARITAUD, demeurant 248 rue des Uberthes, 24150 LALINDE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

La Gérance

L23VE09560

BIGUET

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : La Bouyssonnie 24240 ROUFFIGNAC DE SIGOULES

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : BIGUET

Siège social : La Bouyssonnie, 24240 ROUFFIGNAC DE SIGOULES

Objet social : Entretien et réparation de véhicules automobiles, Réparation, pose ou remplacement de pneumatique et de chambre à air, Achat et revente de pièces détachées et accessoires automobiles, Accessoirement achat et revente de véhicule d'occasion.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Sébastien BIGUET, demeurant Les Migayx, 24380 ST AMAND DE VERGT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis

La Gérance

L23VE09580

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13 octobre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **HAUTIER**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : Les Piles - 1427 route de la Trappe 24530 CONDAT SUR TRINCOU

OBJET : Tous travaux de bâtiments, couverture et maçonnerie générale

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENTE : BCX INVEST, SAS au capital de 1.000 €, située 7 rue Saint Etienne 24000 PERIGUEUX, RCS PERIGUEUX 953 526 704

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Xavier BOUYSSOU domicilié 11, chemin des Chevreuils 24650 CHANCELADE

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE09581

Par acte S.S.P. en date à LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL du 26/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: Forme : Société par Actions Simplifiée. Dénomination : **H2O ET DYNAMO**. Siège : 6 Rue du Moulin Bas - 24620 LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BERGERAC Objet : toutes activités d'exploitation d'installations de production d'électricité d'origine hydraulique, en particulier d'un moulin à eau, et la vente d'énergie hydraulique et d'électricité. Capital : 1.000 €, apports en numéraire. Présidente : Madame Zhanna KOLOSOVA épouse GUALERZI, demeurant 6 Rue du Moulin Bas - 24620 LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL. Admission aux assemblées : tout associé peut y participer. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Cessions des actions : toutes soumises au droit de préemption des autres associés puis à l'agrément préalable de la collectivité des associés

L23VE09620

FIDUCIAL
SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 16/10/2023 il a été constitué une SCI dénommée : **MAEPHINE**

Siège social : 19, rue de la distillerie 24680 LAMONZIE-SAINT-MARTIN. Capital : 1000 €. Objet social : acquisition de tous immeubles, construits ou non et leur aménagement, construction de tous bâtiments, à usage d'habitation ou à usage professionnel, industriel, artisanal ou commercial, location, la gestion, l'entretien de ces immeubles et, d'une manière générale, la mise en valeur du patrimoine de la société, acquisition ou location de tout local pouvant servir à son exploitation, la souscription de tout emprunt lié à son exploitation ou à des locaux d'exploitation. Gérance : M LACHAISE Cyril demeurant 19, rue de la Distillerie 24680 LAMONZIE-SAINT-MARTIN ; Mme VIGIER épouse LACHAISE Sandrine demeurant 19, rue de la distillerie 24680 LAMONZIE -SAINT-MARTIN. Cession de parts sociales : Agrément pour toutes cessions, entre vifs et à cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE09665

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 18 octobre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **HGN DISTRIBUTION**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : Domaine de la Tour, 24100 BERGERAC

OBJET : Achat et revente de produits et consommables d'hygiène et de matériels professionnels. Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : Monsieur Nicolas COLLINO demeurant 15, rue du 17 juin 1944, 24130 PRIGONRIEUX.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Thomas FRAISSE demeurant 73, chemin des Tuilières, 24520 SAINT-NEXANS.

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE09771

MODIFICATIONS

HARDY PEINTURE 06. Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 500 €, Siège : 74 Ter che des galeges 24330 Boulazac Isle Manoire, RCS : PERIGUEUX 839623592. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18/09/2023, le siège social a été transféré au 4 RUE DES GRANGES 24190 Douzillac, et ce à compter du 18/09/2023. Formalités au RCS PERIGUEUX.

L23VE08496

JURI HOCHE
CABINET D'AVOCATS
2, rue de la Cité - 24009 Perigueux cedex
Tél : 05 53 08 08 51 - jurihoche.fr

AUTO BILAN NORD 24. SARL au capital de 40 000 €. Siège social : 11, rue Léon Couzinou 24800 THIVIERS. 390 676 153 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 29.09.23 a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société et à compter du même jour a modifié l'objet social afin de remplacer la prise en gérance libre d'un centre de contrôle technique par l'exploitation directe ou indirecte de tout centre de contrôle technique de véhicules. La dénomination de la Société, son siège social, son capital social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément/Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Alain BEAUFILS ancien gérant demeurant Les Combaloux 24800 THIVIERS.

L23VE09583

ABONNEZ VOUS

MARGARITA

SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 22 AVENGUDA DEL PEIRIGORD
24230 VELINES
RCS de BERGERAC n°529 430 225

L'AGE du 03/01/2023 a décidé à compter du 01/08/2024 de nommer en qualité de co-gérante MmeFAURE Alizée, demeurant 8 Plantes de Vidal Bas, 33220 SAINT ANDRE ET APPELLES
Modification au RCS de BERGERAC
Pour avis
la gérance

L23VE09589

GROUPE BSF

CORAIN JSM

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros porté à 20 000 euros
Siège social : Les Séguines
24500 RAZAC D'EYMET
788 602 480 RCS BERGERAC

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 septembre 2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 16 000 € par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt mille euros (20 000 €).

POUR AVIS

Le Président

L23VE09592

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION CO-GERANT

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 17 octobre 2023 de la société **SERVICES FUNERAIRES MARTIN**, SARL au capital de 8.000 euros dont le siège social est 6, allée Chastanet, 24400 MUSSIDAN, 434 340 907 RCS PERIGUEUX, il a été décidé de nommer Monsieur Yannick BOYER demeurant 85, rue de la Libération, 24400 MUSSIDAN en qualité de co-gérant et ce à compter du 17 octobre 2023.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX

L23VE09666

SCP AJC - AVOCATS JURIS CONSEILS

14, rue d'Arsonval - 19100 BRIVE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décision de l'actionnaire unique en date du 18.10.2023, la Société **PILOT FISH**, SAS au capital de 899 940 euros, dont le siège social est 130 Avenue de Chalup - 19 360 COSNAC, identifiée au Répertoire national des entreprises sous le numéro SIREN 880 438 882 a décidé de transférer le siège social au 666 Route de la Noix, La Guillou - 24390 NAILHAC, à compter du 30.06.2023. En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE09763

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **AS PRESTATIONS PRO**.

Forme : SAS.

Capital social : 500 euros.

Siège social : LA MORANDIE, 24330 SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC.

879653053 RCS de Perigueux.

Aux termes d'une décision en date du 13 septembre 2023, les actionnaires ont décidé, à compter du 13 septembre 2023, de transférer le siège social à 1 Bis rue Balzac, 24000 Perigueux.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Mention sera portée au RCS de Perigueux.

L23VE09765

ETIC AVOCATS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

LA MÉTAIRIE DU CHAI Société Civile au capital de 800.000 euros Siège social 417 Impasse du Clos La Métairie du Chai 24200 SARLAT-LA-CANEDA 948 636 444 RCS BERGERAC Suivant délibération du 13 octobre 2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire statuant aux conditions prévues par la Loi et les statuts a décidé la transformation de la Société en Société A Responsabilité Limitée, avec modification d'objet, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangés. Le capital reste fixé à 800.000 euros divisé en 21.125 parts sociales de 37,87 euros (valeur arrondie) chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet : Ancienne mention : Prise de participations dans toutes sociétés. Gestion du portefeuille de participations. Toutes prestations de services. Animation de tout groupe de sociétés. Toutes opérations immobilières. Nouvelle mention : Activité de restauration et de débits de boissons, et toutes activités similaires ou connexes, Prise ou mise en location-gérance de tous fonds de commerce se rapportant à ces activités, Achat, revente de tous objets mobiliers, neufs ou 'occasion, Evènementiel, Coaching, Formation, Holding pure, Holding animatrice, Toutes opérations immobilières.
Dirigeant : Ancienne mention : Gérant Arnaud VIALLE 12 Chemin des Monges 24200 SARLAT-LA-CANEDA. Nouvelle mention : Gérant Arnaud VIALLE 12 Chemin des Monges 24200 SARLAT-LA-CANEDA
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC Pour avis La Gérance

L23VE09805

ANYSTAGE CREATIVE FRANCE

au capital de 1000 euros
LES JONCAILLES
24480 ALLES-SUR-DORDOGNE
909 141 400 RCS BERGERAC

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

Aux termes d'une délibération du 01/07/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance

L23VE09828

ABONNEZ VOUS

CLÔTURES

ACEA Avocats Conseils d'Entreprises d'Aquitaine
Société d'Avocats
36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2023, l'associé unique de la société «**TEOMANE**», société par actions simplifiée en cours de liquidation amiable, au capital de 20.000 €uros, ayant son siège social situé 2 rue du Cingle au BUGUE (24260), immatriculée au R.C.S de Bergerac sous le numéro 752 379 289, et ayant pour liquidateur amiable Bruno VEDIE domicilié à 7B avenue Emile Cotte - 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, a approuvé les comptes de liquidation en date du 30 septembre 2023 et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation de la Société sera effectué au R.C.S. de Bergerac.

Pour Avis - LE LIQUIDATEUR

L23VE09635

ACEA Avocats Conseils d'Entreprises d'Aquitaine
Société d'Avocats
36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2023, les associés de la société «**SCI VEDIE BC**», société civile immobilière en cours de liquidation amiable, au capital de 1.000 €uros, ayant son siège social situé 2 rue du Cingle au BUGUE (24260), immatriculée au R.C.S de Bergerac sous le numéro 752 579 425, et ayant pour liquidateur amiable Bruno VEDIE domicilié à 7B avenue Emile Cotte - 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, a approuvé les comptes de liquidation en date du 30 septembre 2023 et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour, avec quitus au liquidateur et décharge de son mandat.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation de la Société sera effectué au R.C.S. de Bergerac.

Pour Avis - LE LIQUIDATEUR

L23VE09642

FONDS DE COMMERCE

34 victor hugo office notarial

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, 34 Cours Victor Hugo, le 13.10.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 19.10.23 volume 2023 N 01552.
La Société dénommée **M.B.C**, dont le siège est à FAUX (24560), Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 832081277 et immatriculée au RCS de BERGERAC.
A VENDU A :
La Société dénommée **DAR2S**, dont le siège est à FAUX (24560), 159 rue Albert Guillaume, identifiée au SIREN sous le numéro 979214863 et immatriculée au RCS de BERGERAC.
Le fonds de commerce de tabac, articles de fumeurs, bimbeloterie, confiserie, épicerie, française des jeux, bar, snack, vente à emporter sis à FAUX (24560) 159 Rue Albert Guillaume, lui appartenant, connu sous le nom commercial VIVAL, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC.
Moyennant le prix principal de 130.000,00 € s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 97.600,00 €
au matériel pour 32.400,00 €
La prise de possession a été fixée à compter de ce jour.
Les oppositions, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.
Pour insertion, Me BONNEVAL

L23VE09813

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaire
Maître Rodolphe MORLION
Notaire
37-39 rue du 26 Mars 1944
24600 RIBERAC

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 16 octobre 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle entre :

Monsieur Thierry MOREAU, retraité, et **Madame Manuela Marie MORENO -FUENTES**, en invalidité, demeurant ensemble à COUTURES (24320) 2034 route Michel Aurillac La Portaillère.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 23 juin 1959,

Madame est née à BORDEAUX (33000) le 25 octobre 1963.

Mariés à la mairie de CARCANS (33121) le 12 juin 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE09650

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ COMMERCIALE
05 56 52 32 13

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Christophe FROMENTEL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jean-Christophe FROMENTEL, Eric LACOMBE et Séverine ROSE-BROUSSEAUD», titulaire d'un Office Notarial à TERRASSON LAVILLEDIEU, ZAES du Moulin Rouge, CRPCEN 24100, le 20 octobre 2023, a été effectué un aménageant du régime matrimonial en ajoutant à titre d'avantage matrimonial une clause de mise en communauté d'un bien :

ENTRE :

Monsieur Roger Jean Jacques CHASTANET, expert immobilier retraité, et **Madame Anne Marie Eva BAUDET**, retraitée, demeurant ensemble à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) route de Marquoil.

Monsieur est né à TERRASSON-LAVILLEDIEU (24120) le 25 juin 1943,

Madame est née à LE LARDIN-SAINT-LAZARE (24570) le 9 janvier 1944.

Mariés à la mairie de LE LARDIN-SAINT-LAZARE (24570) le 15 avril 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE09842

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de Procédure Civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe du 20 mars 2018, **Mme MANON Liliane**, née à PARIS 13ème arrond., le 09 novembre 1936, demeurant à THENON (24210), 102 chemin des Lilas, **veuve** de Mr **LITTÉ** Daniel, décédée à THENON, le 24 janvier 2023, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurent BOUET, notaire, 67 rue du 4 septembre, 24290 MONTIGNAC-LASCAUX, aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description en date du 28 septembre 2023.

Opposition à l'exercice des droits des légataires universels pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laurent BOUET, notaire, 67 rue du 4 septembre, 24290 MONTIGNAC-LASCAUX, référence CRPCEN 24093, dans le mois suivant la réception, par le Greffe du Tribunal Judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal de dépôt et copie du testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

L23VE08825

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 octobre 2023)

SARL DES BOUCHES ET DES OREILLES (DBDO), 2 Place Roger Nadal, le Bourg, 24350 Douchapt, RCS Greffe de Périgueux 850 033 226. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_854

OGIER Dominique, André, Lucien, Albert, 4 place de L Église, 24210 Peyrignac, RCS Greffe de Périgueux 421 153 370. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Septembre 2003, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_855

SARL EURL VRAC-AS, 3 Rue de l'Ancien Hôtel de Ville, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 898 902 895. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges -Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_856

SAS Chez Charlène, 1 Rue du 8 Mai 1945, 24190 Neuvic, RCS Greffe de Périgueux 921 445 516. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Octobre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_857

SARL POP SHOES, 5 Rue Saint-Silain, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 905 178 778. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_858

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 17 octobre 2023)

CACHADA MARTINS Abilio, 9 rue Gérard Philippe, 24750 Boulazac Isle Manoire, RM 533 382 131. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_2402_853

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 17 octobre 2023)

SARL T.P.B, 8 Place Jean Jaurès, 24380 Vergt, RCS Greffe de Périgueux 409 065 596. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement modifiant le plan de redressement.

2023_2402_839

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 octobre 2023)

SAS LAFAURIE, 19 Place de la République, 24110 Saint-Astier, RCS Greffe de Périgueux 814 144 069. Pâtisserie. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Août 2023 et désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2023_2402_835

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 octobre 2023)

SAS FYbots GROUPE, 54 Rue Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 523 416 402. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux , et mettant fin à la mission de l'administrateur Maître Sylvain Hustaix - Selarl Fhb.

2023_2402_852

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 17 octobre 2023)

SARL BEE SELF, 3 Chemin de la Monzie, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 838 188 845. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_834

SAOUDI Jamel, 401 HLM du Maraval, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 483 895 769. Activités de soutien à la production animale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_836

SARL ECO POLE, les Bordes Bassillac, 24330 Bassillac et Auberoche, RCS Greffe de Périgueux 505 117 275. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_837

SAS LIFE IS BLISS, le Grand Clos, 24270 Saint-Mesmin, RCS Greffe de Périgueux 821 893 823. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_838

SAS BISTROT SAUDADE BY GEORGES PEDRO, 50 Rue Pierre Semard, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 913 250 304. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_840

SARL EMPIRE I, 3 rue Eguillerie, 18 Cours Montaigne, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 491 413 555. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_841

SA PIERRE CHAMPION DIFFUSION, 21 Rue Taillefer, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 391 935 624. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture du plan de cession pour insuffisance d'actif.

2023_2402_842

SARL SOPEDIAL, Route Nationale 89, Saint-Laurent/MANOIRE, 24330 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 348 170 937. Commerces de gros alimentaires spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture du plan de cession pour insuffisance d'actif.

2023_2402_843

SA SOCIETE DES ETABLISSEMENTS CHAMPION (SEDEC), 21 Rue Taillefer, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 306 734 963. PRéparation industrielle de produits à base de viande. Jugement prononçant la clôture du plan de cession pour insuffisance d'actif.

2023_2402_844

SARL CHABANNIER CONSTRUCTION, Zone Artisanale la Baticole, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière, RCS Greffe de Périgueux 390 312 767. Construction d'autres bâtiments. **SCI DE LA DRONNE**, Zone Artisanale la Baticole, 24470 Saint -Pardoux-la-Rivière, RCS Greffe de Périgueux 383 496 221. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_845

SARL LA MIE DE L ISLE, le Bourg, 24800 Corgnac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 819 642 802. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_846

SARL TRIPLE A, les Bouqueries Saint -Laurent-sur-Manoire, 24330 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 793 377 813. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_847

SARL LES JARDINS LASSERRE, le Bourg, 24800 Nantheuil, RCS Greffe de Périgueux 834 756 330. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_848

SAS SASU Saumande, 6 Route de Bordeaux, 24430 Razac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 843 963 448. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_849

SAS DEMOLITION 24, 8 Route de Villefranche, le Buzet, 24700 Ménesplet, RCS Greffe de Périgueux 848 844 726. Travaux de démolition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_850

SAS SENDO, Zone Industrielle de Goulat, 24300 Nontron, RCS Greffe de Périgueux 811 948 017. Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des oeuvres soumises à copyright. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_2402_851

COUR D'APPEL DE BORDEAUX

ARRÊTS DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX DU 17/10/2022

Infirmation du jugement de redressement judiciaire :

Par arrêt en date du 17/10/23, la Cour d'Appel de Bordeaux a infirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Périgueux du 21/03/23 prononçant l'ouverture d'un redressement judiciaire de la société **O TOIT AQUITAINE (SAS)**, 834 397 408 RCS Périgueux, Boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord, entreposage et stockage non frigorifique, 24660 Coulounieix -Chamiers

L23VE09830

ARRÊTS DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX DU 17/10/2022

Infirmation du jugement de redressement judiciaire :

Par arrêt en date du 17/10/23, la Cour d'Appel de Bordeaux a infirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Périgueux du 21/03/23 prononçant l'ouverture d'un redressement judiciaire de la société **HOLDING O'TOIT DEVELOPPEMENT (SAS)**, 809 789 498 RCS Périgueux, Boulevard des Saveurs, Cré@vallée Nord, holding, 24660 Coulounieix-Chamiers.

L23VE09831

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

SAS CLEM CONCEPT

Siège : 61 Rue René de Prie 37000 Tours (RCS 800 071 359)

Etablissement secondaire : la Morandie 24330 Saint-Pierre-de-Chignac

Le Tribunal de Commerce de TOURS a prononcé, en date du 17/10/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2023J399, date de cessation des paiements le 14/09/2023, et a désigné liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean Jaurès 41000 BLOIS. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc

L23VE09671

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 16 Octobre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **Mme Céline MOREAU divorcée POUPARD**, demeurant lieudit Réjouy - 24600 CELLES. Activité : Chef d 'Exploitation. A constaté la cessation des paiements au : 04 mars 2022. MANDATAIRE JUDICIAIRE: S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE09691

AVIS

Par jugement en date du 16 Octobre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Fabrice AUZY**, demeurant La Garde - 24210 THENON. Activité : Exploitant agricole. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE09692

ABONNEZ VOUS

DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 28 janvier 2014,

Madame Marie Jeanne BRIAND, en son vivant retraitée, demeurant à MONESTIER (24240) 1441 route des Noyers le Rhode. Née à FONROQUE (24500), le 4 février 1933. **Veuve** de Monsieur Guy **BEAUSSAC** et non remariée. De nationalité française. Décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 15 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Michel MONTEIL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Jean-Michel MONTEIL, Eric LAMOTHE, Sandrine BONNEVAL, Elodie CANDAU notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», ayant son siège à BERGERAC (Dordogne), 34, boulevard Victor Hugo, le 06 octobre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Michel MONTEIL, notaire à BERGERAC 34 Bd Victor Hugo, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09773

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

MASSET Nicolas, 4 Place Jean Moulin, 24440 Beaumontois-en-Périgord, RCS BERGERAC 830 728 721. Fabrication De Pizzas Plats Préparés Sur Place Et À Emporter Vente De Boissons Vente De Vins Et Produits Régionaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401551097699

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL STYLES FENETRES & VERANDAS, Zone Industrielle Vialard, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 500 934 724. Fabrication, achat, vente, pose de menuiserie et vérandas bois, aluminium, matières plastiques ; travaux de Menuiseries métalliques et serrurerie et tous travaux et matériaux liés énergie isolation. commerce de gros de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401551097696

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL MORTESSAGNE, 24-26 Rue de Belzunce, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 851 559 021. Boucherie charcuterie traiteur fabrication et vente de plats cuisinés à emporter conserves négoce de produits régionaux. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Lga 37 rue Pozzi 24100 BERGERAC.

12401551097702

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 octobre 2023)

SARL SCTP BERGERAC, 5 Impasse des Éperviers, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 881 668 677. Vente de produits d'équipements de la personne, de la maison et alimentaire. Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux en date du 19 septembre 2023 , prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif , nom du liquidateur : SELARL Philae.

12401550609700

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

CONSTITUTION SCI M.A CASA

Suivant acte SSP en date à BOE du 01/06/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière :

Dénomination sociale : M.A CASA

Capital social : 1 000 €

Siège social : 94 Chemin de Gentille - 47450 COLAYRAC ST CIRQ,

Objet social : Exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, l'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, l'administration, la vente, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN.

Gérance : Mme Marion CASASOLA demeurant à COLAYRAC ST CIRQ (47450) 1155 Cote de Lamouré.

Agrément des cessions de parts : Soumise à agrément sauf cas de transmission libre. Pour avis, la gérance.

L23VE09634

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 17 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **TOPOVISIO 47**
Siège social : 11 Rue Louis Pasteur, 47510 FOULAYRONNES
Objet social : La réalisation de relevés et plans topographiques, la réalisation de plans de recollement (GPS, théodolite, drone), l'étude de projet et la détection de fuites ;
Relevés topographiques, diagnostic et inspection toiture, bâtiment (drone) ;
L'élaboration et la mise à jour de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) spécifiques aux réseaux de distribution publique (GPS, théodolite) ;
L'activité de géo détection et géoréférencements (GPS, théodolite, détecteur réseaux) ;
La réalisation de toutes prestations topographiques relatives à l'implantation de terrassements, bâtiments, voiries. (GPS, théodolite, drone) ;
Le négoce de tout matériel permettant de réaliser des relevés topographiques.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Fabien ROZÉ, demeurant 11 Rue Louis Pasteur 47510 FOULAYRONNES, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.
Pour avis
La Gérance

L23VE09660

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/10/2023 à Casteljaloux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SVL CONSTRUCTION**

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 1.000 euros

Siège social : 1510 route de Cocumont - lieu-dit Capots 47700 CASTELJALOUX

Objet social : travaux de maçonnerie

Durée : 99 ans

Gérant : M. Sidonie VAN LAARHOVEN demeurant 1510 route de Cocumont - lieu -dit Capots 47700 CASTELJALOUX

La société sera immatriculée au RCS d'AGEN

Pour avis, le Gérant

L23VE09788

Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS JB JURIS**

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

La résolution amiable des litiges par la mise en œuvre et la réalisation ou tentatives de réalisation de médiations et négociations conventionnelles.

La réalisation de médiations judiciaires et/ou de tentatives de médiations judiciaires.

Toute action relative à la justice restaurative.

Siège social : 8, rue des promenades, 47290 SAINT MAURICE DE LESTAPEL

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AGEN

Président : Madame BUECHE Jennyfer, demeurant 8, rue des promenades, 47290 SAINT MAURICE DE LESTAPEL

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

BUECHE Jennyfer

L23VE09792

MODIFICATIONS

IN SITU CONSEIL ET INFORMATIQUE (PLEIN SUD I.T(PS IT))

Société à responsabilité limitée au capital de 12.800 euros
Siège social : Agropole Bâtiment Deltagro (47000) AGEN
R.C.S. AGEN : 492.116.496

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 16/10/2023, il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :

FORME : société par actions simplifiée

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : A l'exception des cessions d'actions entre associés, toutes les cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Christophe BARRAU, demeurant 160 Boulevard Georges V (33000) BORDEAUX

DEPOT LEGAL : greffe du tribunal de commerce de AGEN. Pour avis.

L23VE09619

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société **PRIMEVER**, Société Anonyme, au capital de 15 000 000 euros, ayant son siège social sis Marché d'Intérêt National, 47000 AGEN, immatriculée au Registre du Commerce et des Société d'AGEN sous le numéro 533 243 333 RCS AGEN a décidé de nommer la société MAZARS, Société par actions simplifiée, domiciliée 109, Rue Tête d'Or CS 10 363 69451 LYON Cedex 06, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 351 497 649, en remplacement du cabinet MAZARS, Société Anonyme, domiciliée 61, Rue Henri Regnault 92400 COURBEVOIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 784 824 153, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique statuant courant 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Pour avis
Le Président du Conseil d'Administration

L23VE09741

SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

AACI EXPERTISE-COMPTABLE

Société par Actions Simplifiée d'expertise -comptable
au capital de 10.000 euros
Siège Social : 21 boulevard de la Marine
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
390 562 569 R.C.S. AGEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13/10/2023, les associés de la Société ont décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 13/10/2023, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régira désormais la Société.

Son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne le droit au vote et à la représentation lors des consultations collectives.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux-tiers des voix.

Sous sa forme A Responsabilité Limitée, la Société était dirigée par :

Gérant : Joël DECHENOIX

Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la Société : Joël DECHENOIX, demeurant lieudit Autonne Vieille, 281 chemin de l'Autonne - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT.

Pour avis.

L23VE09745

OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASSDARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

JEEPS
SCI au capital de 200 €
Siège social: Noaillac 47140 PENNE D'AGENAIS
754.036.309 RCS AGEN

Aux termes d'un acte reçu par Maître CALVET Notaire à VILLENEUVE SUR LOT le 29/06/2023, les associés de la société susvisée ont pris les décisions suivantes le 29/06/2023, au siège social :

- transférer le siège social, à compter du 29/06/2023, de PENNE D'AGENAIS (47140) Noaillac à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 4-6 rue Trinchant
- modifier l'article 4 des statuts.
- Etendre l'objet social à compter du 29/06/2023

Ancien objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question»

Nouvel objet social : «L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la vente (exceptionnelle) et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question»

La société restera immatriculée au RCS d'AGEN.

Pour avis
Le gérant

L23VE09756

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2023, l'associée unique de la société **ETABLISSEMENT JP GONZATO**, Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, siège social sis MIN d'Agen Boé, 47550 BOE, immatriculée sous le n°345 108 161 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L23VE09764

ATB CONSEIL D'EXPERT
Avenue de Fumel - 47500 MONTAYRAL
05 53 75 03 53
06 62 37 28 95
p.berreville@atbconseildexpert.fr

COURRANCE

SAS au capital de 40 000 €
Siège social : Moulin de Courrance, 463 Route de Gavaudun
47150 LACAPELLE BIRON
RCS d'AGEN n°435 246 350

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 27/09/2023 a décidé à compter du 01/09/2023 de :

- nommer en qualité de président M. CORNIC Jean-Marc, demeurant 567 Route des Girards, 47500 SAUVETERRE LA LEMANCE en remplacement de Mme BURON Chantal Yvonne Antoinette, pour cause de démission.
- Transférer le siège social de la société au 567 Route des Girards, 47500 SAUVETERRE LA LEMANCE.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
Chantal BURON et Jean-Marc CORNIC

L23VE09769

DISSOLUTIONS

2POUR1

Décisions du 31/03/2023 : les associés de la SAS «2pour1», capital : 7.000 euros - siège social : FUMEL (47500) - 555 r. Robert Beau - 792.012.767 RCS d'AGEN ont décidé, à compter du 31/03/2023 :

- la dissolution anticipée de la société, et sa liquidation amiable, conformément aux dispositions statutaires et légales,

- la nomination en qualité de liquidateur de Mme Dominique MICARD (Le Bourg - 47140 MASSOULES) et la fin de ses fonctions de Directrice Générale,

- la fin des fonctions de Président de M. Francis MICARD

- de fixer le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Pour avis.

L23VE09685

TECHNO TDP

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
960 Avenue de la Confluence
ZAE de la Confluence
47160 DAMAZAN
RCS AGEN 818 254 807

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE des associés en date du 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter dudit jour et sa liquidation amiable. Elle a désigné en qualité de liquidateur M. Denis PREVOST en lui conférant les pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur situé à SAINTE MARTHE (47430) 60 chemin de la Petite Boucle.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, le Liquidateur

L23VE09695

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

AVIS DE DISSOLUTION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE MOULIN GRAND, SCI au capital de 1 524,49 €, Siège social : Ldt «Ste Gemme» - Résidence Eden, 47480 BAJAMONT, 344 726 260 RCS AGEN.

Suivant AGE en date du 15/10/2023, la collectivité des associés a décidé :

- De constater la conversion du capital social de la société en € pour le porter de 100 000 Frs à 1 524,49 €.

- De nommer Mme Aurélie NANTOU, demeurant à BAJAMONT (47480) «Ste Gemme», en qualité de cogérante de la société pour une durée illimitée.

- La dissolution anticipée de la Société à compter du 15/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des art. 1844-7 et 1844-8 du C.Civ. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Aurélie NANTOU, demeurant à BAJAMONT (47480) «Ste Gemme» et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à BAJAMONT (47480) «Ste Gemme». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, La gérance.

L23VE09710

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000 AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web : www.cabinet-aviano.fr

AVIS DE DISSOLUTION

SARL SAINTE GEMME, SARL au capital de 7 622,45 €, Siège social : Ldt «Ste Gemme», 47480 BAJAMONT, 409 869 658 RCS AGEN.

Suivant AGE en date du 15/10/2023, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/10/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des art L. 237-1 à L. 237-13 du C.Com. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Aurélie NANTOU, demeurant à BAJAMONT (47480) «Ste Gemme» et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à BAJAMONT (47480) «Ste Gemme». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis, La gérance.

L23VE09757

CLÔTURES

2POUR1

AGE du 29/09/2023 : les associés de la SAS «**2pour1**» capital : 7.000 euros, siège social : FUMEL (47500) - 555 r. Robert Beau - 792.012.767 RCS d'AGEN, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur Mme Dominique MICARD, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS d'AGEN. Le Liquidateur

L23VE09686

IPSI FORMATIONS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation : 141 Avenue Jean Jaurès 47000 AGEN
RCS AGEN 841 022 353

Par décisions en date du 09/10/2023, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation au 31/08/2023, déchargé M. Jacques BOISLEVE, demeurant 19 Rue Pasteur 47240 Bon Encontre, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter 31/08/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Agen, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

L23VE09774

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L23VE08670 du 27/09/2023, concernant l'AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT de Monsieur Michel DUPOUY, il y a lieu de lire : «dont les copies authentiques ont été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN le 11 octobre 2023, N°RG 23/01980»

L23VE09633

AUTRES ANNONCES

Office Des Droits de l'Homme
Catherine RICHON, Valérie LAPÔTRE-ROUZADE, Patrick SANGUIN

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe du 3 août 2007, **M. Roland Claude SOR**, né à CHOISY LE ROI (94), le 18 octobre 1930, décédé à AGEN (47), le 21 septembre 2023, a consenti un legs universel.

Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la succession Maître Valérie LAPOTRE -ROUZADE, notaire à AGEN, 2 Place des droits de l'Homme, dans le mois suivant le 10/10/2023 date de la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGEN de la copie du testament et de l'expédition du procès-verbal, reçu par ledit notaire, d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09640

DIVERS

SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27.09.2023 par Maitre François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **A NOUS 5**

Forme : société civile immobilière

Objet social : l acquisition, en état futur d achèvement ou achevés, l apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l aménagement, l administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l accessoire, l annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : NERAC (47600) 14 rue latapie

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Co-gérance : M. DULOUARD Yannick, demeurant 14 rue latapie, 47600 NERAC et Mme BALDY Céline, demeurant 14 rue latapie, 47600 NERAC

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l unanimité des associés.

Pour avis le notaire

L23VE09760

CONSTITUTIONS

SCM CARDIOLOGIE BASSE-NAVARRE

Société civile de moyens
au capital de 20 000 euros
Siège social : Maison Alhastaenia
284 avenue Colonel Beltrame
64220 ISPOURE
RCS de BAYONNE
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 octobre 2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCM CARDIOLOGIE BASSE - NAVARRE

Forme : Société civile de moyens

Siège social : Maison Alhastaenia - 284 avenue Colonel Beltrame, 64220 ISPOURE

Objet : La Société a pour objet de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens matériels utiles à l'exercice de leur profession.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 20 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérants : Madame Marianne BERHOUET, demeurant 4 allée des Pins - 33000 BORDEAUX, et Monsieur Mathieu PERLANT, 8 chemin de Lasseguette - 64100 BAYONNE, pour une durée indéterminée

Immatriculation : RCS de BAYONNE

Pour avis,

L23VE09590

Par ASSP du 25/09/2023 est constituée la SC LEPINET

Objet : La gestion et la valorisation du patrimoine apporté par les associés, ou acquis par la Société, et notamment :

- L'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement, la construction, la propriété, la gestion, l'administration, l'entretien, l'exploitation par bail, location ou autrement, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés, de tous immeubles ou droits immobiliers, et ce, dans le souci de conserver une unité familiale et d'éviter une indivision entre les associés ;
- De manière exceptionnelle, l'aliénation du ou des immeubles de la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la fréquence des ventes ne devant pas modifier le caractère civil de la société

Durée : 99 ans

Capital : 4500 €

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants d'un associé.Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés.

Siège : ARCANGUES (64200) 387 chemin de Larrebidea

Gérants : Monsieur Thierry Marie Arthur James DE L'EPINE demeurant à PARIS 7ÈME ARRONDISSEMENT (75007) 12 rue de Martignac et Madame Odile MAUSSION épouse FISSON JAUBERT D'AUBRY de PUYMORIN demeurant à ARCANGUES (64200) 387 chemin de Larrebidea

Immatriculation au RCS de BAYONNE

L23VE09706

Bilan Positif
La comptabilité • L'expertise en plus
Cabinet d'expertise comptable
BILAN POSITIF
Bordeaux - 05 56 52 73 57
www.bilanpositif.com

AIRCODE
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 57, AVENUE DU MARECHAL JUIN,
64200 BIARRITZ

Aux termes des statuts sous-seing privé signés le 17 octobre 2023, la Société suivante a été constituée :

Dénomination : AIRCODE

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Siège social : 57, avenue du Maréchal Juin, 64200 BIARRITZ

Objet : Programmation informatique ; Conception de sites internet et de logiciels en ligne ; maintenance et exploitation de sites internet ; conseil en programmation informatique et hébergement ; services de formation aux logiciels, backoffice et outils webanalyse / webmarketing.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : MILLE (1.000) euros

GERANT : Monsieur Hery RASOLONJATOVO, demeurant

50, impasse Mixelenea, Maison C5, 64122 URRUGNE

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne

L23VE09744

AC
ADOUR CONSULTING
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - GESTION
ALOUT - ORH - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Constitution le 16/10/2023 pour 99 ans, de la SCI BAREGES, capital de 2500 € par apports en numéraire, siège social: ORTHEZ (64300) 2 rue Selkirk, objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Les gérants sont: Madame Anaïs VIOLLET et Monsieur Antoine LATOUCHE, demeurant ensemble à ORTHEZ (64300) 2 rue Selkirk. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE.

RCS PAU.

L23VE09829

Par ASSP du, il a été constitué la SARL : Celeborn

Capital 100 euros

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, que ce soit par voie de création de sociétés nouvelles ou d'acquisition de sociétés existantes, d'apports, de fusions, de scissions ou de sociétés en participation, par voie de prise en location de biens

Durée : 99 ans

Siège : 22 bis, rue d'Harausta 64200 Biarritz

Gérant : Monsieur Thibaud Febvre demeurant 22 bis rue d'Harausta 64200 Biarritz,

Immatriculation au RCS de BAYONNE

L23VE09834

MODIFICATIONS

PIX EYESSAS, au capital de 8.000 €. Siège : 20 avenue de la Marne 64200 BIARRITZ. 435 347 166 RCS BAYONNE. Par PV du 02/01/2023, l'associée unique a décidé, à compter du 01/01/2023, de nommer Président MADIHA, SAS au capital de 1.000 €, sise 5 rue Carcabueno 64200 BIARRITZ, 922 366 935 RCS BIARRITZ, en remplacement de la SARL SEEBTZ démissionnaire, et de nommer Directeur Général SEEBTZ, SARL au capital de 1.746.564 €, sise 5 rue Carcabueno 64200 BIARRITZ, 821 705 118 RCS BIARRITZ. Mention au RCS de BAYONNE

L23VE09471

POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES
05 56 81 17 32
annonces-legales@vie-economique.com

ABONNEZ VOUS

IRFOR EUROPE SANTE INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN OSTEOPATHIE ET REBOUTERIE, SARL au capital de 7.500 €. sise 27, rue Oletako Bidea Espace Maria Magdalena 64310 ASCAIN 510 363 831 RCS de BAYONNE. Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01.10.2023, les associés ont décidé : - de transférer le siège social à DRAGUIGNAN (83300), 377, Avenue Jean Monnet, 15 lotissement Les Teissonnieres, avec date d'effet au 01.10.2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Cette formalité sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN. Pour avis : Le gérant

L23VE09591

COP ET NHAC

SARL à associé unique au capital de 10 000 €

Siège social : BOSDARROS (64290) 325 rue Pierre Bidau

902 217 264 RCS PAU

DAU du 28.06.2023 : non dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce.

L23VE09644

HTKT & LBDC

SCI au capital de 1.000 €

7 rue Bordenave d'abere 64000 PAU

922 152 442 RCS PAU

Le 09/10/2023, L'AGE a pris acte de la démission de son mandat de gérant de Mr Christian LE BIDOIS, Mme Thi Kim Trang HUYNH demeure seule gérante

L23VE09711

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SCM IMAGERIE MEDICALE LOURDES
SCM au capital de 100 euros
Siège : 1 Rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE : 903 962 918
Le 28 mars 2032, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à compter du 1er avril 2023 au 15 Boulevard Roger Cazenave - 65100 LOURDES et de modifier les statuts en conséquence. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Bayonne. Pour avis

L23VE09714

---

extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

PHARMACIE ARITXAGUE
Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : Centre Commercial d'Aritxague
64600 ANGLET
R.C.S : BAYONNE 453 208 654

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un PV d'AGE de l'associée unique en date du 01/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2 499 000,00 Euros pour le porter de 1 000,00 Euros à 2 500 000,00 Euros par augmentation corrélative de la valeur nominale des parts et par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Autres réserves «.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.
Pour avis, la gérante.

L23VE09787

ADOUR AVOCATS

SELARL au capital de 1 000 €
Siège social : 17 ALL MARINES
64100 BAYONNE
RCS de BAYONNE n°847 519 113

L'AGO du 03/10/2023 a décidé à compter du 03/10/2023 de nommer en qualité de co-gérant M.SALL Ismaila, demeurant 17 Allées Marines, 64100 BAYONNE
Modification au RCS de BAYONNE

L23VE09812

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SCM IMAGERIE MEDICALE IRATY
SCM au capital de 100 euros
Siège : Route de Barcus 64400 OLORON SAINTE MARIE
RCS PAU : 918 156 589
Par décisions collectives du 28 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 1er avril 2023 au Bâtiment «Les Aldades» - 2 Rue des Mésanges 64200 BIARRITZ, et de modifier les statuts en conséquence. La société sera radiée du RCS de Pau et immatriculée au RCS de Bayonne. Pour avis

L23VE09827

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SCM IMAGERIE MEDICALE IRATY
SCM au capital de 100 euros
Siège : Route de Barcus 64400 OLORON SAINTE MARIE
RCS PAU : 918 156 589
Par décisions collectives en date du 28 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 1er avril 2023 au Bâtiment «Les Aldades» - 2 Rue des Mésanges 64200 BIARRITZ, et de modifier les statuts en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de Bayonne. Pour avis

L23VE09832

---

extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« HOLDING ELSA DALIER »
SPFPL
SARL
Capital : 1 000 €
Siège social : Boulevard des Pyrénées
64130 MAULEON LICHARRE
RCS PAU 917 969 321

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un pv d'AGE du 01/01/2023, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit :
La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
La participation directe ou indirecte dans toutes SEL d'officine de pharmacie et ce par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance et de toute autre manière, ainsi que toutes prises de participation financière. La Société a été transformée en conséquence en SPFPL de Pharmacie sous forme d'une SARL à Associée Unique. Les statuts ont été mis à jour.
Mention sera faite au RCS de PAU.
Pour avis

L23VE09838

DISSOLUTIONS

MORTINI

SCI LE SEPT
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 65 rue Plazako Karrika 64250 Espelette
808 620 801 RCS de Bayonne
L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. ANTON Stéphane, demeurant 4B, rue du Hameau du Content 83510 Lorgues, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS de Bayonne

L23VE09621

SCI CAMBEL

SCI au capital de 400 €
Siège social : 40 AV DES CRETES
64600 ANGLET
RCS de BAYONNE n°528 824 444

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/08/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LAURENT Philippe, demeurant 40, avenue des Crêtes, 64600 ANGLET et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

L23VE09677

ETS DUFOUR & FILS
SARL au capital de 7 622,00 euros
Siège social : 18 RUE LAMOTHE 64000 PAU
RCS n°320154040- RCS PAU

DISSOLUTION

L'associé a décidé aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2023 la dissolution anticipée de la Sarl DUFOUR & FILS à compter du 30 Septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Edmond DUFOUR demeurant à 18 rue Lamothe 64000 PAU à compter de la même date.
L'associé a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 18 rue Lamothe 64000 PAU qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Pau.
Pour avis et mention
Le liquidateur

L23VE09815

CLÔTURES

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
Agence de Bayonne
6 bis Chemin de Hayet
64100 Bayonne

SYNERGIE 64
Société par Actions Simplifiée
En liquidation
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 940 Chemin Axarrittipi
64122 Urrugne
Siège de liquidation :
940 Chemin Axarrittipi 64122 Urrugne
822 042 818 RCS Bayonne

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gilles CASSAGNE, demeurant 940 Chemin Axarrittipi 64122 Urrugne, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30 septembre 2023.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bayonne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23VE09654

FIDAL
AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
CS 60073
33692 MERIGNAC

CaLiCya
Groupement d'Intérêt Economique en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 avenue du Président Pierre Angot 64000 Pau
839 882 669 RCS PAU

L'Assemblée Générale du 19 juillet 2023 a (1) approuvé les comptes de liquidation ; (2) donné quitus au liquidateur, M. Etienne ALMORIC demeurant 17 rue Django Reinhardt 91320 Wissous, et l'a déchargé de son mandat ; (3) prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pau
Pour avis, mention et radiation au RCS de PAU.

L23VE09743

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 29/09/2023, enregistré le 16/10/2023 au SPFE de BAYONNE 1, dossier n°2023 00026601, référence 6404P03 2023 A 02335,

La société **JBG**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 200,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le n°821 356 946, ayant son siège social 66, rue Gambetta à BIARRITZ

A cédé à :

La société **SNOOPDUCK**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 245 000,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE sous le n°850 421 710, ayant son siège social Résidence La Prairie - Bâtiment Les Roses - 6, avenue du Président JF Kennedy à BIARRITZ (64200)

La branche complète et autonome d'activité de « laboratoire de fabrication et vente de plats à emporter et en livraison « sis et exploité à BIARRITZ (64200) - 7079, boulevard Marcel Dassault.

Cette vente a été consentie moyennant le prix principal de 160.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 131 500,00 € et au matériel pour 28 500,00 €.

Date d'entrée en jouissance le 29/09/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours en date de la dernière des publications légales prévues par la loi, au Cabinet SELARL AQUITAINE AVOCATS, Société d'avocats domiciliée à BAYONNE (64100) - Espace Rive Gauche - 66 allées Marines, représentée par Maître Denis MAZELLA, Avocat au Barreau de BAYONNE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

L23VE09681

REGIMES MATRIMONIAUX

SARL Laure LARRAN
Olivier MAYSONNAVE et
Hélène MOUNAIX
Notaires associés
168 route de Bayonne
Peyrehorade (Landes)

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée «Laure LARRAN, Olivier MAYSONNAVE et Hélène MOUNAIX», titulaire d'un Office Notarial à Peyrehorade, 168, route de Bayonne, CRPCEN 40026, le 11 octobre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

Entre :

Monsieur Jean Jacques **BAREIGTS**, Exploitant agricole, et Madame Sylvie **GETTEN**, Employée de laboratoire, demeurant ensemble à Guiche (64520) 923 chemin du Barailh Maison Castagnet.

Mariés à la mairie de Peyrehorade (40300) le 9 juillet 1988 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de mise en communauté et une clause de préciput en faveur du survivant des conjoints. Les oppositions sont à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, notaire à Peyrehorade (40300), 168 route de Bayonne.

Pour insertion, le Notaire

L23VE09626

CONSTITUTIONS

ATYPEAK
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 14 Rue des Ardoisiers 65120 VISCOS
RCS TARBES
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VISCOS du 11/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ATYPEAK
Siège : 14 Rue des ardoisiers 65120 VISCOS
Capital : 7 500 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : Toutes opérations d'agence de voyages, de réservation, d'organisation et vente de voyages et de séjours ; La billetterie, la réservation de transports, le transfert de personnes et de matériels et le transport de personnes ; Et tous services se rapportant à l'activité directs ou indirects concernant le tourisme, le sport et les vacances ; Plus spécifiquement l'organisation et la réservation de séjours et voyages en montagne, outdoor et multi activités et les prestations d'accompagnement en montagne ; La rédaction de carnets de routes, d'itinéraires de montagne et ouvrages associés, analyse consulting sur de la constitution de programmes de randonnées et d'activités touristiques.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Céline RINGEVAL, demeurant Le village 65120 VISCOS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.
Pour avis. Le Président

L23VE09595

SELARL AURELIE CAZABAN SERVAT
titulaire d'un office notarial à IDRON (Pyrénées-Atlantiques), 37 Route de Tarbes

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aurélie CAZABAN SERVAT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «AURELIE CAZABAN SERVAT», titulaire d'un Office Notarial à IDRON, 37 Route de Tarbes, le 17 octobre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : BEGUE. Siège social : VIC-EN-BIGORRE (65500), 549 route d'Artagnan. Objet Social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, et plus généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Durée : 99 années. Capital social : 1.000,00 euros. Gérant : Monsieur Alexandre BEGUE demeurant à VIC-EN-BIGORRE (65), 549 route d'Artagnan. Clauses relatives aux cessions de parts: parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation : au RCS de TARBES.

Pour avis

Le notaire.

L23VE09713

MODIFICATIONS

SPEAKEASY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social : 46 rue Soult
65000 Tarbes
822 661 435 RCS Tarbes

AVIS DE MODIFICATION

1.Gérance :

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/09/2023, il a été pris acte de la démission, en leur qualité de gérant, à compter du 15/09/2023, de :

Monsieur Edward STALLARD né le 29/11/1980, à WEGBERG, de nationalité Française, demeurant 25 Rue Haout Mounta - Anclades 65100 Lourdes

et

Madame Viviene Clare HIORNS épouse LEADBETTER née le 7 Février 1969 à ASHTON-UNDER-LYNE (ANGLETERRE), de nationalité Britannique, demeurant 4 rue Principale 65690 MONTIGNAC

2.Répartition du capital :

Suite à la cession de parts en date du 15/09/2023, consentie par Monsieur Edward STALLARD et Madame Viviene LEADBETTER à Madame Lucy HANDS née RYE,

l'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 15/09/2023.

Ancienne mention

«ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

Consécutivement aux cessions de parts sociales successivement intervenues en date du 31 mai 2022 puis du 24 avril 2024, les 100 parts sociales constituant le capital social sont réparties comme suit :

- A Madame Lucie RYE,

Cinquante-sept parts sociales, ci ...57 parts

Numérotées de 1 à 57

- A Monsieur Edward STALLARD,

Dix-huit parts sociales, ci ....18 parts

Numérotées de 58 à 75.

- A Madame Viviene LEADBETTER,

Vingt-cinq parts sociales, ci ...25 parts

Numérotées de 76 à 100.

Soit au total, ...100 parts

Les soussignés déclarent que toutes les parts sociales représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont toutes souscrites et libérées comme indiqué ci-dessus.»

Nouvelle mention

«ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

Consécutivement aux cessions de parts sociales successivement intervenues en date du 31 mai 2022, du 24 avril 2023, et du 15 septembre 2023, les 100 parts sociales constituant le capital social sont réparties comme suit :

- A Madame Lucy RYE,

Cent parts sociales, ci ...100 parts

Numérotées de 1 à 100

Soit au total, ...100 parts

Les soussignés déclarent que toutes les parts sociales représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus correspondant à leurs apports respectifs et qu'elles sont toutes souscrites et libérées comme indiqué ci-dessus.»

Pour avis,

L23VE09586

SEMETHERM DEVELOPPEMENT
Société Anonyme d'Economie Mixte
Etablissement Thermal
Place des Thermes
65200 Bagnères-de-Bigorre
RCS Tarbes 390 206 019

Aux termes des délibérations du 9 septembre 2020, le conseil de surveillance a pris acte de la nomination de nouveaux représentants de la commune de Bagnères-de-Bigorre en qualité de membres du conseil de surveillance , savoir :

- Monsieur Eric DUPUY

- Gilles PUJO

RCS Tarbes.

Pour avis

L23VE09638

Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France -
65000 TARBES

DTEX CORPORATION

SARL au capital de 5000 €
Siège social : 5 RUE RICHELIEU
65110 Cauterets
823 833 934 RCS de Tarbes

Selon décision du 16/10/2023 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 5000 € pour le porter à 100000 € par incorporation de réserves. L'Associé a décidé de céder 10 parts et d'intégrer un nouvel associé, la société devient pluripersonnelle. L'associé a également constaté la reconstitution des capitaux propres.

Mention au RCS de Tarbes

L23VE09662

Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvavocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France -
65000 TARBES

DTEX CORPORATION
SARL au capital de 5000 €
Siège social : 5 RUE RICHELIEU 65110 Cauterets
823 833 934 RCS de Tarbes
Selon décision du 16/10/2023 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 5000 € pour le porter à 100000 € par incorporation de réserves. L'Associé a décidé de céder 10 parts et d'intégrer un nouvel associé, la société devient pluripersonnelle.
Mention au RCS de Tarbes

L23VE09689

BESOIN D'AIDE POUR
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
05 56 81 17 32

BRET BREMENS | AVOCATS

LYON CITE INTERNATIONALE
45 QUAI CHARLES DE GAULLE
69006 LYON

SCM IMAGERIE MEDICALE LOURDES
SCM au capital de 100 euros
Siège : 1 Rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ
RCS BAYONNE : 903 962 918
Le 28 mars 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à compter du 1er avril 2023 au 15 Boulevard Roger Cazenave 65100 LOURDES et de modifier les statuts en conséquence. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Tarbes. Pour avis

L23VE09750

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

FR PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée au capital de 45 250 euros
Siège social : Zone industrielle rue de l'Azote 65260 SOULOM
RCS TARBES 502 566 813
AVIS
Aux termes d'une décision en date du 09/10/2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance.

L23VE09837

CLÔTURES

BATS SAS. Société par actions simplifiée au capital de 2.000 € sise 40 Route des Tuileries 65500 SIARROUY. 839048246 RCS de TARBES, Par décision de l'AGE du 17/10/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. BATS Bernard 40 Route des Tuileries 65500 SIARROUY, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 19/10/2023. Radiation au RCS de TARBES.

L23VE09818

AUTRES ANNONCES

OFFICE NOTARIAL DE MALESTROIT 1
route de VANNES 56140 MALESTROIT

ACCEPTATION SUCCESSION À CONCURRENCE DE L'ACTIF NET

Aux termes d'un acte reçu le 23 septembre 2023 par Me Christian Laroze notaire à Malestroit 56140 N° 1 route de VANNES, les héritiers ci-après nommés.

1 - Madame Catherine Marcelle Marie-Claude SALLOUX, AESH, demeurant à OSSUN (65380) 16 route de Lourdes. Née à SAINT-NAZAIRE (44600), le 1er avril 1965 veuve de Monsieur Thierry Laurent PRAT . 2 - Madame Anne-Laure PRAT, épouse de Monsieur Nicholas CHURCH, demeurant à IBOS (65420) 11 rue des pyrénées. Née à FRIBOURG-EN-BRISGAU (ALLEMAGNE) le 27 juin 1990. 3 - Madame Emeline Suzanne Marie PRAT, épouse de Monsieur Benoit SECARDIN, demeurant à SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (69830) 63 rue de la Soane. Née à REDON (35600) le 31 mars 1994. 4 - Monsieur Baptiste PRAT époux de Madame Cindy Amandine PROLHAC, demeurant à OSSUN (65380) 16 route de Lourdes. Né à TARBES (65000) le 12 décembre 1995.

Ont déclaré accepter à concurrence de l'actif net la succession de Monsieur Thierry Laurent PRAT, époux de Madame Catherine Marcelle Marie-Claude SALLOUX, demeurant à TARBES (65000) 17 rue Eugène Ténot. Né à BERLIN (ALLEMAGNE DE L'EST), le 11 août 1966. Décédé à TARBES (65000) (FRANCE) 17 rue Eugène Ténot, le 23 octobre 2022.

L'acte de notoriété après décès et l'inventaire des biens dépendant de la succession ont été établis par Me Laroze notaire à Malestroit le 23 septembre 2023.

L'acte d'acceptation, l'acte de notoriété et l'inventaire susvisés ont été déposés au greffe du tribunal Judiciaire de TARBES (65) 6 bis rue Maréchal Foch aux fins de conservation et publicité conformément à la loi.

Les héritiers ont déclarer faire élection de domicile pour les oppositions à OSSUN (65380) 16 route de Lourdes au domicile de Mme Catherine SALLOUX

L23VE09604

ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

fhbx administrateurs judiciaires

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs Judiciaires Associés
227 avenue Alfred Nobel
64000 PAU
www.fhbx.eu

e-mails :
segolene.richer@fhbx.eu
mathilde.huerga@fhbx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux I Jean-François Blanc I Gaël Couturier I Cécile Dür I Nathalie Leboucher I Sylvain Hustaix I Benjamin Tamboise I Charlotte Fort I Alicia Alves I Eric Samson I Théophile Fornacciari

SAS J.A.F.F.A.R. LABORATOIRE
Fabrication, mise en flacon, étiquetage et commercialisation d'E-liquides pour cigarettes électroniques

Redressement judiciaire du 25/04/2023

• Activité : Fabrication, mise en flacon, étiquetage et commercialisation d'E-liquides pour cigarettes électroniques
• Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 2 392 317 €
• Siège social : 12 Chemin Salié à PAU (64000)
• Effectif total au 19/10/23 : 10 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 24 novembre 2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

fhbx administrateurs judiciaires

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs Judiciaires Associés
72 Boulevard de la République
40000 MONT DE MARSAN
www.fhbx.eu

e-mails :
lea.demeaux@fhbx.eu
segolene.richer@fhbx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux I Jean-François Blanc I Gaël Couturier I Cécile Dür I Nathalie Leboucher I Sylvain Hustaix I Benjamin Tamboise I Charlotte Fort I Alicia Alves I Eric Samson I Théophile Fornacciari

SARL AQUITAINE TECHNOLOGIES SERVICES «ATS»
Commerce de gros
vente et installation de machines à bois

Redressement judiciaire du 13 octobre 2023
• Activité : Commerce de gros, vente t installation de machine à bois
• Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 1 878 994 €
• Siège social : ZA, Route de Sabres - 40120 ROQUEFORT
• Effectif total : 3 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 17 novembre 2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**, Noëllie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Nelly **BETAILLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE**, Bérengère **BOSI**, Maxime **FAYOLLE**, Charlène **LERMITE**, Marie **LEMAITRE** &Marie-Amélie **HUSSON** • Photographe : Louis **PIQUEMIL** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU** • **PUBLICITÉ** Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 1027I82705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € • Membre RésoHebdoEco

Agenda de novembre 2023

SAMEDI 11 NOVEMBRE

- Armistice : jour férié ordinaire.

À défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, payés en octobre ou novembre.

MERCREDI 1ER NOVEMBRE

- Toussaint : jour férié ordinaire.

À défaut de disposition de la convention collective ou d'accord d'entreprise, c'est à l'employeur qu'appartient la décision de chômer ou non un jour férié.

- Congés payés : les salariés qui n'ont pas pris la totalité de leur congé principal au 31 octobre, bénéficient de jours de congés supplémentaires. Le congé principal de quatre semaines doit en principe être pris au cours la période légale de prise de congés (du 1er mai de l'année en cours au 31 octobre de l'année suivante). À défaut, lorsque le congé principal est fractionné, les salariés bénéficient de jours de congés supplémentaires (jours de fractionnement) :

- prise de trois à cinq jours de congés en dehors de la période légale : un jour ouvrable supplémentaire,
- prise d'au moins six jours de congés en dehors de la période légale : deux jours ouvrables.

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

- Travailleurs indépendants : télépaiement à l'Urssaf des cotisations sociales personnelles des indépendants.

- Travailleurs indépendants ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles : télépaiement à l'Urssaf de la quatrième fraction des cotisations sociales personnelles.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

- Employeurs : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires d'octobre.

DÉLAIS VARIABLES

- Télépaiement de la **TVA** afférente aux opérations d'octobre. ■

JOURS OUVRABLES
26 JOURS

JOURS OUVRÉS
FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE **22 JOURS**
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI **22 JOURS**

JOURS FÉRIÉS : 2 JOURS
MERCREDI 1ER **TOUSSAINT**
SAMEDI 11 **ARMISTICE 1918**

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2023 : 3 666 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	SEPTEMBRE 2022	SEPTEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	112,74	118,26	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	111,99	117,37	+ 4,7 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1er TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %
3e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,52 €	1 747,20 €

TENDANCES BOURSE

© Atelier Gallien

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 029,70	-4,7%	8,6%	16,4%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 334,18	-5,0%	7,3%	14,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 152,32	-3,3%	9,5%	20,6%	4 471,31	3 856,09	Europe
S&P 500	4 381,45	-1,5%	14,1%	19,1%	4 588,96	3 808,10	USA
NASDAQ 100	15 144,69	-0,4%	38,4%	36,9%	15 841,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 675,21	-0,5%	3,0%	10,9%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	15 251,69	-4,0%	9,5%	20,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
SMI	10 814,02	-3,4%	0,8%	3,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	32 040,29	-4,5%	22,8%	19,7%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 083,50	-1,1%	-0,2%	0,0%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,45	-2,2%	-0,7%	33,2%	14,28	13,40	-
ARVERNE GROUP SA	9,66	-2,4%	-1,9%	-3,4%	11,50	9,65	-
ASHLER ET MANSON	3,40	0,0%	-25,1%	20,6%	4,58	3,40	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,80	0,7%	146,0%	171,8%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,00	0,0%	12,8%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	470,00	2,2%	-0,8%	4,4%	530,00	450,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	86,00	-0,6%	4,2%	6,2%	94,00	76,50	7,1%
EUROPLASMA	0,01	-70,8%	-99,2%	-99,8%	2,38	0,01	-
FERMENTALG	0,36	-41,8%	-76,4%	-77,1%	1,66	0,36	-
GASCOGNE	3,29	-14,8%	-26,4%	-8,4%	4,48	3,22	-
GPE BERKEM	1,94	-43,1%	-59,9%	-69,9%	7,12	1,94	-
GPE PAROT (AUTO)	2,74	28,0%	28,0%	37,7%	2,74	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,80	-15,7%	-38,8%	-48,5%	22,70	12,52	-
HUNYVERS	13,75	-9,2%	16,0%	26,1%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,28	-39,0%	-77,6%	-79,9%	13,95	2,28	-
I2S	5,50	4,8%	-9,8%	-4,3%	6,45	4,84	2,5%
IMMERSION	1,80	-21,7%	-29,7%	-63,3%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,06	-54,9%	-66,1%	-70,7%	0,26	0,06	-
KLARSEN DATA	3,48	-2,2%	126,0%	96,8%	3,86	1,47	-
LECTRA	22,30	-14,9%	-36,6%	-22,3%	40,70	22,30	2,2%
LEGRAND	85,58	-3,2%	14,4%	19,8%	93,00	75,22	2,2%
MON COURTIER ENERGIE	6,19	-33,3%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,09	0,0%	-77,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	13,05	-6,8%	-6,8%	-6,8%	15,50	12,85	2,7%
POUJOULAT	20,50	-15,3%	-26,3%	-17,3%	32,60	18,60	1,6%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,71	-27,8%	12,4%	-12,3%	6,20	3,40	-
VALBIOTIS	6,26	12,2%	73,9%	41,0%	6,48	3,00	-

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

© Dominique Viet

Château de Merville

La nuit des merveilles

Situé à 20 km au nord-ouest de Toulouse, le château de Merville participe pour la première fois à la Nuit des Châteaux les 28 et 29 octobre. L'occasion de revivre l'Histoire dans un cadre unique.

Par Bérengère BOSI

Remonter le fil de l'Histoire le temps d'un week-end : telle est l'expérience que propose de vivre le château de Merville les 28 et 29 octobre à l'occasion de la Nuit des Châteaux. Le château situé à 20 km de Toulouse, qui participe pour la première fois à l'événement, met les petits plats dans les grands, proposant plusieurs reconstitutions d'époque, de l'ère Carolingienne à l'époque contemporaine, dans le château édifié au XVIIIe siècle et son parc de 30 ha. Huit compagnies et troupes théâtrales feront revivre les lieux, peuplés de saltimbanques, chevaliers, monnayeurs, arbalétriers ou soldats d'infanterie.

LE PLUS GRAND LABYRINTHE DE BUIS D'EUROPE

Au sein d'un village médiéval installé dans le parc, les visiteurs, invités à se costumer, pourront découvrir « les tentes des seigneurs, s'initier à la cuisine d'époque, aux métiers et au combat d'antan et visiter un hôpital de campagne ». Un peu plus loin, c'est le XVIIIe siècle qui prendra vie, avec un corps royal d'infanterie de marine s'entraînant au tir, tandis que des résistants de la Seconde Guerre mondiale feront revivre le XXe siècle. À découvrir également : le plus grand labyrinthe de buis d'Europe, avec ses 6 km d'allées, planté il y a 250 ans.

SOIRÉE SECOND EMPIRE

À l'intérieur du château, les visiteurs remonteront le temps jusqu'au Second Empire à l'occasion d'une folle soirée, le 28 octobre. Bottes vernies, redingotes et crinolines seront de sortie grâce à l'association Historia Tempori qui fera revivre l'époque Napoléon III avec des danses, des tableaux vivants, et même un banquet d'époque. « Les façades illuminées à la bougie et les allées éclairées comme au XIXe siècle dévoileront une facette inédite du château de Merville. » Labellisé « qualité tourisme », le domaine ouvert au public depuis 2005 est en partie privatisable pour divers événements. ■

INFOS PRATIQUES

Fêtes historiques :
samedi 28 et dimanche 29 octobre de 10 h 30 à 18 h
Tarifs : à partir de 12,50 € pour les adultes, 10,50 € pour les enfants

Nuit des châteaux : samedi 28 octobre, de 19 h 30 à 23 h
Tarifs : 15 € pour les adultes, 11 € pour les 6-18 ans
Réservations : www.billetweb.fr/chateau-de-merville